TABLE DES PIÈCES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

Lettre du Père ***, missionnaire chez les Abnakis. . . . . Pag. 1

Lettre du P. Gabriel Marest, missionnaire de la compagnie de Jésus, au P. Germon, de la même compagnie. . . . . .

Lettre du P. du Poisson, missionnaire aux Akensas, au P. Patouillet. 153

Lettre du P. du Poisson, missionnaire aux Akensas, au Père ***. . . . . 1[illegible]

Lettre du P. le Petit, missionnaire, au P. d'Avaugour, procureur des missions de l'Amérique-Septentrionale. 176

FIN DE LA TABLE DU ONZIÈME VOLUME.

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

TOME DOUZIÈME.

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,
RUE PALATINE, N° 5, A PARIS.

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

COLLATIONNÉES SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS,

ET ENRICHIES DE NOUVELLES NOTES.

MÉMOIRES D'AMÉRIQUE.

SEMIN. PHILOS. NANNET
AD USUM ALUMN.

Imprimerie de Béthune.

A PARIS,

AU BUREAU, RUE PALATINE, N° 5,

PRÈS SAINT-SULPICE;

ET CHEZ GAUME FRÈRES,

RUE DU POT-DE-FER SAINT-SULPICE, N° 5.

1850.

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES D'AMÉRIQUE.

LETTRE

Du P. Vivier, missionnaire aux Illinois, au Père ***.

MON CHER AMI,

P. X.

QUAND on part de France pour les pays lointains, il n'en coûte rien pour faire des promesses à ses amis; mais, arrivé au terme, ce n'est pas un petit embarras de les exécuter,

surtout les premières années. Nous n'avons ici qu'une seule occasion tous les ans pour faire tenir nos lettres en France : il faut donc consacrer une huitaine de jours à écrire sans relâche, si l'on veut effectuer toutes ses promesses. De plus, ce qu'on a à mander de ce pays-ci, est si peu curieux, si peu édifiant, que cela ne vaut pas la peine de mettre la main à la plume. C'est moins pour satisfaire votre curiosité, que pour répondre à l'amitié que vous me témoignez, que je vous écris aujourd'hui. Tâchons cependant de vous donner quelque idée du pays, de ses habitants et de nos occupations. Les Illinois sont par le 39e degré de latitude septentrionale, environ à 9 degrés de la Nouvelle-Orléans, capitale de toute la colonie. Le climat est à peu près comme celui de France, avec cette différence, que l'hiver y est moins long et moins continu, et les chaleurs un peu plus grandes en été. Le pays, en général, est entrecoupé de plaines et de forêts, et arrosé d'assez belles rivières. Le bœuf sauvage, le chevreuil, le cerf, l'ours, la dinde sauvage, abondent de toutes parts, en toute saison, excepté près des endroits qui sont habités : il faut aller pour l'ordinaire à une ou deux lieues pour trouver le chevreuil, et à sept ou huit

pour trouver le bœuf. Pendant une partie de l'automme, pendant l'hiver et une partie du printemps, le pays est inondé de cygnes, d'outardes, d'oies, de canards, de trois espèces de pigeons sauvages, de sarcelles, et de certains oiseaux gros comme des poules, qu'on appelle faisans en ce pays-ci, mais que je nommerois plutôt gelinotes, qui, cependant, ne valent pas les gelinotes d'Europe, à ce que je pense. Je ne parle pas des perdrix ni des lièvres, parce qu'on ne daigne pas tirer dessus. Les plantes, les arbres, les légumes qu'on a apportés de France ou de Canada, y réussissent assez bien; en général, le pays peut produire toutes les choses nécessaires et même agréables à la vie.

Les habitants sont de trois espèces : des François, des Nègres et des Sauvages, sans parler des métis, qui naissent des uns et des autres, pour l'ordinaire contre la loi de Dieu. Il y a cinq villages françois et trois villages de Sauvages dans l'espace de vingt-une lieues, situés entre le Mississipi et une autre rivière, qu'on appelle la rivière de Karkakiad. Dans les cinq villages françois, il peut y avoir onze cents blancs, trois cents noirs et une soixantaine d'esclaves rouges, autrement Sauvages.

Les trois villages illinois ne contiennent pas plus de huit cents Sauvages de tout âge. Les François habitués en ce pays-ci, sont appliqués pour la plupart à la culture des terres : ils sèment du froment en quantité; ils élèvent des bœufs venus de France, des cochons, des chevaux en grand nombre; ce qui, outre la chasse, leur donne une grande aisance pour vivre. On ne craint point la famine en ce pays-ci : il y a toujours des vivres trois fois plus qu'on n'en peut consommer; outre le froment, le maïs (autrement blé de Turquie) vient à foison tous les ans; on transporte à la Nouvelle-Orléans quantité de farines. Voyons les Sauvages en particulier : on n'en a que de fausses idées en Europe; à peine les croit-on des hommes. On se trompe grossièrement : les Sauvages, et surtout les Illinois, sont d'un caractère fort doux et fort sociable; ils ont de l'esprit, et paroissent en avoir plus que nos paysans, autant au moins que la plupart des François, ce qui provient de cette liberté dans laquelle ils sont élevés. Le respect ne les rend jamais timides; comme il n'y a point de rang ni de dignité parmi eux, tout homme leur paroît égal. Un Illinois parleroit aussi hardiment au roi de France qu'au dernier de ses sujets; la plupart

sont capables de soutenir une conversation avec qui que ce soit, pourvu qu'on ne traite point de matière hors de leur sphère; ils entendent très bien raillerie; ils ne savent ce que c'est que disputer et s'emporter en conversant; jamais ils ne vous interrompent dans la conversation : je leur trouve bien des qualités qui manquent aux peuples civilisés. Ils sont distribués par cabanes. Une cabane est une espèce de chambre commune, où il y a communément quinze à vingt personnes; ils vivent tous dans une grande paix, ce qui provient, en grande partie, de ce qu'on laisse faire à chacun ce que bon lui semble. Depuis le commencement d'octobre jusqu'à la mi-mars, ils sont en chasse à quarante et cinquante lieues de leur village; et à la mi-mars ils reviennent à leur village. Alors les femmes font leurs semences du maïs. Pour les hommes, à la réserve de quelques petites chasses qu'ils font de temps en temps, ils mènent une vie parfaitement oisive; ils causent en fumant la pipe, et c'est tout. En général, les Illinois sont fort paresseux et fort adonnés à l'eau-de-vie, ce qui est cause du peu de fruit que nous faisons parmi eux. Nous avions autrefois des missionnaires dans les trois villages. MM. des missions étrangères sont chargés de

l'un de ces trois villages ; nous avons abandonné le second faute de missionnaire et parce qu'on y faisoit fort peu de fruit ; nous nous sommes bornés au troisième, qui seul est plus considérable que les deux autres. Nous y sommes deux prêtres, mais la moisson ne répond pas à nos travaux. Si ces missions n'ont pas eu plus de succès, ce n'est pas la faute de ceux qui nous ont précédés : car leur mémoire est encore en vénération parmi les François et les Illinois ; cela vient peut-être du mauvais exemple des François, mêlés continuellement parmi ces peuples, de l'eau-de-vie qu'on leur vend, et surtout de leur caractère tout-à-fait ennemi de toute gêne, et par conséquent de toute religion. Quand les premiers missionnaires sont venus parmi les Illinois, nous voyons par les écrits qu'ils nous ont laissés, qu'ils comptoient cinq mille personnes de tout âge dans cette nation ; aujourd'hui on n'en compte pas deux mille. Il faut noter qu'outre ces trois villages que je vous ai marqués, il en est un quatrième de la même nation à quatre-vingts lieues d'ici, presqu'aussi considérable que les trois autres. Jugez par là combien ils ont diminué dans l'espace de soixante ans. J'ai l'honneur d'être, etc.

Aux Illinois, ce 8 juin 1750.

LETTRE

Du P. Vivier, missionnaire de la compagnie de Jésus, à un Père de la même compagnie.

Aux Illinois, le 17 novembre 1750.

Mon révérend père,

La paix de N. S.

J'accepte avec plaisir la proposition que vous me faites. Les foibles mérites que je puis acquérir par mes travaux, je consens volontiers à vous en faire part, dans l'assurance que vous me donnez de m'aider de vos saintes prières. Je gagne trop dans cette société, pour n'y pas entrer de tout mon cœur.

Un autre point que vous désirez, et sur lequel je vais vous satisfaire, c'est le détail de nos missions. Nous en avons trois dans ces quartiers : une de Sauvages, une de François, une troisième qui est en partie de François et

en partie de Sauvages. La première est composée de plus de six cents Illinois, tous baptisés, à la réserve de cinq ou six : mais l'eau-de-vie que leur vendent les François, surtout les soldats, malgré les défenses réitérées de la part du roi, et ce qu'on leur distribue quelque fois, sous prétexte de les maintenir dans nos intérêts, a ruiné cette mission, et a fait abandonner au plus grand nombre notre sainte religion. Les Sauvages, et les Illinois en particulier, qui sont les plus doux et les plus traitables des hommes, deviennent, dans l'ivresse, des forcenés et des bêtes féroces. Alors ils se jettent les uns sur les autres, se donnent des coups de couteau, se déchirent mutuellement. Plusieurs ont perdu leurs oreilles, quelques-uns une partie de leur nez dans ces scènes tragiques. Le plus grand bien que nous faisons parmi eux, consiste dans le baptême que nous conférons aux enfants moribonds. Ma résidence ordinaire est dans cette mission de Sauvages avec le P. Guienne, qui me sert de maître dans l'étude de la langue illinoise.

La cure françoise que dessert le P. Vattrin est de plus de quatre cents François de tout âge, et de plus de deux cent cinquante Nègres. La troisième mission est à soixante-dix

lieues d'ici. Elle est beaucoup moins considérable; c'est le P. Meurin qui en est chargé. Le reste de notre mission de la Louisiane consiste en une résidence à la Nouvelle-Orléans, où demeure le supérieur général de la mission, un autre de nos Pères, avec deux Frères. Nous y avons une habitation assez considérable et en assez bon état. C'est des revenus de cette habitation, joints aux pensions que nous fait le roi, qu'on fournit aux besoins des missionnaires.

Quand la mission est suffisamment pourvue d'ouvriers (qui, dans cette colonie, doivent être jusqu'au nombre de douze), on en entretient un aux Akensas, un autre aux Tchactas, un troisième aux Alibamons. Le P. Baudouin, actuellement supérieur général de la mission, résidoit ci-devant parmi les Tchactas; il a demeuré dix-huit ans parmi ces barbares. Lorsqu'il étoit à la veille de faire quelque fruit, les soulèvements que les Anglois ont excités dans cette nation, et le péril où il étoit évidemment exposé, ont obligé le P. Vitri, alors supérieur général, de concert avec M. le gouverneur, à le rappeler à la Nouvelle-Orléans. Aujourd'hui que les troubles commencent à s'apaiser, on pense à rétablir cette mission. Le P. Moran

étoit, il y a quelques années, aux Alibamons. L'impossibilité d'y exercer son ministère, tant à l'égard des Sauvages que des François, a engagé le supérieur à le rappeler pour lui confier la direction des religieuses et de l'hôpital du roi, dont nous sommes chargés.

Les Anglois commercent, ainsi que les François, parmi les Alibamons. Vous concevez quel obstacle ce peut être au progrès de la religion; les Anglois sont toujours prêts à prêcher la controverse. Un pauvre Sauvage seroit-il en état de faire un choix? Nous n'avons actuellement personne parmi les Akensas. Tel est l'état de notre mission. Le reste de ma lettre sera une courte description de ce pays. J'y entrerai dans un détail peut-être assez peu intéressant pour vous, mais qui deviendroit utile à cette contrée, si le gouvernement avoit égard à une partie de ce qu'il renferme.

L'embouchure du Mississipi est par le 29e degré de latitude septentrionale. Le roi y entretient une petite garnison et un pilote pour recevoir les vaisseaux et les introduire dans le fleuve. La multitude des îles, des bancs, non de sable, mais de vase, dont elle est remplie, en rend l'entrée difficile à quiconque ne l'a pas pratiquée. Il est question d'en trouver la passe,

et il n'y a qu'un pilote habitué dans l'endroit même, qui en ait une parfaite connoissance. Le Mississipi est difficile à remonter pour les vaisseaux. Outre que le flux de la mer ne s'y fait point sentir, il fait des circuits continuels, de sorte qu'il faut, ou touer, ou avoir continuellement à ses ordres tous les rumbs de vent. Depuis le 29e jusqu'au 31e degré de latitude, il ne m'a pas paru plus large que la Seine devant Rouen; mais il est infiniment plus profond. En remontant on le trouve plus large; mais il a, à proportion, moins de profondeur. On lui connoît plus de sept cents lieues de cours du nord au sud. Au rapport des derniers voyageurs, sa source, qui est à plus de trois cents lieues au nord des Illinois, est formée de la décharge de quelques lacs et marais.

Mississipi signifie *grand fleuve* en langue illinoise. Il semble qu'il ait usurpé cette dénomination sur le Missouri. Avant sa jonction avec cette rivière, le Mississipi n'est pas considérable. Il a peu de courant; au lieu que le Missouri est plus large, plus profond, plus rapide, et prend sa source d'encore bien plus loin. Plusieurs rivières considérables se jettent dans le Mississipi; mais il semble que le Missouri

seul lui fournit plus d'eau que toutes ces rivières ensemble. En voici la preuve. L'eau de la plupart, je pourrois dire de toutes les rivières que reçoit le Mississipi, n'est que médiocrement bonne. Celle de plusieurs est positivement malsaine; celle du Mississipi même, avant son alliance avec le Missouri, n'est pas des meilleures; au contraire, l'eau du Missouri est la meilleure eau du monde; or celle du Mississipi, depuis sa jonction avec le Missouri jusqu'à la mer, devient excellente : il faut donc que l'eau du Missouri soit la dominante. Les premiers voyageurs venus par le Canada ont découvert le Mississipi : voilà pourquoi celui-ci a acquis le surnom de grand aux dépens de la gloire de l'autre.

Les deux rives du Mississipi sont bordées, dans presque tout son cours, de deux lisières d'épaisses forêts, qui ont tantôt plus, tantôt moins de profondeur, depuis une demi-lieue jusqu'à quatre lieues. Derrière ces forêts, vous trouvez des pays plus élevés, entrecoupés de plaines et de bois, où les arbres sont presque aussi clair-semés que dans nos promenades publiques; ce qui provient en partie de ce que les Sauvages mettent le feu dans les prairies vers la fin de l'automne, lorsque les herbes sont

desséchées. Le feu qui gagne de toutes parts, détruit la plupart des jeunes arbres, ce qui n'arrive pas dans les endroits plus voisins du fleuve, parce que le terrain y étant plus bas, et par là plus aquatique, les herbes conservent plus long-temps leur verdure, et sont moins accessibles aux atteintes du feu.

Les plaines et les forêts sont peuplées de bœufs sauvages qu'on rencontre par bandes, de chevreuils, de cerfs, d'ours, de tigres en petit nombre, de loups à foison, mais beaucoup plus petits que ceux d'Europe, et beaucoup moins entreprenants; de chats sauvages, de dindes sauvages, de faisans et autres animaux moins connus et moins considérables. Le fleuve et toutes les rivières qui s'y jettent, ainsi que les lacs qui sont en grand nombre, mais, qui, chacun en particulier, ont assez peu d'étendue, sont la retraite des castors, d'une quantité prodigieuse de canards de trois espèces, de sarcelles, d'outardes, d'oies, de cygnes, de bécassines et de quelques autres oiseaux aquatiques dont le nom n'est pas connu en Europe, sans parler des poissons de bien des espèces qui y abondent.

Ce n'est qu'à quinze lieues au dessus de l'embouchure du Mississipi qu'on commence à

apercevoir les premières habitations françoises, les terres qui sont plus bas n'étant pas habitables. Elles sont situées sur les deux bords du fleuve jusqu'à la ville. Les terres, dans cet espace de quinze lieues, ne sont pas toutes occupées; il en est plusieurs qui attendent de nouveaux habitants. La Nouvelle-Orléans, métropole de la Louisiane, est bâtie sur la rive orientale du fleuve : elle est médiocre en grandeur; les rues en sont tirées au cordeau, les maisons sont, les unes de brique, les autres de bois : elle est peuplée de François, de Nègres, et de quelques Sauvages esclaves, qui tous ensemble ne montent pas, à ce qui m'a paru, à plus de douze cents personnes.

Le climat, quoique infiniment plus supportable que celui des îles, paroît pesant à un nouveau débarqué Si le pays étoit moins chargé de forêts, surtout du côté de la mer, le vent du large qui y pénétreroit tempéreroit beaucoup la chaleur. Le terroir en est fort bon; presque toutes espèces de légumes y viennent assez bien; on y a de magnifiques orangers; on y recueille de l'indigo, du maïs en abondance, du riz, des patates, du coton, du tabac. La vigne y pourroit réussir; du moins j'y ai vu d'assez bon muscat. Le climat est trop

chaud pour le froment. Le blé sarrazin, le millet, l'avoine y réussissent parfaitement. On élève dans le pays toute espèce de volaille, et les bêtes à cornes s'y sont fort multipliées. Les forêts sont aujourd'hui le plus grand et le plus sûr revenu de bien des habitants; ils en tirent quantité de bois propres à la bâtisse, qu'ils préparent avec facilité et avec peu de frais, par le moyen de moulins à planches que plusieurs ont fait construire. Vous observerez que le terrain, trente lieues au dessous de la ville, et presque autant au dessus, est singulièrement disposé. Dans presque tout pays, le bord d'un fleuve est l'endroit le plus bas : ici, au contraire, c'est l'endroit le plus élevé. Du fleuve à l'entrée des Cyprières, qui sont des forêts, à plusieurs arpents derrière les habitations, il y a jusqu'à quinze pieds de pente. Voulez-vous arroser votre terre? faites une saignée à la rivière, et une digue à l'extrémité de votre fossé; en peu de temps elle se couvrira d'eau. Pour pratiquer un moulin, il n'est question non plus que d'une ouverture à la rivière. L'eau s'écoule dans les Cyprières jusqu'à la mer. Il ne faudroit cependant pas abuser partout de cette facilité; l'eau ne trouvant pas toujours un écoulement facile, inonderoit à la fin les habitations.

A la Nouvelle-Orléans, rien n'est plus rare que les pierres : vous donneriez un louis pour en trouver une qui fût du pays, que vous ne la trouveriez pas; on y substitue de la brique qu'on y fait. La chaux s'y fait de coquillages qu'on va chercher à trois ou quatre lieues sur le bord du lac Pontchartrain. On y trouve, chose assez singulière, des montagnes de coquillages : il s'en trouve pareillement bien avant dans les terres, à deux ou trois pieds de la superficie. On fait descendre à la Nouvelle-Orléans, des pays d'en haut et des contrées adjacentes, du bœuf salé, du suif, du goudron, des pelleteries, de l'huile d'ours; et en particulier de chez les Illinois, des farines et du lard. Il croît aux environs, et encore plus du côté de la Mobile, quantité d'arbres qu'on a nommés *ciriers*, parce que de leur graine on a trouvé le moyen d'extraire une cire qui, bien travaillée, iroit presque de pair avec la cire de France. Si l'usage de cette cire pouvoit s'introduire en Europe, ce seroit une branche de commerce bien considérable pour la colonie. Vous voyez par tous ces détails qu'on peut faire quelque commerce à la Nouvelle-Orléans. C'étoit beaucoup quand il entroit, les années précédentes, huit à dix navires dans le Mississipi; il y en est entré plus

de quarante cette année, la plupart de la Martinique et de Saint-Domingue; ils sont venus charger, surtout du bois et des briques, pour réparer deux incendies arrivés, dit-on, dans ces deux îles par le feu du ciel.

En remontant le fleuve, on trouve au dessus de la Nouvelle-Orléans, des habitations françoises comme au dessous. L'établissement le plus considérable est une petite colonie d'Allemands, qui en est à dix lieues. La Pointe-Coupée est à trente-cinq lieues des Allemands. On y a construit un fort de pieux, où l'on entretient une petite garnison. On compte soixante habitations rangées, dans l'espace de cinq à six lieues, sur le bord occidental du fleuve. A cinquante lieues de la Pointe-Coupée sont les Natchez; nous n'y avons plus qu'une garnison emprisonnée, pour ainsi dire, dans un fort, par la crainte des Chicachats et autres Sauvages ennemis. Il y avoit autrefois une soixantaine d'habitations, et une nation sauvage assez nombreuse du nom de Natchez, qui nous étoit fort attachée, et dont on tiroit de grands services; la tyrannie qu'un commandant françois entreprit d'exercer sur eux, les poussa à bout. Un jour ils firent main-basse sur tous les François, à la réserve de quelques-uns qui se dérobèrent

par la fuite. Un de nos Pères qui descendoit le Mississipi, et qu'on pria de séjourner pour dire la messe le dimanche, fut enveloppé dans le massacre. Depuis ce temps-là, on s'est vengé de ce coup par la destruction presque totale de la nation Natchez : il n'en reste plus que quelques-uns répandus parmi les Chicachats et les Chéraquis, où ils sont précairement et presque comme esclaves.

A la Pointe-Coupée, et encore plus aux Natchez, il croît d'excellent tabac. Si, au lieu de tirer des étrangers le tabac qui se consomme en France, on le tiroit de ce pays-ci, on en auroit de meilleur, on épargneroit l'argent qu'on fait sortir pour cela du royaume, et on établiroit la colonie.

A cent lieues au dessus des Natchez, sont les Akensas, nation sauvage, d'environ quatre cents guerriers. Nous avons près d'eux un fort avec garnison, pour rafraîchir les convois qui montent aux Illinois. Il y avoit quelques habitants; mais au mois de mai 1648, les Chicachats nos irréconciliables ennemis, secondés de quelques autres barbares, ont attaqué subitement ce poste; ils ont tué plusieurs personnes, en ont emmené treize en captivité; le reste s'est sauvé dans le fort, dans lequel il n'y avoit pour lors

qu'une douzaine de soldats. Ils ont fait mine de vouloir l'attaquer; mais à peine eurent-ils perdu deux de leurs gens, qu'ils battirent en retraite. Leur tambour étoit un déserteur françois, de la garnison même des Akensas. On compte, des Akensas aux Illinois, près de cent cinquante lieues : dans toute cette étendue vous ne trouvez pas un hameau; cependant, pour nous en assurer la possession, il seroit bien à propos que nous eussions quelque bon fort sur l'Ouabache, le seul endroit par où les Anglois puissent entrer dans le Mississipi.

Les Illinois sont par les 38 degrés 15 minutes de latitude. Le climat, bien différent de celui de la Nouvelle-Orléans, est à peu près semblable à celui de la France : les grandes chaleurs s'y font sentir un peu plus tôt et plus vivement; mais elles ne sont ni constantes ni durables. Les grands froids arrivent plus tard. En hiver, quand le nord souffle, le Mississipi gèle à porter les charrettes les plus chargées; mais ces froids ne sont pas de durée. L'hiver est ici une alternative de froid piquant et de temps assez doux, selon que règnent les vents du nord et du midi, qui se succèdent assez régulièrement. Cette alternative est fort nuisible aux arbres fruitiers. Il fera un temps fort

doux, même un peu chaud, dès la mi-février; les arbres entrent en sève, se couvrent de fleurs; survient un coup de vent du nord qui détruit les plus belles espérances.

Le terroir est fertile : toute espèce de légumes y réussiroit presque aussi bien qu'en France, si on les cultivoit avec soin. Le froment n'y donne cependant communément que depuis cinq jusqu'à huit pour un; mais il est à remarquer que les terres sont cultivées fort négligemment, et que depuis trente ans qu'on les travaille, on ne les a jamais fumées. Ce médiocre succès du froment provient encore davantage des brouillards épais et des chaleurs trop précipitées : mais en dédommagement le maïs, connu en France sous le nom de blé de Turquie, y réussit merveilleusement : il donne plus de mille pour un; c'est la nourriture des animaux domestiques, des esclaves et de la plupart des naturels du pays, qui en mangent par régal. Le pays produit trois fois plus de vivres qu'il n'en peut consommer. Nulle part la chasse n'est plus abondante; depuis la mi-octobre jusqu'à la fin de mars, on ne vit presque que de gibier, surtout de bœuf sauvage et de chevreuil. Les bêtes à cornes y ont extrêmement multiplié; elles ne coûtent pour la plu-

part ni soin ni dépense. Les animaux de travail paissent dans une vaste commune autour du village; les autres, en bien plus grand nombre, destinés à la propagation de leur espèce, sont comme renfermés toute l'année dans une péninsule de plus de dix lieues de surface, formée par le Mississipi et par la rivière des Tamarouas. Ces animaux qu'on approche rarement, sont devenus presque sauvages; il faut user d'artifice pour les attraper. Un habitant a-t-il besoin d'une paire de bœufs, il va dans la péninsule : aperçoit-il un taureau qui soit de taille à être dompté, il lui jette une poignée de sel; il étend une longue corde avec un nœud coulant; il se couche : l'animal friand de sel s'approche; dès qu'il a le pied dans le lacet, l'homme aux aguets tire la corde, et voilà le taureau pris. On en fait de même pour les chevaux, les veaux et les poulins; c'est là tout ce qu'il en coûte pour avoir une paire de bœufs ou de chevaux. Au reste, ces animaux ne sont sujets ici à aucune maladie; ils vivent longtemps, et ne meurent pour l'ordinaire que de vieillesse.

Il y a dans cette partie de la Louisiane cinq villages françois et trois illinois, dans l'espace de vingt-deux lieues, situés dans une longue

prairie, bornée à l'est par une chaîne de montagnes et par la rivière des Tamarouas; et à l'ouest, par le Mississipi. Les cinq villages françois composent ensemble environ cent quarante familles. Les trois villages sauvages peuvent fournir trois cents hommes en état de porter les armes. Il y a dans le pays plusieurs fontaines salées; l'une desquelles, à deux lieues d'ici, fournit tout le sel qui se consomme dans les contrées circonvoisines, et dans plusieurs postes de la dépendance du Canada. Il y a des mines sans nombre; mais comme il ne se trouve personne en état de faire les dépenses nécessaires pour les ouvrir et les travailler, elles restent dans leur état primitif. Quelques particuliers se bornent à tirer du plomb de quelques-unes, parce qu'il s'en trouve presqu'à la superficie des mines. Ils en fournissent le pays, toutes les nations sauvages du Missouri et du Mississipi, et plusieurs postes du Canada. Un Espagnol et un Portugais qui sont ici, et qui prétendent se connoître un peu en fait de mines et de minéraux, assurent que celles-ci ne diffèrent point des mines du Mexique et du Pérou; et que si on les fouilloit un peu avant, il est à croire qu'on trouveroit du minéral d'argent sous le minéral de plomb. Ce qu'il y a de

certain, c'est que le plomb en est très fin, et qu'on en tire quelque peu d'argent; on a trouvé aussi du borax dans ces mines, et de l'or en quelques endroits, mais en très petite quantité. Qu'il y ait des mines de cuivre, cela est indubitable, puisque de temps à autre on en trouve de très grands morceaux dans les ruisseaux.

Il n'est point, dans toute l'Amérique, de département plus vaste que celui de l'officier qui commande pour le roi aux Illinois. Au nord et nord-ouest, l'étendue en est illimitée : il s'étend dans les immenses pays qu'arrosent le Missouri et les affluents de ce fleuve, pays les plus beaux du monde. Que de nations sauvages dans ces vastes contrées s'offrent au zèle des missionnaires! Elles sont du district de MM. des missions étrangères, à qui l'évêque de Québec les a adjugées depuis plusieurs années. Ces MM. sont ici au nombre de trois, qui desservent deux cures françoises. On ne peut rien de plus aimable pour le caractère, ni de plus édifiant pour la conduite : nous vivons avec eux comme si nous étions membres d'un même corps.

Parmi les nations du Missouri, il en est qui paroissent avoir une disposition particulière à recevoir l'Évangile; par exemple, les Panisma-

has. L'un des Messieurs dont je viens de parler, écrivit un jour à un François qui commerçoit chez ces Sauvages, et il le pria dans sa lettre de baptiser les enfants moribonds. Le chef du village apercevant cette lettre : Qu'y a-t-il de nouveau, dit-il au François? Rien, repartit celui-ci. Mais quoi, reprend le Sauvage, parce que nous sommes de couleur rouge, ne pouvons-nous pas savoir les nouvelles? C'est le chef noir, reprit le François, qui m'écrit et me recommande de baptiser les enfants moribonds, pour les envoyer au grand Esprit. Le chef sauvage, parfaitement satisfait, lui dit : Ne t'inquiète point; je me charge moi-même de te faire avertir toutes les fois qu'il y aura quelque enfant en danger. Il assemble ses gens : Que pensez-vous, leur dit-il, de ce chef noir (c'est ainsi qu'ils appellent les missionnaires)? nous ne l'avons jamais vu, nous ne lui avons jamais fait de bien; il demeure loin de nous au delà du soleil, et cependant il pense à notre village; il nous veut faire du bien, et quand nos enfants viennent à mourir, il veut les envoyer au grand Esprit : il faut que ce chef noir soit bien bon.

Quelques négociants qui venoient de son village, m'ont cité des traits qui prouvent que

tout sauvage qu'il est, il n'en a pas moins d'esprit et de bon sens. A la mort de son prédécesseur, tous les suffrages de sa nation se réunirent en sa faveur. Il s'excusa d'abord d'accepter la qualité de chef; mais enfin contraint d'acquiescer, Vous voulez donc, leur dit-il, que je sois votre chef? j'y consens; mais songez que je veux être véritablement chef, et qu'on m'obéisse ponctuellement en cette qualité. Jusqu'à présent les veuves et les orphelins ont été dans l'abandon, je prétends que dorénavant on pourvoie à leurs besoins; et afin qu'ils ne soient point oubliés, je veux et je prétends qu'ils soient les premiers partagés. En conséquence, il ordonne à son *escapia*, qui est comme son maître d'hôtel, de réserver, toutes les fois qu'on ira à la chasse, une quantité de viande suffisante pour les veuves et les orphelins. Ces peuples n'ont encore que très peu de fusils. Ils chassent à cheval avec la flèche et la lance; ils environnent une troupe de bœufs, et il en est peu qui leur échappent. Les bêtes mises par terre, l'escapia du chef va en toucher de la main un certain nombre: c'est la part des veuves et des orphelins; il n'est permis à personne d'en rien prendre. Un des chasseurs, par inadvertance sans doute, s'étant mis en devoir d'en

couper un morceau, le chef sur-le-champ le tua d'un coup de fusil. Ce chef reçoit les François avec beaucoup de distinction; il ne les fait manger qu'avec lui seul, ou avec quelque chef de nation étrangère, s'il s'en rencontre. Il honore du titre de soleil le François le plus misérable qui se trouvera dans son village; et en conséquence il dit que le ciel est toujours serein tant que le François y séjourne. Il n'y a qu'un mois qu'il est venu saluer notre commandant : je suis allé exprès au fort de Chartres, à six lieues d'ici, pour le voir. C'est un parfaitement bel homme. Il m'a fait politesse à sa manière, et m'a invité à aller donner de l'esprit à ses gens, c'est-à-dire, à les instruire. Son village, à ce que rapportent les François qui y ont été, peut fournir neuf cents hommes en état de porter les armes.

Au reste, ce pays-ci est d'une bien plus grande importance qu'on ne s'imagine. Par sa position seule il mérite que la France n'épargne rien pour le conserver. Il est vrai qu'il n'a pas encore enrichi les coffres du roi, et que les convois sont coûteux : mais il n'est pas moins vrai que la tranquillité du Canada et la sûreté de tout le bas de la colonie en dépendent. Certainement sans ce poste, plus de communi-

cation par terre entre la Louisiane et le Canada. Autre considération : plusieurs quartiers du Canada, et tous ceux du bas fleuve se trouveroient privés des vivres qu'ils tirent des Illinois, et qui souvent sont pour eux d'une grande ressource. Le Roi, en faisant ici un établissement solide, pare à tous ces inconvénients : il s'assure de la possession du plus vaste, du plus beau pays de l'Amérique septentrionale. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la carte si connue de la Louisiane, et de considérer la situation des Illinois, et la multitude des nations auxquelles ce poste sert communément de barrière.

Je suis en l'union de vos saints sacrifices, etc.

LETTRE

Du P. Margat, missionnaire de la compagnie de Jésus, au Père *** de la même compagnie.

A Notre-Dame de la petite Anse, côte de Saint-Domingue, dépendante du Cap, ce 27 février 1725.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

J'AI reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je ne puis la lire que mon cœur ne s'attendrisse. Je vous avouerai même que les grands sentiments dont elle est remplie, ne contribuent pas peu à ranimer mon zèle, et à me soutenir dans les peines attachées au saint ministère, auquel Dieu, par son infinie miséricorde, a daigné m'appeler. Il y a long-temps, me dites-vous, que vous soupirez après les

missions : votre attrait seroit pour les plus laborieuses, et pour celles où il y a le plus à souffrir : une seule difficulté vous arrête, c'est le peu de disposition que vous vous sentez à apprendre des langues étrangères. Cet obstacle, m'ajoutez-vous, ne se trouve point dans nos missions de l'Amérique méridionale, et c'est ce qui vous les feroit choisir préférablement aux autres. Mais vous êtes bien aise de savoir à quels travaux elles engagent, le bien qu'il y a à faire pour avancer la gloire de Dieu et procurer le salut des ames, et enfin ce qu'on y trouve à souffrir dans l'exercice de nos fonctions. C'est sur quoi je vais vous satisfaire sans vous rien déguiser, et avec toute la sincérité que vous me connoissez.

Quand nous n'aurions d'autre occupation que celle d'être chargés de la conduite spirituelle des François que la richesse du commerce attire ici de toutes les provinces, il y auroit, ce me semble, de quoi contenter le zèle d'un homme apostolique. Prêcher, confesser, catéchiser, administrer les sacrements, visiter, consoler les malades, assister les moribonds, entretenir la paix et l'union dans les familles : voilà à quoi engage notre ministère. Mais ce n'en est qu'une partie : les Nègres esclaves ne

sont pas un moindre objet de notre zèle ; nous pouvons même les regarder comme notre couronne et notre gloire. En effet, il semble que la Providence ne les ait tirés de leur pays, que pour leur faire trouver ici une véritable terre de promission, et qu'il ait voulu récompenser la servitude temporelle, à laquelle le malheur de leur condition les assujettit, par la véritable liberté des enfants de Dieu, où nous les mettons avec un succès qui ne peut s'attribuer qu'à la grâce et aux bénédictions du Seigneur.

Vous ne serez pas fâché de connoître le caractère et le génie d'une nation, à la conversion de laquelle vous travaillerez peut-être un jour. L'idée que je vais vous en donner ne sera pas tout à-fait conforme à celle que se forment quelques-uns de nos commerçants, qui croient leur faire beaucoup d'honneur de les distinguer du commun des bêtes, et qui ont de la peine à s'imaginer que des peuples d'une couleur si différente de la leur, puissent être de la même espèce que les Européens. Il est vrai qu'à parler en général, ils sont communément grossiers, stupides, brutaux, plus ou moins, selon la différence des lieux où ils ont pris naissance; mais le commerce qu'ils ont avec les Européens et avec leurs compatriotes anciens dans la co-

lonie, les civilise et les rend dociles. Il s'en trouve même plusieurs parmi eux qui ont de l'esprit et du talent pour les arts auxquels on les applique, et où souvent ils réussissent mieux que les François. Leur simplicité naturelle les dispose en quelque sorte à mieux recevoir les vérités chrétiennes. Ils sont peu attachés aux superstitions de leur pays, et la plupart arrivent ici sans aucune teinture de religion. Comme il n'y a point de préjugés à vaincre, leurs esprits sont plus capables des impressions du christianisme, et c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Le baptême, pour peu qu'il leur soit connu, devient l'objet de leurs désirs. Ils le demandent avec des empressements incroyables, et ils témoignent une vénération profonde pour tout ce qui y a du rapport. Le jour où ils ont le bonheur d'y être admis, est le plus sacré de leur vie. Ceux qu'ils ont choisis pour parrains et marraines, acquièrent sur eux un droit auquel ils se feroient un scrupule de n'être pas soumis. A certains vices près, qui se ressentent du climat où ils sont nés, et qui sont fomentés par la licence de leur éducation et par les mauvais exemples qu'ils ont souvent devant les yeux, on ne trouveroit presque point d'obstacles à leur parfaite conversion.

Mais quand on les a une fois fixés par les engagements d'un légitime mariage, ces obstacles cessent d'ordinaire, et ils deviennent d'excellents chrétiens.

Ce sont ces pauvres esclaves au nombre d'environ cinquante mille, qui nous occupent continuellement dix-huit missionnaires que nous sommes. Quand nous ne trouverions d'autre bien à faire, que de baptiser les enfants d'une nation qui multiplie beaucoup, et qui s'accroît chaque année par la multitude des vaisseaux qui en transportent un grand nombre dans cette colonie, le zèle d'un ouvrier évangélique, auroit de quoi se satisfaire; il ne se passe guère de semaines qu'on n'en apporte cinq ou six à l'église, et quelquefois davantage. Ces enfants nés dans le sein de la religion, en apprennent de bonne heure les principes et les maximes; ils n'ont presque rien de la grossièreté de leurs pères; ils ont plus d'esprit et parlent notre langue plus purement et avec plus de facilité que la plupart des paysans et des artisans de France. Quand ils sont parvenus à un certain âge, et qu'on les a fixés par le mariage, il n'est pas rare de trouver parmi eux de saintes familles, ou règnent la crainte de Dieu, l'attachement constant à leurs devoirs, l'assi-

duité à la prière et aux plus fervents exercices du christianisme. On a vu de jeunes esclaves donner des preuves éclatantes de leur fermeté, et s'exposer aux plus rigoureux traitements, plutôt que de consentir aux sollicitations de ceux qui cherchoient à les séduire.

Quoique les Nègres nouvellement arrivés de Guinée, n'aient pas, généralement parlant, d'aussi heureuses dispositions, on ne laisse pas de les tourner assez aisément au bien. Il est vrai que le caractère de leur dévotion est conforme à la grossièreté de leur génie; mais on y trouve cette précieuse simplicité si vantée dans l'Évangile. Croire un seul Dieu en trois personnes, le craindre et l'aimer, espérer le Ciel, appréhender l'enfer, éviter le péché, réciter les prières, se confesser de temps en temps, communier lorsqu'on les en juge capables : voilà toute leur dévotion. Du reste, ils ont une docilité entière; ils nous écoutent avec attention, et pourvu que ce qu'on leur dit soit à leur portée, ils profitent insensiblement de nos instructions. Ils en confèrent ensemble à leur manière; les plus savants instruisent leurs compatriotes nouveaux venus, et leur donnent une grande idée du baptême, ce sont des semences qui fructifient avec le temps. Ils les

présentent ensuite au missionnaire afin qu'il les examine; ils leur font répéter en sa présence ce qu'ils leur ont appris; et lorsqu'on les trouve suffisamment instruits, et que d'ailleurs on est informé de leur bonne conduite, on détermine le jour qu'on les admettra au baptême.

On ne peut rien ajouter à la confiance et au respect que ces pauvres gens ont pour les missionnaires : ils nous regardent comme leurs pères en Jésus-Christ. C'est à nous qu'ils s'adressent dans toutes leurs peines; c'est nous qui les dirigeons dans leurs établissements, et qui les réconcilions dans leurs querelles; c'est par notre intercession qu'ils obtiennent souvent de leurs maîtres le pardon des fautes qui leur auroient attiré de sévères châtiments; ils sont convaincus que nous avons leurs intérêts à cœur, et que nous nous employons à adoucir la rigueur de leur captivité par tous les moyens que la religion et l'humanité nous suggèrent; ils y sont sensibles, et ils cherchent en toute occasion à nous en marquer leur reconnoissance. Si nous étions un plus grand nombre d'ouvriers, nous pourrions parcourir plus souvent pendant l'année les diverses habitations qui sont quelquefois éloignées de quatre ou cinq lieues de l'église; nos instructions plus

fréquentes produiroient de plus grands fruits, et ranimeroient la ferveur de ces bonnes gens : mais comme chacun de nous est seul dans son district, il ne nous est guère possible de nous éloigner de notre église, de crainte que pendant notre absence, on ne vienne nous chercher pour des malades qui sont toujours en grand nombre.

Voilà mon révérend Père, une légère idée de ce qui se peut faire ici d'avantageux pour la gloire de Dieu et le salut des ames : venons aux peines attachées à notre ministère. On n'en manque point, et ceux qui se consacrent à ces missions, doivent s'attendre à diverses épreuves. Il y en a que cause l'intempérie du climat, d'autres qui sont attachées à la nature des emplois. Il y en a de particulières pour les nouveaux venus, d'autres qui sont le fruit des travaux et du long séjour. Il y en a enfin qui crucifient le corps et altèrent la santé, et d'autres qui tourmentent l'esprit et affligent l'ame. Dans les unes et les autres on trouve de quoi exercer la patience.

Je ne vous dissimulerai pas que cette île présente d'abord un coup-d'œil charmant à un missionnaire nouvellement débarqué. Une vaste plaine, de vertes prairies, des habitations

bien cultivées, des jardins plantés, les uns d'indigo, et les autres de cannes à sucre, rangés avec art et symétrie; l'horizon borné ou par la mer ou par des montagnes couvertes de bois, qui s'élevant en amphithéâtre, forment une perspective variée d'une infinité d'objets différents; des chemins tirés au cordeau, bordés des deux côtés par des haies vives de citronniers et d'orangers; mille fleurs qui réjouissent la vue et parfument l'air : ce spectacle persuade à un nouveau venu, qu'il a trouvé une de ces îles enchantées qui ne subsistent que dans l'imagination des poètes. Mais toute riante qu'est cette image, mettez-vous dans l'esprit qu'il n'y a qu'une grande envie de faire fortune, ou un zèle ardent de travailler au salut des ames, qui puisse faire trouver quelque agrément dans ce séjour.

Je regarde comme une des plus grandes incommodités de cette île la chaleur excessive du climat, dont j'attribue en partie la cause à la situation même de l'île. Ses côtes sont assez basses; et comme elle est partagée dans toute sa longueur par une chaîne de hautes montagnes, elle reçoit par réflexion tous les rayons du soleil qui l'échauffent extrêmement. Cette conjecture me paroît d'autant mieux fondée,

que plus la plaine s'élargit, moins la chaleur est sensible. Au contraire dans les anses et dans les autres endroits plus serrés, tels que sont le Cap, le petit Goave, etc. les chaleurs y sont presque insupportables. Il est vrai que par une disposition admirable de la Providence, cette violente chaleur est modérée par deux sortes de vents qui soufflent régulièrement chaque jour; l'un qu'on appelle *brise*, se lève vers les dix heures du matin, et souffle de l'est à l'ouest jusqu'à quatre ou cinq heures du soir; l'autre qu'on nomme *vent de terre*, se lève de l'onest sur les six ou sept heures du soir, et dure jusqu'à huit heures du matin. Mais comme l'action de ces vents est souvent arrêtée ou interrompue par diverses causes, il reste toujours assez de chaleur pour fatiguer extraordinairement ceux que leurs affaires appellent hors de la maison, surtout depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir de l'été, qui dure presque neuf mois entiers. C'est dans ce temps-là qu'on est exposé à recevoir ces violents coups de soleil, qui causent des fièvres accompagnées de transports et de douleurs de tête inconcevables : elles mettent le sang et les esprits dans un très grand mouvement. J'en ai vu à qui l'on avoit mis sur la tête

des bouteilles d'étain remplies d'eau; l'agitation des esprits la faisoit bouillonner comme si la bouteille avoit été sur le feu. Si l'impression du soleil se fait sur la main ou sur la jambe, elle y cause une inflammation semblable à un érysipèle.

Nos habitants ont la précaution de ne sortir que rarement dans ces heures critiques, ou bien ils ne voyagent qu'en chaise : c'est une voiture qui est devenue très commune, et ce n'est plus une distinction de s'en servir. On nous a souvent pressés d'en user comme d'autres religieux qui ont leurs missions dans cette partie de l'île qui dépend de Léogane : mais nous n'avons pas cru jusqu'ici devoir nous procurer cette commodité, et nous nous contentons de quelques chevaux, souvent assez mauvais, à cause de la rareté des bons, et du prix excessif où les fait monter la quantité des chaises roulantes. Cependant notre ministère nous engage à de fréquents et pénibles voyages : il nous est même impossible de garder certaines mesures que la prudence sembleroit exiger, pour être en état de rendre de plus longs services. On nous vient chercher à toute heure, et le jour et la nuit, quelquefois pour plusieurs endroits éloignés les uns des autres, soit pour

confesser, soit pour administrer le baptême. A peine de retour d'un quartier, on nous appelle dans un autre. Souvent, après une course fatigante, lorsque nous croyons prendre un peu de repos, on vient au milieu de la nuit interrompre notre sommeil, pour courir à un prétendu moribond, qui se porte quelquefois mieux que nous. Encore est-on heureux, lorsque pendant ces courses on n'est point accueilli de ces orages soudains et violents, qui se forment presque toutes les après-dînées depuis le mois d'avril jusqu'au mois de novembre. Les rayons du soleil élevant le matin les vapeurs de la terre, les ramassent, et en forment le soir des espèces d'ouragans, toujours accompagnés d'éclairs, de tonnerre et d'un vent impétueux. La pluie tombe alors si abondamment, qu'en un instant on est tout percé. Ce ne seroit ailleurs qu'un rafraîchissement; mais ici ces sortes d'accidents sont suivis d'ordinaire de quelques accès de fièvre, ou de quelque autre fâcheuse incommodité.

Quoique les chaleurs soient moins vives dans les maisons, on ne laisse pas d'en souffrir beaucoup; elles vous jettent dans l'abattement, et vous ôtent les forces et l'appétit. Une quantité prodigieuse de mouches achèvent de vous dé-

soler. Il faut porter à tout moment le mouchoir au visage pour les chasser, ou pour en essuyer la sueur qui découle en abondance. Peut-être croirez-vous qu'on se sent soulagé, lorsque le soleil est sur son déclin : point du tout. Le vent qui tombe tout-à-coup avec le soleil, vous laisse respirer un air étouffant produit par les vapeurs de la terre échauffée, qui ne sont plus dissipées par la bise. Si vous voulez sortir pour jouir de la fraîcheur des soirées, vous vous trouvez investi d'une armée de maringouins, qui vous obligent de rentrer au plus vite dans la maison, et de vous y renfermer. Il y a des temps où, quelques précautions qu'on prenne, on en est tourmenté pendant toute la nuit. Le bruit importun de leur bourdonnement et la pointe aigue de leur trompe, vous agitent sans cesse, et vous causent de longues et de dangereuses insomnies. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que vers le minuit le temps change, et que le vent de terre qui souffle pour lors avec plus de force, amène la fraîcheur. On seroit tenté d'en jouir; mais il faut bien s'en donner de garde, il faut même avoir soin de se couvrir, si l'on ne veut s'exposer à de fâcheuses maladies.

Ce n'est pas dire que le soleil ait la même

force pendant toute l'année : les vents du nord qui soufflent depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mars, modèrent les chaleurs et amènent des pluies qui rafraîchissent l'air ; mais ces pluies sont si abondantes, que les rivières débordent, et que les chemins se rompent et deviennent presque impraticables. Comme l'air humide et grossier cause dans cette saison une infinité de maladies, c'est le temps où un missionnaire est le plus occupé au dehors. Il est obligé de passer des rivières à la nage, de se traîner dans les boues, de grimper des montagnes, de traverser des forêts, de s'exposer à mille incommodités, dont la moindre est d'avoir toute la journée la pluie sur le corps. Ce fut dans une semblable saison que nous perdîmes le P. Vanhove. Ce missionnaire, que son zèle entraînoit au delà de ses forces, étant appelé pour un malade, s'obstina à vouloir passer une rivière que l'orage avoit grossie. La violence des eaux l'emporta, et ce ne fut que le lendemain qu'on trouva son corps fort loin de l'endroit où il étoit tombé. C'est ainsi que, victime de sa charité, il couronna une vie sainte, par une mort que nous avons regardée comme une espèce de martyre.

Il est difficile qu'un air toujours embrasé,

ou épaissi par des vapeurs malignes, ne cause de fréquentes maladies; mais c'est principalement aux nouveaux venus qu'il est contraire. On n'en voit guère qui, à leur arrivée, ne paient le tribut. Il y en a qui s'en défendent, les uns trois mois, les autres six, quelques-uns un an et même deux ans; mais il y en a peu qui s'en exemptent. L'attaque est vive et brusque les huit premiers jours que la maladie se déclare; si elle traîne en longueur, c'est un signe certain de guérison. Le défaut de soins et de ménagement est plus à craindre que la malignité du mal. Si la maladie du pays s'y mêle, le malade tombe dans une mélancolie profonde, dont on a bien de la peine à le tirer. Ajoutez les chaleurs excessives, qui étant si fâcheuses aux personnes saines, ne peuvent être qu'insupportables à ceux que le poids du mal accable. J'ai passé par cette épreuve, et je crus un temps que je deviendrois absolument inutile à cette mission : mais grâce à Dieu ma santé s'est affermie, et je suis plus en état que personne d'en supporter les travaux.

Il ne faut que considérer le petit nombre de missionnaires que nous sommes, pour comprendre qu'il n'est pas possible de ménager la santé des convalescents, autant qu'il seroit né-

cessaire pour leur parfait rétablissement. Lorsque j'arrivai ici accompagné de plusieurs autres missionnaires, on ne songea d'abord qu'à profiter d'un secours attendu depuis long-temps. A peine fûmes-nous débarqués, qu'on destina les uns à remplir les postes vacants, et les autres à desservir les quartiers nouvellement établis. Le district qui m'échut en partage, étoit le plus étendu de toute la mission. Je ne tardai guère à être attaqué de la maladie ordinaire. L'éloignement où j'étois du centre de la mission, fit que je m'obstinai à continuer mes fonctions plus long-temps que la violence du mal ne le permettoit. Je me traînois, le mieux qu'il m'étoit possible, en allant assister les malades; et quand je ne pouvois souffrir le cheval ni marcher à pied, je me faisois porter dans un hamac, et souvent il arrivoit qu'en administrant les sacrements je tombois en foiblesse. Enfin il fallut me transporter à notre maison du Cap, où ma vie fut quelque temps en danger. Le P. de la Verouillère étant parti pour remplir le poste que je laissois vide, fut pris de la même maladie, et en mourut. Mes forces n'étoient pas encore bien rétablies, qu'il me fallut le remplacer. Ce retour précipité produisit plusieurs rechutes qui reculèrent ma guérison.

C'est cette complication de travail et de maladie qui a mis au tombeau les PP. de Baste, Lexi, Allain, et Michel. Si l'on eût pu ménager les nouveaux venus, et leur laisser essuyer les premières maladies dans notre maison du Cap, où l'on ne manque d'aucun secours nécessaire, nous n'aurions pas perdu d'excellents sujets que la mort a enlevés à la fleur de l'âge. Mais cette sorte d'épreuve ne regarde point les personnes d'un âge avancé : au contraire ce climat est favorable pour les vieillards, et ils y trouvent de quoi réchauffer les glaces de l'âge. Nous en avons quelques-uns qui sont venus fort âgés dans cette île. Ils s'y sont sentis comme renaître, et ils soutiennent encore aujourd'hui tout le poids du travail avec plus de courage et de vigueur que les plus jeunes d'entre nous.

Une autre épreuve qui peut étonner un nouveau missionnaire accoutumé au tumulte des villes d'Europe et à la vie sociale de nos maisons, c'est la solitude : elle est extrême, lorsque son ministère ne l'appelle point au dehors : il se trouve seul dans une maison isolée et environnée de bois et de montagnes, loin des secours dont on peut avoir besoin à toute heure, livré à la merci de deux Nègres,

dont toute l'attention est quelquefois de nuire à leur maître. Dans le temps des grandes pluies et des débordements de rivières très fréquents, on passe quelquefois jusqu'à huit jours entiers sans voir personne. C'est alors que le don de la prière et de l'étude est absolument nécessaire pour n'être pas livré à l'ennui. Ce n'est pas qu'on ne puisse trouver de l'occupation sans sortir de chez soi : la décoration et l'entretien de son église en peuvent fournir; on peut aussi s'appliquer avec agrément et utilité à la culture d'un petit jardin. Les légumes de France y viennent bien communément. Un pareil amusement ôte à un désert cet air triste et sauvage qui en rendroit le séjour moins supportable. C'est de plus l'unique ressource qu'on ait pendant le cours de l'année, pour subsister le carême et les jours d'abstinence, le poisson étant ici fort rare, moins par la stérilité des rivières ou de la mer, que par la négligence des habitants.

Mais, me direz-vous, nos maisons sont-elles si éloignées les unes des autres qu'on ne puisse se voir de temps en temps? Je vous répondrai que ceux qui demeurent dans la plaine, ayant des voisins à trois ou quatre lieues, peuvent avoir quelque commerce ensemble, soit en se

voyant chez eux, soit en se rendant au Cap, où est la mission principale. Mais ce plaisir, le seul que nous puissions goûter, est bien modéré par la peine du voyage, et par l'appréhension continuelle que, pendant notre absence, on ne vienne nous demander pour quelque malade. Il y en a d'autres en grand nombre dont le département est dans des lieux de difficile accès, dans de doubles montagnes souvent environnées de rivières dangereuses : ceux-là ne sortent que rarement, et il y en a tel que je n'ai pu voir qu'une fois depuis six ans que je suis dans cette mission. Il est vrai qu'on pourroit égayer sa solitude par le commerce qu'on entretiendroit avec quelques-uns des habitants : mais, pour de bonnes raisons, nous nous sommes mis sur le pied de ne sortir de chez nous que lorsque la bienséance ou la charité nous appelle au dehors.

Enfin, mon révérend Père, sans parler de beaucoup d'autres incommodités particulières à ces îles, telles que sont une multitude d'insectes de toute espèce, dont les uns sont venimeux et les autres très importuns, je m'arrête aux seules peines attachées à notre emploi. Ce n'en est pas une petite que le dégoût causé par notre assiduité continuelle auprès des Nègres.

On en confesse quelquefois plus de cent en une matinée. L'odeur du tabac en fumée dont ils ne peuvent se passer, jointe à celle de l'eau-de-vie de cannes, dont ils sont très friands, compose un parfum qui fait soulever le cœur à ceux qui n'y sont pas encore accoutumés. Il en coûte encore plus à la nature, lorsqu'on les assiste dans leurs maladies. On les trouve dans leurs cabanes, étendus par terre sur un méchant cuir qui leur sert de lit, au milieu de la fange et de l'ordure, souvent couverts d'ulcères depuis la tête jusqu'aux pieds. La chaleur étouffante de ces réduits fermés de tous côtés, et où il y a toujours du feu; la fumée épaisse et la mauvaise odeur qui y règnent, sont un rude exercice pour un missionnaire obligé d'y passer les heures entières, afin de les disposer à recevoir les sacrements, et de les aider à mourir saintement. D'ailleurs, comme ils sont la plupart extrêmement grossiers, ils demandent une application infinie; et ce n'est qu'à force de leur rebattre les principes de la religion, qu'on peut les instruire.

C'est surtout dans l'exercice de la confession qu'on a le plus à travailler. La plupart s'y présentent comme des statues qui ne disent rien, à moins qu'on ne les interroge. D'autres

vous accablent par le détail ennuyeux de mille inutilités, qu'on est obligé d'écouter avec patience pour ne les pas rebuter. La discussion de leurs intérêts est une autre source d'embarras : nous sommes les juges nés de leurs différends, et il faut une extrême patience pour les écouter et les mettre d'accord. Je ne vous dirai rien de ce qu'on a à souffrir de la part de leurs maîtres : s'il y a ici, comme en Europe, des personnes d'une vie exemplaire et édifiante, il y en a d'autres dont la conduite peu réglée est une source d'inquiétude et d'affliction pour ceux à qui Dieu a confié le soin de leurs ames.

Voilà, mon révérend Père, un exposé fidèle des travaux et des souffrances que cette mission présente à ceux qui s'y consacrent. Je me flatte que vous viendrez bientôt les partager avec nous, et que l'exemple d'un zèle aussi ardent que le vôtre, ranimera notre ferveur, et nous aidera à soutenir avec plus de courage les peines attachées à notre ministère. Je suis avec respect, etc.

LETTRE

Du P. Margat, missionnaire de la compagnie de Jésus, au P. de la Neuville, de la même compagnie, procureur des missions de l'Amérique.

A Notre-Dame de la petite Anse à Saint-Domingue, dépendante du Cap, ce 20 novembre 1730.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

LES Mémoires de Trévoux, de l'année 1729, me tombèrent, il y a peu de jours, entre les mains. En lisant l'article 59 du mois de juin, je fus arrêté par une dissertation sur la pintade, dont on donne l'extrait: cette dissertation est de M. Fontanini, archevêque titulaire d'Ancyre. Il l'a composée en expliquant une agathe antique, sur laquelle est gravée la tête de la déesse Isis.

Parmi les ajustements qui ornent la tête de la déesse, et dont l'illustre dissertateur donne des explications aussi ingénieuses que savantes, il insiste particulièrement sur un oiseau qui orne la partie supérieure du front de la déesse. Cet oiseau est, selon les antiquaires, celui que les Romains appeloient *afra avis*, et que l'on appelle indifféremment en Europe, poule d'Afrique, de Barbarie, de Guinée, de Numidie, de Tunis, de Mauritanie, et le plus ordinairement encore *pintade*.

Le savant prélat qui convient de tous ces noms, prétend que quelques auteurs l'ont confondu mal à propos avec un autre oiseau appelé *méléagride*. Comme vous n'ignorez pas, mon révérend Père, que les pintades sont ici très communes, vous vous persuadez aisément que nous sommes plus en état de juger de la vérité des faits énoncés dans la dissertation, qu'on ne peut l'être en Europe. Je me suis donc imaginé que je ferois plaisir aux naturalistes, de donner, par manière d'examen critique, quelques éclaircissements sur cette dissertation. Les savants sont sujets à se tromper comme les autres; c'est un apanage de l'humanité, et ce que j'ai à dire ne peut rien diminuer de l'estime que l'on fait avec tant de

justice d'un mérite aussi solidement établi que l'est celui du savant prélat dont je réfute le sentiment. Mon dessein est de faire voir dans cette courte dissertation, que M. Fontanini n'est pas suffisamment fondé à chercher une différence spécifique entre la pintade et la méléagride.

Parmi un assez grand nombre d'auteurs qui ont parlé de la pintade et de la méléagride, il y en a qui les ont confondues et n'en ont fait qu'une espèce : tels sont Varron, Columelle et Pline. D'autres les ont distinguées, et en ont fait deux diverses espèces, tels que Suétone et Scaliger; avec cette différence, que Scaliger prétend mettre Varron de son côté, en quoi il est abandonné du savant prélat qui critique son opinion. Il est à propos de rapporter d'abord le passage de Varron, dont le texte est comme la base de cette question, et donne lieu à la dispute qui est entre M. Fontanini et Scaliger. Varron, au IXe chapitre du 3e livre de l'Agriculture, distingue trois espèces de poules différentes, par autant de noms distingués : il nomme la première *villatica*, la seconde *rustica*, et la troisième *africana*. C'est en parlant de cette troisième espèce qu'il s'explique ainsi : *Gallinæ sunt aliæ, grandes, variæ, gibberæ,*

quas meleagrides appellant Græci. Hæ novissimè in triclinium gallearium introierunt è culinâ propter fastidium hominum: veneunt, propter penuriam, magnò.

La simple lecture de ce texte fait voir que Varron ne pouvoit s'expliquer ni plus clairement, ni plus précisément, pour faire entendre que la pintade et la méléagride sont de la même espèce. Cependant Scaliger a cru y trouver deux espèces distinguées, en supposant qu'il devoit y avoir un point après *gibberæ*, et qu'on devoit lire ensuite: *Quas meleagrides appellant Græci, hæ novissimè*, etc. Mais outre que cette ponctuation est uniquement de l'invention de Scaliger, et qu'on n'en trouve aucun vestige dans les différents exemplaires, c'est qu'elle feroit tomber Varron dans une contradiction palpable, en ce qu'après avoir posé pour principe qu'il n'y a que trois espèces de poules, il y en ajouteroit là même une quatrième; ce qui est absurde, au sentiment de M. Fontanini.

Comme mon unique but est d'éclaircir cette question, avant que de réfuter le sentiment du savant prélat, je crois devoir faire un commentaire abrégé de ce texte de Varron. En premier lieu, *gallinæ sunt*, dit-il; la pintade doit être en effet rangée sous le genre des pou-

les, elle en a tous les attributs et toutes les qualités : crête, bec, plumage, ponte, couvée, soin de ses petits. En second lieu, les différences des poules pintades sont fort bien désignées par Varron, dans ces paroles : *grandes*, *variæ*, *gibberæ*. *Grandes :* elles sont effectivement plus grosses que les poules communes. *Variæ :* leur plumage est tout moucheté. Il y en a ici de deux couleurs : les premières ont des taches noires et blanches, disposées en forme de rhomboïdes ; d'autres sont d'un gris plus cendré. Les unes et les autres sont blanches sous le ventre, au dessous, et aux extrémités des ailes. *Gibberæ* : leur dos, en s'élevant, forme une espèce de bosse, et représente assez naturellement le dos d'une petite tortue. Cette bosse n'est cependant formée que du replis des ailes : car, lorsqu'elles sont plumées, il n'y a nulle apparence de bosse sur le corps. Ce qui la fait paroître davantage, c'est que leur queue est courte et recourbée en bas, et non pas élevée et retroussée en haut, comme celle des poules communes.

Cette description, que Varron fait de la pintade, est fort juste, mais elle n'est pas complète : je vais suppléer à ce qui lui manque. Elle a le cou assez court, fort mince, et légèrement

couvert de duvet. Sa tête est singulière: elle n'est point couverte de plumes, mais revêtue d'une peau spongieuse, rude et ridée, dont la couleur est d'un blanc bleuâtre. Le sommet est orné d'une petite crête en figure de corne, de la hauteur de cinq à six lignes: c'est une substance cartilagineuse. Gesner, à ce qu'on rapporte, la compare au *corno* du bonnet ducal, que porte le doge de Venise. Il y a pourtant de la différence, en ce que le *corno* du bonnet ducal est incliné sur le devant, comme la corne de la licorne: au lieu que la corne de la pintade est un peu inclinée en arrière, comme celle du rhinocéros. De la partie inférieure de la tête, qu'on peut appeler, quoiqu'improprement, les joues de la pintade, pend de chaque côté une barbe rouge et charnue, de même nature et de même couleur que la crête des coqs. Enfin, sa tête est terminée par un bec trois fois plus gros que celui des poules communes, très pointu, très dur, et d'une belle couleur rouge.

Ajoutons encore, pour donner une description plus exacte de la pintade, qu'elle pond et couve de même que les poules ordinaires. Ses œufs sont plus petits et moins blancs; ils tirent un peu sur la couleur de chair, et sont marquetés de points noirs. On ne peut guère l'ac-

coutumer à pondre dans le poulailler : elle cherche le plus épais des haies et des broussailles, où elle pond jusqu'à cent cinquante œufs successivement, pourvu qu'on en laisse toujours quelqu'un dans son nid. On ne permet guère aux pintades domestiques de couver leurs œufs, parce que les mères ne s'y attachent point et abandonnent souvent leurs petits ; on aime mieux les faire couver par des poules d'Inde, ou par des poules communes. Rien n'est plus joli que les jeunes pintades : elles ressemblent à de petits perdreaux : leurs pieds et leur bec rouges, joints à leur plumage qui est alors d'un gris de perdrix, les rendent très agréables : on les nourrit avec du millet ; mais elles sont fort délicates et très difficiles à élever.

La pintade est un animal extrêmement vif, inquiet et turbulent : elle court avec une vitesse extraordinaire, à peu près comme la caille et la perdrix ; mais elle ne vole pas fort haut. Elle se plaît néanmoins à se percher sur les toits et sur les arbres, et s'y tient plus volontiers pendant la nuit que dans les poulaillers. Son cri est aigre, perçant, désagréable, et presque continuel : c'est une fâcheuse musique pour ceux qui n'y sont pas accoutumés, et encore plus pour les malades, et pour ceux qui sont

sujets à des insomnies. Du reste, elle est d'humeur querelleuse, et veut être la maîtresse dans la basse-cour. Les plus grosses volailles, et même les poules d'Inde, sont forcées de lui céder. La dureté de son bec et l'agilité de ses mouvements la font respecter de toute la gent volatile. Sa manière de combattre est à peu près semblable à celle que Salluste attribue aux cavaliers numides : leurs charges, dit-il, sont brusques et précipitées; si on leur résiste, ils tournent le dos, et un instant après ils font volte-face; cette perpétuelle alternative harcelle extrêmement l'ennemi. Les pintades, qui se sentent du lieu de leur origine, ont conservé le génie numide. Les coqs d'Inde, glorieux de leur corpulence, se flattent de venir aisément à bout des pintades; ils s'avancent contre elles avec fierté et gravité; mais celles-ci les désolent par leurs marches et contre-marches: elles ont plutôt fait dix tours, et donné vingt coups de bec, que ceux-là n'ont pensé à se mettre en défense.

Les pintades ne sont point naturelles de l'Amérique, elles nous viennent de Guinée : les Génois les ont apportées avec les premiers Nègres, qu'ils s'étoient engagés d'amener aux Castillans dès l'année 1508. Les Espagnols

n'ont jamais pensé à les rendre domestiques; ils les ont laissé errer à leur fantaisie dans les bois et dans les savannes, où elles sont devenues sauvages; et comme ils ont peu d'inclination pour la chasse des oiseaux, elles s'y sont multi[illegible]es à l'infini. On ne peut guère voyager sur les terres espagnoles, qu'on n'en trouve des bandes très nombreuses. On les appelle *pintades marrones*. C'est une épithète générale que les Espagnols d'Amérique, et à leur exemple nos François donnent à tout ce qui est sauvage et errant. Lorsque les François commencèrent à s'établir dans cette colonie, il y en avoit prodigieusement sur nos terres, mais, comme ils sont grands destructeurs de gibier, ils en ont tué une si grande quantité, qu'il n'en reste presque plus. C'est un des mets les plus exquis qu'on puisse servir sur table, sa chair est tendre et d'un goût qui surpasse celui des faisans. Le goût des pintades domestiques n'est pas si relevé, quoiqu'il soit meilleur que celui des autres volailles. Une jeune pintade, cuite à la broche, n'est pas inférieure au perdreau : les vieilles ne se mangent qu'en pâté ou bien à la daube; c'est un mets très délicat.

Il semble que la bonté de cet oiseau et sa

fécondité devroient engager nos habitants à en garnir leurs basses-cours, préférablement à toute autre volaille. Deux inconvénients s'y opposent : le premier est son cri tout-à-fait incommode : on pourroit y remédier en éloignant le poulailler de la maison ; mais outre qu'elles seroient en proie aux Nègres, il seroit difficile, pour peu qu'elles se multipliassent, de les tenir renfermées dans un même lieu ; quelques-unes ne manqueroient pas de s'échapper, et se perchant la nuit sur le toit de la maison ou sur les arbres voisins, elles y feroient entendre continuellement leurs cris importuns. Le second inconvénient, c'est qu'il faudroit se priver de toute autre volaille.

Il est à observer que, quoique les pintades marrones et domestiques soient d'une même espèce, celles que nous élevons dans nos maisons, ne viennent point de race espagnole marrone. On n'a jamais pu accoutumer celles-ci à rester dans les basses-cours : elles ont été apportées de Guinée il y a environ treize à quatorze ans ; c'est depuis ce temps-là qu'elles ont beaucoup multiplié : leur nombre se seroit même bien plus augmenté, sans les raisons que je viens d'apporter.

Après ces éclaircissements que j'ai cru né-

cessaires, il s'agit d'examiner la critique de M. Fontanini; sur quoi je dis d'abord, qu'il ne me paroît pas que le savant prélat ait raison de distinguer la pintade de la méléagride. Il s'est appuyé sur l'autorité de Suétone, pour faire cette distinction; mais il me semble que, dans la matière dont il s'agit, cet auteur doit être moins écouté que Varron, Columelle et Pline. Ceux-ci sont naturalistes de profession; au lieu que Suétone n'a fait son capital que de faits concernant l'histoire, et d'intrigues politiques. D'ailleurs, les différences que M. l'archevêque d'Ancyre produit, ne sont point assez réelles ni assez marquées, pour fonder une pareille distinction contre le sentiment de Varron et de Columelle.

La méléagride, dit-on, est marécageuse. Il eût été bon d'en produire la preuve et de citer les auteurs qui en portent ce témoignage. Quoi qu'il en soit, la pintade marrone se trouve également dans les lieux aquatiques, sauvages et marécageux. La méléagride, ajoute-t-on, est peu soigneuse de ses petits qu'elle abandonne souvent. La pintade en fait de même, ainsi que je l'ai déjà remarqué. On continue : la chair de la méléagride est mauvaise. On le dit sans doute sur le témoignage

de Pline, que nous allons examiner tout à l'heure. La pintade, dit-on encore, est beaucoup plus grosse et plus grasse que la méléagride. Il y a des pintades fort grosses; il y en a de sèches et de maigres. Il y en a aussi de plus grosses les unes que les autres. Cette même diversité ne se rencontre-t-elle pas dans les poules ordinaires? s'avisera-t-on pour cela d'y trouver des espèces différentes? Enfin on finit par dire que les appendices charnues et cartilagineuses qui pendent aux joues des pintades, sont rouges, et que les méléagrides les ont bleues. Je voudrois les voir pour en juger. Qu'on se rappelle ce que j'ai déjà dit, que la tête de la pintade et une partie de son cou sont de couleur bleue, et l'on verra que cette prétendue différence n'est qu'une erreur, et que, faute d'attention, on a confondu tantôt les appendices barbues avec la peau, et tantôt la peau avec les appendices. D'ailleurs, quand les pintades sont encore jeunes, ces barbes ne leur pendent point encore assez sensiblement pour se faire bien remarquer. On ne voit pour lors que la couleur bleue de la peau au bas de la tête. Lorsque les pintades vieillissent, les barbes charnues prennent un rouge bien plus foncé et plus obscur, au lieu que la peau

du cou, s'allongeant et se rétrécissant davantage dans les jeunes, frappe plus les yeux, et se fait mieux remarquer que les appendices. C'est ce changement qui aura donné lieu à la méprise des auteurs qui ont écrit sur la poule de Numidie, et qui aura fondé la différence prétendue des appendices dans la pintade et dans la méléagride, dont on aura fait mal à propos deux espèces différentes.

Revenons maintenant au passage de Varron, et comparons ce qu'il dit à la fin de ce passage, avec les paroles de Pline, qui ne paroissent pas s'y accorder, et qui par là jettent de l'obscurité dans cette question. Je répète ces termes : *Hæ novissimè*, dit-il, *in triclinium gallearium introierunt è culinâ propter fastidium hominum : veneunt, propter penuriam, magnò.* Ces paroles montrent évidemment que les pintades ou méléagrides s'étoient introduites depuis quelque temps à Rome, et que ceux qui tenoient des tables délicatement servies, se dégoûtant des mets ordinaires, ne trouvoient rien de plus propre à réveiller leur appétit que ces oiseaux, ce qui les rendoit extrêmement chers. Rien de plus naturel que le sens de ces paroles, et rien en même temps de plus conforme à la vérité. Horace, Pétrone, Juvénal et Martial

nous le confirment en plusieurs endroits de leurs ouvrages. La pintade est en effet excellente, et elle doit faire l'ornement et les délices des meilleures tables.

Il faut rendre justice à M. Fontanini; il a fort bien compris le sens du passage de Varron; et c'est avec raison qu'il a censuré Pline, du moins quant à un article que je vais examiner. Pline, après s'être expliqué sur les poules de Numidie, à peu près dans les mêmes termes que Varron, finit en disant qu'elles sont chères et très recherchées à Rome, *propter ingratum virus*.

L'illustre archevêque d'Ancyre critique Pline sur deux choses : 1° sur ce qu'à l'exemple de Varron, il a confondu mal à propos la pintade avec la méléagride; 2° sur ce qu'il a mal compris, ou mal rendu le sens de Varron touchant le *fastidium hominum*.

A l'égard du premier article, j'ai déjà fait voir que c'est avec raison que Columelle et Varron ont confondu la pintade avec la méléagride, qui ne diffère en effet que de nom. Elle s'appelle *poule pintade* ou *africaine* chez les Romains, et *méléagride* chez les Grecs. Par conséquent Pline n'a pu mieux faire que de se conformer au sentiment de ces deux habiles

naturalistes. Pour ce qui est du second article, qui concerne le *fastidium hominum* de Varron, que Pline rend par ces mots, *propter ingratum virus*, je pense comme M. Fontanini, et en quelque sorte je serois porté à croire qu'il est répréhensible : car supposant, comme le savant prélat en convient, que Pline et Varron sont de même sentiment sur la pintade et la méléagride, qu'ils regardent comme étant une seule et même espèce, il faut nécessairement ou que Pline n'ait pas compris le *fastidium hominum* de Varron, ou que ces mots *propter ingratum virus* soient fautifs, et que le texte ait été corrompu. En voici la preuve.

Tous deux, Varron et Pline, conviennent que la pintade et la méléagride sont la même chose; tous deux s'accordent à dire qu'elles sont fort recherchées des Romains; qu'elles sont fort chères en Italie, et qu'elles font les délices des bonnes tables : mais Varron prétend qu'elles ne sont recherchées que par les gens de bonne chère, *propter fastidium hominum*, c'est-à-dire, que pour piquer leur goût et les remettre en appétit; et Pline veut qu'elles ne soient rares que *propter ingratum virus;* quel rapport et quelle conséquence!

Le plus savant des commentateurs de Pline,

que la mort nous a enlevé depuis peu (le P. Hardouin), dit là-dessus que ce naturaliste a voulu nous faire entendre que la pintade étoit en soi-même un fort mauvais ragoût, et qu'il n'étoit en vogue que par la fantaisie dépravée des Romains, qui cherchoient, comme on fait encore aujourd'hui, à ranimer leur goût par un mets qui n'avoit rien de bon que sa rareté et sa cherté. La remarque est fort bonne tant qu'elle se renferme dans le général; mais on me permettra de la trouver très mal appliquée à l'espèce particulière dont il s'agit, parce qu'en effet la pintade par elle-même mérite la préférence chez les gens d'un goût délicat, et qu'elle est très capable de devenir l'objet d'un raffinement de sensualité. Je conviendrai, si l'on veut, que la rareté d'un mets, quoique d'une bonté médiocre, en fait souvent le prix; qu'il y a même des ragoûts détestables auxquels une débauche outrée peut donner de la vogue; mais on conviendra aussi avec moi qu'il est hors de vraisemblance, que des auteurs tels que Varron, Pétrone, Horace, Juvenal et Martial aient fait à l'envi l'éloge de la pintade, si elle avoit été, ainsi que Pline s'exprime, un ragoût d'empoisonneur : *propter ingratum virus.*

Concluons donc en premier lieu contre

M. Fontanini, que Varron ayant une parfaite connoissance de la pintade et de la méléagride, s'est exprimé très exactement et très clairement, soit quand il les a réunies sous une même espèce, soit lorsqu'il a marqué la raison de sa rareté et du prix qu'elle coûtoit à Rome. Concluons en second lieu avec M. Fontanini que Pline n'a pas compris, ou a mal rendu le sens de Varron, ou qu'il n'a pas bien connu la nature de la pintade, ou enfin, ce qui me paroît plus vraisemblable, que le texte de Pline n'est pas fidèlement rapporté, de la manière dont on le cite. Je crois avoir raison de m'attacher à ce dernier sentiment, par l'estime que l'on doit avoir pour un si habile homme, n'étant pas croyable que la poule de Numidie fût assez peu connue de ce savant naturaliste, pour qu'il en ait pu porter un jugement si faux.

Ce qui me fait croire que le texte pourroit être altéré dans cet endroit, c'est que les termes qu'on rapporte comme de lui, sont extraordinaires, et tout à fait obscurs : *Veneunt magnò propter ingratum virus.* Ces derniers mots me paroissent incompréhensibles et nullement faits l'un pour l'autre. A-t-on jamais pensé qu'une viande fût chère et recherchée, parce qu'elle est détestable et capable d'empoison-

ner ? D'ailleurs, que signifie un poison ingrat ou désagréable? Un écrivain judicieux et aussi sensé qu'est Pline, seroit-il capable d'employer une expression si bizarre et si ridiculement entortillée? Ceux qui sont à portée de consulter les différentes éditions, pourront peut-être y trouver de quoi confirmer mon sentiment; c'est ce que j'abandonne à leurs recherches, faute de commodité et de loisir pour pouvoir le faire moi-même. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

---

son ingrat
ux et aussi
l'employer
lement en-
e consulter
peut-être y
ment; c'est
hes, faute
pouvoir le
oup de res-

LETTRE

Du P. Margat, missionnaire de la compagnie de Jésus, à P. de la Neuville, de la même compagnie, procureur des missions de l'Amérique.

A Notre-Dame de la petite Anse, côte de Saint-Domingue, dépendante du Cap, ce 2 février 1729.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

AVANT que de répondre aux questions que vous me faites sur les Indiens qui habitoient anciennement l'île de Saint-Domingue, permettez-moi de me réjouir un moment avec vous de l'idée de ce bon ecclésiastique dont vous me parlez dans votre lettre. Touché, dites-vous, de l'abandon où on lui a dit qu'étoient les Nègres marrons de nos colonies françoises, il a fait des instances à la Cour pour être envoyé

auprès d'eux en qualité de missionnaire, et leur procurer les secours spirituels dont ils manquent.

Il est vrai que quelque vif qu'ait pu être jusqu'ici notre zèle, il ne s'est pas encore étendu si loin. Si ce vertueux ecclésiastique dont la charité est louable, eût eu une juste idée des Nègres marrons, il auroit sans doute cherché d'autres objets à son zèle, et auroit rendu plus de justice à notre conduite.

Le terme de *marron*, dont l'étymologie n'est pas fort connue même aux îles, vient du mot espagnol *simarron*, qui veut dire *un singe*. On sait que ces animaux se retirent dans les bois, et qu'ils n'en sortent que pour venir furtivement se jeter sur les fruits qui se trouvent dans les lieux voisins de leur retraite, et dont ils font un grand dégât. C'est le nom que les Espagnols, qui les premiers ont habité les îles, donnèrent aux esclaves fugitifs, et ce nom a passé depuis dans les colonies françoises.

En effet, lorsque les Nègres sont mécontents de leurs maîtres, ou qu'après avoir fait un mauvais coup, ils appréhendent le châtiment, ils fuient dans les bois et dans les montagnes; ils s'y cachent pendant le jour, et la nuit se répandent dans les habitations voisines,

pour y faire leurs provisions, et enlever tout ce qui tombe sous leurs mains. Quelquefois même, lorsqu'ils ont su se procurer des armes, ils s'attroupent pendant le jour, se mettent en embuscade, et viennent fondre sur les passants; en sorte qu'on est souvent obligé d'envoyer des détachements considérables pour arrêter leurs brigandages, et les ranger au devoir. Jugez de là quelle figure feroit un missionnaire parmi ces sortes de gens. S'aviseroit-on en France de donner des curés aux voleurs de grand chemin? Ce seroit pourtant l'emploi d'un missionnaire qu'on destineroit aux Nègres marrons. Nous nous contentons d'exhorter nos Nègres à ne point faire ce détestable métier, et quand quelqu'un d'eux a eu le malheur de s'y engager, s'il vient nous trouver, nous tâchons d'obtenir son pardon, et de le remettre en grâce avec son maître.

Mais venons à l'autre question que vous me faites, et qui est plus sérieuse. Vous voulez savoir s'il ne reste plus d'Indiens de ce grand nombre qui peuploient autrefois Saint-Domingue, et vous êtes résolu, ajoutez-vous, de ne rien épargner pour qu'on travaille à leur conversion. C'est sur quoi je vais vous satisfaire.

Il est certain que lorsque l'amiral Christophe Colomb aborda pour la première fois à l'île *Haïti* (c'est le nom indien de Saint-Domingue), il ne fut pas moins surpris de sa grandeur, que de la multitude prodigieuse de ses habitants. Cette terre de deux cents lieues de longueur sur soixante, et quelquefois quatre-vingts de largeur, lui parut habitée de toutes parts, non seulement dans les plaines, qui s'étendent depuis le bord de la mer, jusqu'aux montagnes qui occupent le milieu de l'île dans toute sa longueur de l'est à l'ouest, mais encore dans les montagnes même, lesquelles, quoique fort escarpées, formoient néanmoins des états considérables.

A en croire les historiens espagnols, il n'y avoit pas moins d'un million d'Indiens, lorsque Colomb en fit la découverte. En nous décrivant les guerres que ces conquérants du Nouveau-Monde eurent à soutenir, ils nous les représentent combattant contre des armées de cent mille hommes, qui marchoient sous les étendarts d'un seul cacique; ils comptent cinq ou six caciques, dont la puissance étoit égale, et qu'on n'a pu réduire que les uns après les autres. On pourroit soupçonner ces historiens d'avoir un peu exagéré ce nombre pour don-

ner plus de lustre à leurs héros; mais Barthélemi *de Las Casas*, qui n'étoit certainement pas le panégyriste et l'admirateur de sa nation, en compte un pareil nombre, et c'est sur quoi il fonde une partie des reproches amers qu'il fait à ses compatriotes. Quoi qu'il en soit, et pour répondre à votre question, je vous dirai, mon révérend Père, que, de cette multitude d'Indiens, il n'en reste pas un seul, au moins dans la partie françoise de l'île, où l'on ne trouve aujourd'hui aucun vestige de ses anciens habitants. Il n'y en a plus dans la partie espagnole, à la réserve d'un petit canton, qui a été long-temps inconnu, et où quelques uns se sont maintenus comme par miracle au milieu de leurs ennemis, ainsi que je vous l'expliquerai dans la suite. Vous me demanderez sans doute ce qu'est devenue la multitude étonnante de ce peuple. Je vous avoue que la religion ne peut s'empêcher de s'élever contre la politique, et que l'humanité a bien de la peine à ne pas se récrier contre la destruction générale d'une nation, qui ne s'est trouvée coupable, que pour n'avoir pu souffrir les injustices et les violences de son vainqueur.

On doit rendre justice au zèle et à la piété des rois catholiques Ferdinand et Isabelle. En-

core plus touchés du désir d'étendre l'empire de Jésus-Christ que leur propre domination, ils prirent les précautions les plus sages pour établir la foi parmi leurs nouveaux sujets, et assurer leur tranquillité. Rien de plus chrétien que les instructions qui furent données aux chefs de cette noble entreprise. On leur recommande sur toutes choses, que l'intérêt de la religion soit le mobile et la règle de toutes leurs démarches : on leur ordonne d'avoir de grands ménagements pour ces peuples, de n'employer à leur conversion que les moyens ordinaires employés par l'Église, et de les attirer plutôt par la douceur, par la raison, et par les bons exemples, que par la violence et par la force. Surtout la reine Isabelle, qui regardoit la découverte des Indes comme son ouvrage, n'oublia aucun des devoirs d'une souveraine, qui, aux plus rares qualités d'une héroïne, joignoit les plus vifs et les plus respectueux sentiments que la religion inspire. Aussi dans les différents voyages que fit Colomb, pour rendre compte à ses maîtres du succès de ses entreprises, la reine, qui lui donna de fréquentes audiences, ne s'informa de rien avec plus d'empressement que des progrès de la foi, et ne lui recommanda rien

plus fortement que de ménager des sujets qu'une nouvelle domination ne devoit déjà que trop alarmer.

Mais il est assez ordinaire que les rois ne trouvent pas dans leurs ministres de fidèles exécuteurs de leurs volontés : ceux principalement qui, dépositaires de l'autorité souveraine, l'exercent dans des lieux où leur conduite ne peut être que difficilement recherchée, ne s'accoutument que trop souvent à en abuser. Cette réflexion ne regarde point l'amiral Colomb : ce fut en tout sens un des plus grands hommes de son siècle : le succès de son entreprise, qui est un des plus nobles efforts du génie, du courage et de la résolution, l'immortalise avec justice; et sa piété singulière, son attachement tendre et solide à toutes les pratiques de la religion, n'ont sans doute pas peu contribué à des succès si éclatants. Mais il s'en fallut bien qu'un si grand homme fût secondé comme il le méritoit. La troupe des nouveaux argonautes que conduisoit ce moderne Jason, n'étoit pas toute composée de héros. Si quelques-uns en avoient la bravoure, très peu en eurent la sagesse et la modération. C'étoient pour la plupart des hommes que l'espoir de l'impunité des crimes dont ils étoient coupa-

bles, avoit exilés volontairement de leur patrie, et qui, au hasard d'une mort du moins honorable, aspiroient aux richesses immenses de cette conquête. Le mauvais caractère de ces nouveaux conquérants causa la perte de tant d'ames qui, avec le temps, auroient pu fonder une nombreuse chrétienté. Ici, mon révérend Père, pour vous obéir, je me trouve comme engagé à vous faire un précis historique de la première des révolutions, qui produisit en peu d'années, dans la plus florissante île des Indes, la perte totale d'une si grande nation.

Ce fut, comme on sait, au commencement de décembre 1492, que Christophe Colomb, après un long trajet et de grands risques, aborda enfin à cette île, à laquelle il donna d'abord, à cause de sa grandeur, le nom de *Hispaniola*, ou petite Espagne. On ne l'appela Saint-Domingue que dans la suite des temps, et c'est la capitale qui a donné insensiblement ce nom à toute l'île. Ce fut par sa pointe la plus occidentale qu'il la reconnut. Il rangea d'abord toute la côte qui fait la partie du nord, et remontant avec peine de l'ouest à l'est, il jeta l'ancre dans un port de la province de Marien, entre Mancenille et Montechrist, qu'il appela Port-Royal. Ce canton étoit sous la do-

mination d'un des principaux caciques de l'île, nommé Guacanariq. Son état s'étendoit le long de la côte du nord, et comprenoit tout le pays, depuis ce qu'on nomme aujourd'hui le Vega-Réal, jusqu'au Cap-François qui retient encore maintenant le nom de ce prince : car les Espagnols l'appellent *el Guarico*, par corruption de Guanarico.

Il n'y avoit rien de barbare dans les manières de ce cacique. Ses sujets s'apprivoisèrent bientôt avec ces étrangers, dont la vue les avoit d'abord surpris : ils les reçurent avec toute la cordialité possible, et ils se disputoient les uns aux autres à qui feroit plus de caresses à ces nouveaux hôtes. Ceux-ci firent bientôt connoître que l'or étoit le principal objet de leurs recherches. Les Indiens se firent aussitôt un plaisir de se dépouiller de leurs riches colliers, et de leurs autres ornements pour en faire présent à ces nouveaux venus. Une sonnette ou quelqu'autre babiole de verre qu'on leur donnoit en échange, leur sembloit préférable à toutes les richesses qu'ils tiroient de leurs mines. Prévenus de la plus haute estime pour ces étrangers, qu'ils regardoient comme descendus du Ciel, ils tâchoient de se conformer à leurs manières. Une croix qu'on avoit plantée au

milieu de leurs habitations devint bientôt l'objet de leur vénération. A l'exemple des Espagnols, ils se prosternoient à terre, ils se frappoient la poitrine, ils levoient les yeux et les mains vers le Ciel, et sembloient déjà rendre leurs hommages au vrai Dieu qu'ils ne connoissoient encore que d'une manière fort imparfaite.

Le vaisseau que montoit l'amiral étoit mouillé sur un fond de mauvaise tenue. Ayant chassé sur ses ancres, il alla tout-à-coup se briser contre des roches à fleur d'eau, qu'on nomme ici récifs. Cet accident déconcertoit les mesures de Colomb, et le mettoit, pour ainsi dire, à la merci des Indiens. Le bon roi Guacanariq n'oublia rien pour le consoler de cette perte : il commanda sur le champ une nombreuse escadre de canots pour aller au secours du bâtiment étranger : et de peur que la vue de la proie ne tentât ses sujets, il alla lui-même les tenir en respect par sa présence. Il fit promptement retirer tous les effets du vaisseau, les fit transporter dans un magasin sur le bord de la mer, et les fit garder avec soin. Enfin touché de l'affliction de Colomb, ce bon prince versa des larmes; et, pour le dédommager autant qu'il lui étoit possible, il lui offrit tout ce qu'il possédoit dans l'éten-

due de ses états, et le pria d'y fixer sa demeure.

L'amiral à qui il restoit une caravelle, obligé d'aller rendre compte en Espagne de sa découverte, répondit à ce généreux cacique qu'il ne pouvoit pas demeurer plus long-temps avec lui; mais qu'en attendant son retour, qui ne seroit pas éloigné, il lui laisseroit une partie de ses gens. Le cacique s'employa aussitôt à faire construire un bâtiment sûr et commode pour ses nouveaux hôtes : des débris du vaisseau échoué, on éleva une espèce de fort, auquel Colomb donna le nom de *Navidad*, parce qu'il étoit entré dans cette baie le jour de la Nativité de notre Seigneur. On le munit par dehors d'un bon fossé, il étoit défendu d'ailleurs par un compagnie d'environ quarante hommes, sous la conduite d'un brave Cordouan, nommé Diègue d'Arasta; on lui laissa un canonnier expert avec quelques pièces de campagne, un charpentier, un chirurgien, et on les pourvut de munitions pour une année entière.

L'éloignement d'un chef sage et ferme, fut la source du dérangement de la nouvelle colonie. L'amiral leur avoit recommandé en partant de se comporter en gens d'honneur et en véritables chrétiens : ils ne l'eurent pas plutôt

perdu de vue, qu'ils oublièrent ses sages remontrances. La division introduisit le désordre, et le libertinage y mit le comble. Également avares et débauchés, ils se répandirent comme des loups ravissants dans tous les lieux circonvoisins, se jetant avec fureur sur l'or et sur les femmes des Indiens; ils joignirent la cruauté à la violence, et poussèrent tellement à bout leur patience, qu'au lieu d'amis sincères, ils en firent des ennemis irréconciliables. Ce fut vainement que Guacanariq leur remontra qu'ils avoient intérêt à ménager ses sujets, et qu'il ne pourroit plus les contenir s'ils les poussoient ainsi aux dernières extrémités; ils n'en continuèrent pas moins leurs brigandages. Ils firent plus : ils abandonnèrent la forteresse; et ayant pénétré chez les nations voisines, ils laissèrent partout les plus funestes impressions de leur libertinage. Tant de crimes ne furent pas long-temps impunis. Les Indiens qui ne connoissoient ces étrangers que par leurs violences, leur dressèrent des embûches; Caunabo, un des caciques de l'île, en surprit quelques-uns lorsqu'ils enlevoient ses femmes, et les massacra tous. Ce fut là comme le signal du soulèvement général; on ne fit plus de quartier à tous ceux qu'on put découvrir.

Ce succès enfla le cœur des Indiens, qui s'aperçurent qu'il n'étoit pas si difficile de se délivrer de ces hommes qui leur paroissoient si terribles auparavant, et dont la seule vue les faisoit trembler. Caunabo, à la tête de ce qu'il put ramasser de ses vassaux, s'avança jusqu'au fort de la Navidad, où il n'y avoit que cinq soldats qui, fidèles aux ordres d'Arasta, ne voulurent jamais le quitter. En vain le fidèle et zélé Guacanariq vola-t-il au secours de ses amis. Surpris d'une attaque si brusque, il n'eut pas le temps de s'y préparer. L'armée de Caunabo beaucoup plus forte, eut aisément le dessus, et le cacique blessé fut forcé d'abandonner ses nouveaux alliés à leur mauvais sort. Que pouvoient faire cinq hommes contre une multitude innombrable de ces barbares? Ils se défendirent pourtant avec beaucoup de valeur, et les Indiens n'osoient les approcher pendant le jour : mais s'étant coulés dans les fossés à la faveur des ténèbres, ils mirent le feu au fort, qui fut bientôt consumé.

Le prompt retour de l'amiral qui aborda avec une flotte nombreuse à Port-Réal, le 28 novembre 1493, auroit pu rétablir la tranquillité; mais n'ayant encore amené avec lui que le ramas de la canaille et des brigands dont on

avoit purgé l'Espagne et vidé les prisons, des gens de ce caractère n'étoient capables que d'aigrir le mal; d'ailleurs la plupart des chefs qui commandoient sous lui, jaloux de son autorité et ne voulant agir que selon leurs vues particulières, ne gardèrent aucun des sages ménagements que demandoit l'intérêt d'une colonie naissante : la guerre s'alluma de toutes parts, et elle fut longue et cruelle. Mon dessein n'est pas d'en faire ici la description : je ne prétends qu'indiquer par quels malheurs cette île a été dépeuplée de ses anciens habitants.

Les Castillans outrés de la résistance qu'ils trouvoient dans leurs nouveaux sujets, ne leur firent aucun quartier. Je ne rapporterai pas ici les cruautés qu'ils exercèrent, et qui furent détestées de leur propre nation. Il leur en coûta trois années pour réduire ces malheureux. Six rois, dont les états étoient fort peuplés, essayèrent en vain leurs forces contre l'ennemi commun. Si le sort des armes eût dépendu de la multitude, ils auroient mieux défendu leur liberté : mais les épées et les armes à feu de leurs ennemis trouvant des corps nus et désarmés, en faisoient un horrible carnage, et plus de la moitié des Indiens périrent dans cette guerre. Ces infortunés subirent enfin la loi du

plus fort, et furent quelque temps tranquilles. La puissance et le crédit de Guacanariq contribuèrent beaucoup à cette paix. Ce cacique, toujours ami des Castillans, avoit porté le zèle jusqu'à les accompagner dans leurs expéditions. Sa médiation acheva de pacifier les esprits.

De nouvelles cruautés rallumèrent bientôt le feu mal éteint : les Indiens songèrent à secouer un joug qui leur étoit insupportable; mais le moyen qu'ils employèrent leur fut plus fatal qu'à leurs ennemis. Ils prirent le parti d'abandonner la culture des terres, et de ne plus planter ni manioc ni maïs, se flattant que dans les bois et les montagnes où ils se retiroient, la chasse et les fruits sauvages leur fourniroient suffisamment de quoi subsister, et que leurs ennemis seroient forcés par la disette d'abandonner leur pays. Ils se trompèrent : les Castillans se soutinrent par les rafraîchissements qui venoient d'Europe, et n'en furent que plus animés à poursuivre les Indiens dans les lieux que ceux-ci croyoient être inaccessibles. Sans cesse harcelés, ces malheureux fuyoient de montagnes en montagnes : la misère, la fatigue et la frayeur continuelle où ils étoient, en firent encore plus périr que le glaive. Ceux qui

échappèrent à tant de misères, furent enfin obligés de se livrer à la discrétion du vainqueur qui usa de ses droits avec toute la rigueur possible. Jusqu'alors on ne s'étoit pas mis fort en peine d'exécuter les ordres de la cour d'Espagne pour l'instruction de ces infidèles : les guerres fréquentes n'en avoient pas laissé le loisir, et les violences dont on usoit envers eux, ne leur inspiroient guère le désir de se faire instruire.

Cependant des religieux de Saint-Dominique et de Saint-François, et quelques ecclésiastiques séculiers étoient passés aux Indes. Ces zélés missionnaires leur prêchèrent les vérités de la foi; quelques intervalles de modération et de douceur dont on usa par les ordres réitérés de la cour, commencèrent à effacer les fâcheux préjugés qu'ils avoient contre la nation castillane : déjà ils écoutoient les ministres de l'Évangile avec respect et avec docilité; et il y avoit tout lieu de croire qu'en continuant les voies de douceur, on les feroit entrer insensiblement dans le bercail de Jésus-Christ. Mais la mort de la reine Isabelle, qui fut bientôt suivie de celle de Christophe Colomb, ruina de si belles espérances. Cette princesse avoit toujours protégé les Indiens. Elle avoit même

donné ordre de rechercher exactement la conduite des principaux auteurs de tant de cruautés pour les punir sévèrement; et voulant laisser un monument éternel de la bonté de son cœur pour ces nouveaux sujets, par un article particulier de son testament, elle chargea le roi Ferdinand son époux, la reine Jeanne sa fille, et le prince Charles son petit-fils, de continuer l'œuvre de Dieu, en laissant la liberté à ces malheureux, et en tâchant, par des voies de douceur, de les amener à la connoissance du vrai Dieu.

Les intentions de cette pieuse princesse ne furent pas mieux suivies dans cette disposition que dans beaucoup d'autres. Les Indiens avoient commencé à jouir d'une espèce de liberté. A la réserve de quelques corvées, et des tributs qu'on exigeoit d'eux, on les laissoit vivre dans leurs villages selon leurs usages, sous le gouvernement de leurs caciques. L'avarice des principaux officiers entreprit de les dépouiller de ce reste de liberté. On proposa au conseil de Ferdinand d'asservir entièrement ces Sauvages, et de les répartir entre les habitants, pour être employés sous leurs ordres aux travaux des mines, et aux autres ministères qu'ils jugeroient à propos. On appuyoit ce pro-

jet de motifs de religion et de politique. Il est impossible, disoit-on, que ces peuples se portent à embrasser la foi, tandis qu'on les laissera dans le libre exercice de leurs superstitions, et qu'on n'usera point avec eux d'une violence salutaire. La politique y trouvoit encore plus d'avantage, parce que, ajoutoit-on, cette dispersion les mettant hors d'état de rien entreprendre, coupera racine à toutes leurs révoltes.

Voilà l'époque de la ruine entière des Indiens. Les missionnaires qui avoient déjà éprouvé que le fréquent commerce des Européens, et le déréglement de leurs mœurs, détruisoient en peu de moments tout ce que leurs plus solides instructions n'établissoient qu'avec beaucoup de temps et de travail, virent bien que la servitude où on les jetoit ruineroit entièrement les vues qu'on avoit de les convertir à la foi. Aussi leur zèle éclata-t-il hautement. Les PP. Antoine Montesino et Pierre de Cordoue, dominicains, furent les plus ardents à déclamer contre le partage des Indiens. Les officiers castillans auteurs du projet, et qui en pressoient l'exécution, furent piqués des discours des missionnaires : ils se crurent désignés dans leurs sermons, et en portèrent des plaintes à la

cour. Ce fut là la source d'une infinité de contestations, où la religion ne gagna rien, et où la charité perdit beaucoup.

Cependant, sur les représentations réitérées des missionnaires, la cour fit tenir des assemblées de théologiens, où la question des partages fut agitée avec autant de chaleur que peu de succès. Ces sortes d'affaires qui ont deux faces, et qui présentent de chaque côté de plausibles apparences, trouvent de part et d'autre leurs partisans. La cour se crut par là suffisamment autorisée à suivre son premier plan; elle envoya ordre à Michel Passamonte, trésorier des droits du roi, de finir sans délai l'affaire des partages. Cette commission lui donna un grand crédit et une autorité qui éclipsa celle des gouverneurs. Maître de la fortune des habitants, dont les Indiens alloient devenir le plus riche fonds, il se vit en état de se faire beaucoup d'amis et de créatures. On fit donc le dénombrement de ce qui restoit d'Indiens, et il ne s'en trouva plus que soixante mille.

On peut s'imaginer quel fut le désespoir des Indiens, lorsqu'ils se virent forcés de quitter leurs anciennes demeures, pour aller se livrer aux caprices de leurs nouveaux maîtres. La ser-

vitude est toujours cruelle, mais elle l'est surtout à ceux qui sont nés libres. Il est vrai que la cour avoit fait des réglements qui en auroient adouci l'amertume, s'ils eussent été exactement observés; mais les maîtres ne s'appliquèrent qu'à tirer tout le profit qu'ils purent de leurs acquisitions; ils chargèrent ces malheureux des plus rudes travaux, et sans égard aux défenses du roi, ils les firent servir de bêtes de charge. Le chagrin et la misère en diminuèrent encore le nombre, et lorsque cinq ans après Rodrigue d'Albuquerque eut succédé à Passamonte dans l'emploi de commissaire-distributeur des Indiens, il ne s'en trouva plus que quatorze mille.

Ce funeste succès des partages, qui ne justifioit que trop les plaintes des missionnaires, ranima de nouveau leur zèle. Le célèbre Barthélemi de Las Casas fut celui qui se signala davantage. C'étoit un vertueux ecclésiastique, que le désir de la conversion des infidèles avoit attiré dans le Nouveau-Monde. Il possédoit la plus grande partie des talents qui font les hommes apostoliques : un grand zèle, une charité ardente, un désintéressement parfait, une pureté de mœurs irréprochable, un tempérament robuste et à l'épreuve des plus rudes

fatigues. Ses plus grands ennemis ne lui reprochèrent qu'une vivacité peu mesurée, et ce reproche n'étoit pas sans fondement; mais sa vertu, son intelligence, et le talent singulier qu'il avoit de gagner la confiance des Indiens, le rendirent très respectable. Uni de sentiments avec les missionnaires dominicains, il travailla, de concert avec eux pour anéantir les partages; et s'étant enfin déterminé à entrer dans leur ordre, il n'en sortit que pour prendre l'administration de l'évêché de Chiappa.

Tel fut l'homme apostolique que la Providence suscita pour le soulagement des Indiens. On ne peut exprimer les fatigues, les dégoûts et les contradictions qu'il eut à essuyer dans la poursuite d'un si généreux dessein. Il lui fallut souvent traverser cette vaste étendue de mers, qui séparent l'Amérique d'avec les autres parties du monde. Ses premières démarches furent mal reçues à la cour de Ferdinand, où les officiers de Saint-Domingue avoient eu soin de le décrier, en le faisant passer pour un esprit brouillon. La mort de Ferdinand ayant mis la régence entre les mains du cardinal Ximenès, Las Casas crut la conjoncture favorable pour son dessein; il ne fut pas trompé. Le régent touché de l'exposition pathétique que lui fit le

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

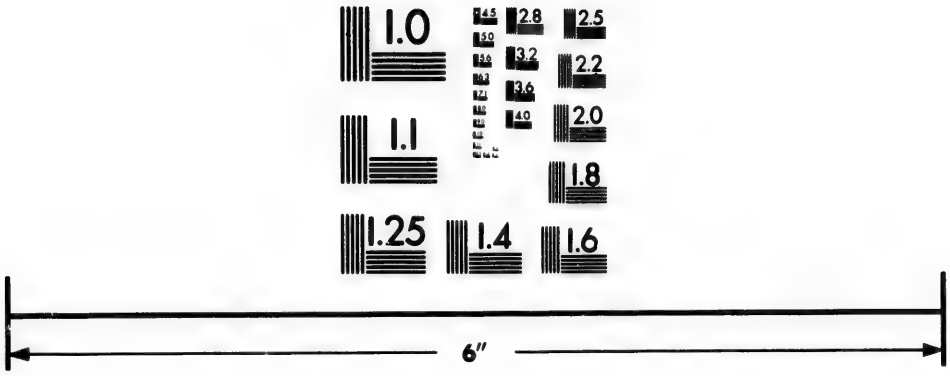

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

saint homme, de l'état pitoyable où l'avarice des Castillans tenoit les Indiens, songea efficacement à y remédier.

Il fit choix de quatre religieux hiéronimites qu'il envoya à Saint-Domingue en qualité de commissaires, avec de pleins pouvoirs pour réformer les abus, et surtout pour casser et annuler les partages faits par les précédents commissaires, s'ils le jugeoient à propos pour le bien de la religion. On fut fort surpris dans l'île de l'arrivée de ces commissaires que Las Casas accompagnoit. Leur commission, qui fut lue et publiée avec les cérémonies accoutumées, jeta la terreur dans l'île. Une commission si délicate demandoit du courage et de la fermeté. Les Pères hiéronimites avoient de bonnes intentions; mais ils étoient timides et peu stylés au train des affaires. Las Casas s'aperçut bientôt qu'ils mollissoient, en ne privant que quelques particuliers de leurs Indiens, et n'osant toucher aux plus puissants, qui étoient en même temps les plus mauvais maîtres. Il somma les commissaires d'exécuter les ordres du régent; mais on ne lui donna que des défaites. Les clameurs recommencèrent bientôt, et les esprits s'aigrissant de plus en plus, chacun porta ses plaintes à la cour. Las Casas accusa

les Hiéronimites de mollesse et de vues intéressées : ceux-ci renouvelèrent les anciennes accusations contre Las Casas; c'étoit une procédure à ne finir de long-temps; les Indiens en furent les victimes.

Après ce peu de succès, le zèle de tout autre se seroit ralenti; celui de Las Casas n'en devint que plus vif. Les grands voyages ne lui coûtoient rien, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu. Il prit donc la résolution de repasser en Europe. On voulut l'arrêter; mais il montra un brevet du roi, qui lui laissoit l'entière liberté d'aller et de venir, comme il jugeroit à propos. Il trouva les choses bien changées à son arrivée en Espagne. Le cardinal Ximenès étoit mort, le conseil des Indes avoit été gagné, et étoit fort prévenu contre Las Casas. Loin de se faire écouter sur les plaintes qu'il avoit à faire des commissaires, il eut à se défendre sur plusieurs chefs d'accusation qu'on avoit envoyés contre lui. Se voyant hors d'état de réussir au tribunal des Indes, il résolut de s'adresser directement au prince Charles, qui gouvernoit sous le nom et pendant la maladie de la reine Jeanne sa mère. Cette résolution étoit hardie, et ne paroissoit guère prudente. Le jeune souverain obsédé par les ministres flamands, ne

s'embarrassoit guère des Indes; il étoit trop occupé d'affaires plus importantes qu'il avoit sur les bras au commencement d'un règne épineux.

Las Casas se rendit à la cour; et comme on aime à y voir des hommes extraordinaires, il y fut reçu avec distinction. Le seigneur de Chièvres, gouverneur et principal ministre de Charles d'Autriche, l'écouta avec plaisir; les ministres flamands eurent aussi avec lui de fréquentes conférences. La jalousie qui régnoit entre les Espagnols et les Flamands au sujet de la confiance du prince, que ces derniers possédoient, servit beaucoup au missionnaire. Les Flamands furent charmés d'entrer en connoissance d'une affaire qui donneroit un nouveau relief à leur autorité, et leur feroit naître un nouveau moyen de mortifier leurs rivaux. Ils promirent de faire attention à ses remontrances : mais les affaires qui survinrent à Charles et les mouvements qu'on se donna pour faire tomber la couronne de l'Empire sur sa tête déjà chargée de tant de diadèmes, occasionnèrent des lenteurs, qui donnèrent le loisir aux intéressés de prendre des mesures pour faire échouer le projet du missionnaire. On opposa un homme dont l'autorité étoit capable

de balancer celle du vertueux ecclésiastique; c'étoit l'évêque de Darien. L'exemple de Saint-Domingue avoit déjà servi de règle au continent de l'Amérique, et ce prélat, plus attentif à ses intérêts qu'à ceux de son troupeau, avoit eu part à la distribution des Indiens. Il passa en Europe plutôt pour traverser Las Casas, que pour demander l'éclaircissement de quelques prétendues difficultés qui ne le touchoient que médiocrement. Il se rendit aussitôt à la cour, où Las Casas étoit fort assidu. Son premier soin fut de se déclarer contre l'opinion des missionnaires, et de détruire, dans ses visites et dans ses entretiens, les raisons sur lesquelles ils appuyoient la nécessité de révoquer les partages des Indiens. Ce sentiment si favorable à la cour et aux officiers qui y étoient intéressés, ne pouvoit manquer d'être agréé, et de former un gros parti. Las Casas avoit pour lui tous les gens de bien, et si son parti n'étoit pas le plus fort, il paroissoit au moins le plus équitable. Ainsi les disputes qui avoient déjà été si vives, commencèrent à se rallumer.

Ces contestations qui partageoient la cour, piquèrent la curiosité du roi. Il résolut de convoquer une assemblée où les parties intéressées feroient valoir leurs raisons. Il fut donc ordonné

à l'évêque de Darien et au P. de Las Casas, de se trouver au conseil au jour qui fut fixé. Le même ordre fut donné à Diegue-Colomb, fils du grand Christophe, qui, ayant succédé à son père dans la charge d'amiral des Indes, n'avoit pas hérité de son pouvoir ni de sa considération. Il étoit revenu depuis quelques années en Espagne, mécontent des atteintes que les officiers royaux donnoient continuellement à son autorité.

La cour étoit nombreuse, la cause intéressante, et la présence du prince rendoit cette assemblée auguste. Il avoit reçu tout récemment le décret de son élection à l'Empire, et ce fut là que pour la première fois il fut traité de sacrée Majesté. On avoit dressé un trône au lieu de l'assemblée, et le prince s'y rendit accompagné de ses ministres et d'un brillant cortége. Le seigneur de Chièvres et le grand chancelier étoient assis au pied du trône; celui-ci ordonna, de la part du monarque, à l'évêque de Darien de s'expliquer sur l'affaire des partages. Il s'excusa d'abord sur ce que cette affaire étoit trop importante pour la rapporter en public, mais ayant reçu un second ordre, il parla ainsi :

« Il est bien extraordinaire qu'on délibère » encore sur un point qui a déjà été tant de

» fois décidé dans les conseils des rois catholi-
» ques vos augustes aïeux : ce n'est sans doute
» que sur une connoissance réfléchie du naturel
» et des mœurs des Indiens, qu'on s'est déter-
» miné à les traiter avec sévérité. Est-il néces-
» saire de retracer ici les révoltes et les perfi-
» dies de cette indigne nation ? A-t-on jamais
» pu venir à bout de les réduire que par la vio-
» lence ? N'ont-ils pas tenté toutes les voies
» d'exterminer leurs maîtres, et d'anéantir leur
» nouvelle domination ? Ne nous flattons point :
» il faut renoncer sans retour à la conquête des
» Indes, et aux avantages du Nouveau-Monde,
» si on laisse à ces barbares une liberté qui nous
» seroit fatale.

» Mais que trouve-t-on à redire à l'esclavage
» où on les a réduits ? N'est-ce pas le privi-
» lége des nations victorieuses, et la destinée
» des barbares vaincus ? Les Grecs et les Ro-
» mains en usoient-ils autrement avec les na-
» tions indociles qu'ils avoient subjuguées par
» la force de leurs armes ? Si jamais peuples mé-
» ritèrent d'être traités avec dureté, ce sont nos
» Indiens, plus semblables à des bêtes féroces
» qu'à des créatures raisonnables. Que dirai-je
» de leurs crimes et de leurs débauches qui
» font rougir la nature ? Remarque-t-on en eux

» quelque teinture de raison ? Suivent-ils d'au-
» tres lois que celles de leurs plus brutales pas-
» sions ? Mais cette dureté les empêche, dit on,
» d'embrasser la religion. Hé ! que perd-elle
» avec de pareils sujets ? On veut en faire des
» chrétiens ; à peine sont-ils des hommes. Que
» nos missionnaires nous disent quel a été le
» fruit de leurs travaux et combien ils ont fait
» de sincères prosélytes.

» Mais ce sont des ames pour lesquelles Jé-
» sus-Christ est mort ; j'en conviens. A Dieu ne
» plaise que je prétende les abandonner. Soit à
» jamais loué le zèle de nos pieux monarques
» pour attirer ces infidèles à Jésus-Christ ! mais
» je soutiens que l'asservissement est le moyen
» le plus efficace : j'ajoute que c'est le seul qu'on
» puisse employer. Ignorants, stupides, vicieux
» comme ils sont, viendra-t-on jamais à bout
» de leur imprimer les connoissances nécessai-
» res, à moins que de les tenir dans une con-
» trainte utile ? Aussi légers et indifférents à
» renoncer au christianisme qu'à l'embrasser,
» on les voit souvent au sortir du baptême se
» livrer à leurs anciennes superstitions. »

Le discours du prélat fut écouté avec atten-
tion, et reçu selon les différentes dispositions
où l'on étoit. Lorsqu'il eut fini, le chancelier

s'adressa au P. de Las Casas, et lui ordonna de la part du roi de répondre. Il le fit à peu près en ces termes :

« Je suis un des premiers qui passai aux Indes, lorsqu'elles furent découvertes sous le règne des invincibles monarques Ferdinand et Isabelle, prédécesseurs de Votre Majesté. Ce ne fut ni la curiosité, ni l'intérêt, qui me firent entreprendre un si long et si périlleux voyage. Le salut des infidèles fut mon unique objet. Que ne m'a-t-il été permis de m'y employer avec tout le succès que demandoit une si ample moisson ! Que n'ai-je pu au prix de tout mon sang, racheter la perte de tant de milliers d'ames qui ont été malheureusement sacrifiées à l'avarice ou à l'impudicité !

» On veut nous persuader que ces exécutions barbares étoient nécessaires pour punir ou pour empêcher la révolte des Indiens. Qu'on nous dise donc par où elle a commencé. Ces peuples ne reçurent-ils pas nos premiers Castillans avec humanité et avec douceur ? N'avoient-ils pas plus de joie à leur prodiguer leurs trésors, que ceux-ci n'avoient d'avidité à les recevoir ? Mais notre cupidité n'étoit pas satisfaite : ils nous abandonnoient leurs terres, leurs habitations, leurs richesses : nous avons

» voulu encore leur ravir leurs enfants, leurs
» femmes et leur liberté. Prétendions-nous qu'ils
» se laissassent outrager d'une manière si sen-
» sible, qu'ils se laissassent égorger, pendre,
» brûler sans en témoigner le moindre ressen-
» timent ?

» A force de décrier ces malheureux, on vou-
» droit nous insinuer qu'à peine ce sont des
» hommes. Rougissons d'avoir été moins hom-
» mes et plus barbares qu'eux. Qu'ont-ils fait
» autre chose que de se défendre quand on les
» attaquoit, que de repousser les injures et la
» violence par les armes ? Le désespoir en four-
» nit toujours à ceux qu'on pousse aux dernié-
» res extrémités. Mais on nous cite l'exemple
» des Romains pour nous autoriser à réduire ces
» peuples en servitude. C'est un chrétien, c'est
» un évêque qui parle ainsi ; est-ce là son évan-
» gile ? Quel droit en effet avons-nous de ren-
» dre esclaves des peuples nés libres, que nous
» avons inquiétés sans qu'ils nous aient jamais
» offensés ? Qu'ils soient nos vassaux, à la bonne
» heure; la loi du plus fort nous y autorise
» peut-être ; mais par où ont-ils mérité l'escla-
» vage ? Ce sont des brutaux, ajoute-t-il, des
» stupides, des peuples adonnés à tous les vi-
» ces. Doit-on en être surpris ? Peut-on atten-

» dre d'autres mœurs d'une nation privée des » lumières de l'Évangile ? Plaignons-les, mais » ne les accablons pas ; tâchons de les instruire, » de les éclairer, de les redresser ; réduisons-les » sous la règle ; mais ne les jetons pas dans le » désespoir.

» Que dirai-je du prétexte de la religion dont » on veut couvrir une injustice si criante ? Quoi ! » les chaînes et les fers seront-ils les premiers » fruits que ces peuples tireront de l'Évangile ? » quel moyen de faire goûter la sainteté de no- » tre loi à des cœurs envenimés par la haine et » irrités par l'enlèvement de ce qui leur est le » plus cher, leur liberté ? Sont-ce là les moyens » dont les apôtres se sont servis pour convertir » les nations ? Ils ont souffert les chaînes, mais » ils n'en ont pas fait porter ; Jésus-Christ est » venu pour nous affranchir de la servitude, et » non pas pour nous réduire à l'esclavage La » soumission à la foi doit être un acte libre ; » c'est par la persuasion, par la douceur et par » la raison qu'on doit la faire connoître. La vio- » lence ne peut faire que des hypocrites, et ne » fera jamais de véritables adorateurs.

» Qu'il me soit permis de demander à mon » tour au seigneur évêque, si depuis l'esclavage » des Indiens, on a remarqué dans ce peuple

» plus d'empressement à embrasser la religion;
» si les maîtres entre les mains de qui ils sont
» tombés ont beaucoup travaillé à instruire leur
» ignorance. Le grand service que les partages
» ont rendu à l'état et à la religion! Lorsque
» j'abordai pour la première fois dans l'île, elle
» étoit habitée par un million d'hommes; à peine
» aujourd'hui en reste-t-il la centième partie.
» La misère, les travaux, les châtiments impi-
» toyables, la cruauté et la barbarie en ont fait
» périr des milliers. On s'y fait un jeu de la mort
» des hommes, on les ensevelit tout vivants
» sous d'affreux souterrains, où ils ne reçoi-
» vent ni la lumière du jour ni celle de l'Évan-
» gile. Si le sang d'un homme injustement ré-
» pandu crie vengeance, quelles clameurs doit
» pousser celui de tant de misérables qu'on ré-
» pand inhumainement chaque jour! »

Las Casas finit en implorant la clémence de l'empereur pour des vassaux si injustement opprimés, et en lui faisant entendre que c'étoit à Sa Majesté que Dieu demanderoit compte un jour de tant d'injustices, dont il pouvoit arrêter le cours.

L'affaire étoit trop importante pour être décidée sur l'heure. L'empereur loua fort le zèle de Las Casas, et l'exhorta à retourner dans sa

mission, lui promettant d'apporter un remède prompt et efficace aux désordres dont il lui avoit fait une si vive peinture. Ce ne fut que long-temps après que Charles, de retour en ses états, eut le loisir d'y penser : mais il n'étoit plus temps, du moins pour Saint-Domingue. Tout le reste des Indiens y avoit péri, à la réserve d'un petit nombre qui échappèrent à l'attention de leurs ennemis.

Une chaîne de montagnes partage Saint-Domingue dans toute sa longueur. Il y a d'espace en espace de petits cantons habitables. Les précipices dont ils sont environnés, en rendent l'abord très difficile : ils peuvent servir de retraites assez sûres, et des familles entières de Nègres marrons y ont quelquefois subsisté plusieurs années à l'abri des poursuites de leurs maîtres. Ce fut là qu'une troupe d'Indiens alla chercher un asile. Ils le trouvèrent dans les doubles montagnes du Pifiaf, à seize ou dix-sept lieues de la Vega-Réal. Ils y subsistèrent plusieurs années inconnus au milieu de leurs vainqueurs, qui croyoient leur race entièrement éteinte. Ce fut une bande de chasseurs qui les découvrirent. Leur petit nombre et le pitoyable état où ils étoient, ne causèrent plus d'ombrage. Leurs vainqueurs gémissoient peut-

être eux-mêmes sur la cruauté de leurs ancêtres. On les traita avec beaucoup de douceur, et ils répondirent parfaitement à toutes les avances d'amitié qu'on leur faisoit. Dociles aux instructions qu'ils reçurent, ils embrassèrent la religion chrétienne; et s'accoutumant peu à peu aux mœurs et aux usages de leurs maîtres, ils contractèrent avec eux des mariages. On leur permit d'ailleurs de vivre selon leurs coutumes; ils les gardent encore maintenant en partie, et ne vivent que de chasse ou de pêche.

Telle a été, mon révérend Père, la destinée de la nation indienne dans l'île de Saint-Domingue. Adorons les vues de la Providence, qui semble ne s'être appesantie sur ce peuple, que pour lui en substituer un autre. Je parle des Nègres, qui tout mauvais qu'ils sont, ont néanmoins de meilleures dispositions au christianisme que les Indiens, si l'on en juge par les Sauvages du continent, qui sont probablement de même race que ceux qui habitoient cette île. Je crois, mon révérend Père, avoir satisfait pleinement à vos deux questions. Il ne me reste plus que de vous assurer du respect avec lequel je suis, etc.

LETTRE

Du P. Margat, missionnaire de la compagnie de Jésus, au procureur général des missions de la même compagnie aux îles de l'Amérique.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Vous souhaitez depuis long-temps d'avoir une explication détaillée de nos missions à la côte de Saint-Domingue. Je vais vous satisfaire.

Nous travaillons à ces missions depuis 1704. Nous n'y trouvâmes d'abord que quatre ou cinq quartiers d'établis dans la partie de la côte que le roi confia à nos soins. La colonie s'est bien accrue depuis ce temps-là. On a formé quantité de nouveaux quartiers, et par conséquent de nouvelles paroisses. Nous en avons dans notre district dix-neuf, qui, en suivant la côte est et ouest, et la parcourant ensuite

nord et sud, donnent une étendue de plus de cent lieues. Les plus petites paroisses ont plus de six à sept lieues de contour : il y en a qui en ont plus de trente. On compte, dans cette étendue, plus de cent cinquante mille Nègres. Le nombre des blancs n'est pas, à beaucoup près, si considérable. Il y a des paroisses, dans les plaines, dont le terrain est plat et uni ; il y en a quantité d'autres dans des pays montueux, coupés de ravins et très difficiles à parcourir.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai marqué assez au long dans une de mes lettres précédentes au sujet du climat de Saint-Domingue, de différentes particularités du pays, et des occupations des missionnaires ; je me borne dans celle-ci à vous décrire l'établissement, les progrès et la situation présente de nos missions.

Les colonies françoises commençoient à s'étendre dans l'île de Saint-Domingue vers la fin du dernier siècle. Léogane et toute sa dépendance étoit déjà gouvernée par les Pères dominicains, qu'on y appelle, comme dans toutes les îles de l'Amérique, *les Pères blancs*. Cette portion de la mission qui leur fut confiée, leur est demeurée depuis ce temps-là. La dépendance du Cap, où les progrès de nos François avoient été plus lents, n'avoient presque rien

de fixe pour le gouvernement spirituel. Le peu de paroisses qu'il y avoit dans les commencements, étoient desservies par les premiers prêtres séculiers ou réguliers que le hasard ou les fonctions d'aumônier de vaisseaux amenoient aux îles.

La mission du Cap fut dans la suite confiée aux Pères capucins, et prit une forme plus régulière. Cela dura jusque vers 1702; mais les mortalités, si communes sous ces climats, mirent bientôt ces Pères hors d'état de pouvoir soutenir cette mission; la cour proposa donc aux supérieurs Jésuites de s'en charger. Le P. Gouye, alors procureur-général des missions de la Compagnie aux îles de l'Amérique, par déférence pour les Pères capucins, ne voulut rien accepter avant que de conférer sur cette affaire avec leurs supérieurs à Paris; mais ceux-ci lui ayant déclaré positivement qu'ils n'étoient plus en état, ni en volonté de fournir des sujets à la mission de Saint-Domingue, et qu'ils en faisoient une cession volontaire à ceux qui, du consentement de la cour, voudroient s'en charger, le P. Gouye, sur cette réponse, alla offrir ses missionnaires au ministre, qui les accepta, et qui recommanda avec instance d'en-

voyer au plutôt des ouvriers, parce que le besoin étoit urgent.

L'île de Saint-Christophe fut, comme chacun sait, envahie sur les François par les Anglois, l'an 1660. Alors les habitants de ces colonies furent transportés partie à Sainte-Croix et partie à la Martinique; ils passèrent ensuite pour la plupart à Saint-Domingue, où ces nouveaux colons portèrent un accroissement considérable. Notre mission de Saint-Christophe qui étoit florissante, suivit le sort de la colonie. Le supérieur reçut ordre de passer à Saint-Domingue pour y prendre possession de la mission du Cap-Francois. Il s'embarqua et aborda heureusement à la Caye Saint-Louis. C'est la partie la plus méridionale de l'île de Saint-Domingue.

On appelle *Caye* dans l'Amérique, les rochers qui s'élèvent du fond de la mer, et qui forment quelquefois de petites îles. Sur une de ces îles, à peu de distance de la côte qu'on appelle le *Fond de l'Ile à Vache*, la compagnie dite de Saint-Domingue bâtissoit actuellement un fort, à l'abri duquel elle se proposoit de défendre tous les établissements que le roi lui avoit permis de faire dans tout le vaste terrain qu'on nomme ici le *Fond de l'Ile à Vache*. Ce

terrain est de toute la partie de l'île qui appartient aux François, le lieu le plus éloigné du Cap. Il y a par terre plus de cent lieues d'une traversée très difficile; il y a encore plus loin par mer, puisqu'il faut faire le tour de la moitié de l'île, qui, dans son total, n'a guère moins de trois cent cinquante lieues de circuit.

Les hommes apostoliques ne sont jamais dépaysés, et trouvent partout de quoi s'occuper suivant leur ministère. Le missionnaire attendant une occasion pour passer au Cap, s'occupa pendant quelques mois à faire gagner le jubilé à toute la garnison et à tous les ouvriers qui travailloient dans ce moment à la construction du fort Saint-Louis. Il le fit avec tant de zèle et une si grande satisfaction pour tout le monde, que le directeur et le commandant de la compagnie n'oublièrent rien pour le retenir, ou du moins pour l'engager à procurer à cette portion de l'île une mission de Jésuites. Le Père leur donna les meilleures paroles qu'il put; mais suivant les ordres pressants de ses supérieurs, il se rendit au Cap, où il arriva vers le commencement de juillet 1704.

Le Cap, aujourd'hui ville considérable, étoit alors bien peu de chose, et commençoit à

peine à se relever des désastres qu'il avoit essuyés dans les guerres précédentes, ayant été brûlé deux fois en cinq ans, par les Anglois et les Espagnols réunis ensemble contre la France. Les débris sauvés des colonies de Saint-Christophe et de Sainte-Croix avoient jeté du monde au Cap, qui commençoit à se repeupler. Mais ces misérables colons, que l'ennemi avoit dépouillés de tous leurs biens, se trouvoient dans une triste situation. Ce fut une ample matière au zèle du missionnaire; mais quelque bonne volonté qu'il eût, il ne pouvoit guère leur donner que des assistances spirituelles, les Anglois ayant enlevé tout ce que pouvoit avoir acquis la mission de Saint-Christophe, et le Père se trouvant au Cap dans l'embarras d'un nouvel établissement. La charité qui est ingénieuse, lui fit trouver une ressource aux misères publiques; il les représenta vivement, et il proposa comme un remède nécessaire et convenable, d'établir une association de dames pieuses, qui, par leurs charités et leurs soins, se fissent un devoir de visiter les malades et les personnes nécessiteuses qui n'osoient ouvertement demander l'aumône, et de leur procurer tous les soulagements nécessaires. Comme il avoit le talent de manier les esprits,

il vint à bout de son dessein. Les principales dames de la ville se firent un honneur d'entrer dans cette bonne œuvre. On vit donc en peu de temps une confrérie formée de dames de miséricorde : on élisoit une supérieure et une trésorière tous les ans, et chacune des autres dames à leur tour, pour visiter les malades et pour leur procurer chaque mois les secours de la confrérie. Ces dames ne bornèrent pas là leur charité; elles établirent un hôpital pour les hommes, les femmes et les familles entières, réduits à l'aumône ou malades. On acheta deux maisons pour cela; on établit un syndic, le tout sous la direction du supérieur de la mission, qui assembloit ces dames une fois tous les mois. Cet hôpital dura jusqu'en 1707, où M. de Charite, commandant en chef après la mort de M. Augé, ayant besoin des emplacements de ce nouvel hôpital, pour aligner la nouvelle place d'armes, détruisit les maisons et en renferma le terrain dans cette place, sans donner aucun dédommagement aux dames de la miséricorde.

Il n'y avoit alors dans l'étendue de la dépendance du Cap, que huit paroisses : *le Cap*, *le Morne-Rouge*, *l'Accul*, *la Petite-Anse*, *le Quartier-Morin*, *Limonade*, et deux au *Port-*

de-Paix. Le P. Gouye, procureur de la mission, sachant le besoin qu'on avoit de sujets pour gouverner ces paroisses, avoit déjà écrit avec succès dans toutes les provinces de l'assistance de France pour exciter le zèle et obtenir des missionnaires. Le P. Jean-Baptiste de Pers, de la province de Flandre, fut des premiers à partir. Il arriva au Cap le 24 août 1704, et dans le cours de l'année 1705 il fut suivi des PP. Olivier, le Breton, Laval et Boutin; ainsi avec le secours de deux prêtres séculiers qui se trouvèrent dans ces quartiers, le supérieur de la mission eut de quoi remplir dès cette année-là toutes les paroisses vacantes.

Il étoit juste de donner une forme stable à cette mission; c'est à quoi travailla efficacement le P. Gouye, en obtenant des lettres-patentes du Roi, qui furent enregistrées au parlement le 29 novembre 1704. Par ces lettres, le Roi établit les Jésuites dans l'administration spirituelle des colonies françoises de la côte de Saint-Domingue, depuis Monte-Christ jusqu'au Mont de Saint-Nicolas, avec défense à tous prêtres séculiers ou réguliers de s'immiscer dans cette mission, sans le consentement

exprès des Jésuites. Le supérieur du Cap fut établi supérieur-général de la mission.

Rien de plus déplorable que l'état où les missionnaires jésuites, distribués dans les différentes paroisses, trouvèrent leurs églises. La plupart étoient ouvertes de toutes parts et livrées nuit et jour à toutes sortes de profanations par les hommes et par les bêtes, sans que rien pût les défendre. J'excepte l'église du Cap, où il y avoit un tabernacle dans les formes, envoyé par le roi. Le premier soin des nouveaux missionnaires fut donc de travailler à la réparation de leurs églises; c'est en quoi se signalèrent surtout, le P. le Pers à Limonade, le P. Boutin à Saint-Louis et le P. d'Autriche au Port-de-Paix.

Le Cap, déjà centre des missions, et destiné à être la ville principale et comme la capitale de la colonie françoise à Saint-Domingue, ne se distinguoit pas avantageusement par son église, qui n'étoit encore qu'un assez mauvais bâtiment de bois palissadé à jour, suivant l'ancienne manière de bâtir du pays; d'ailleurs assez mal propre et mal pourvue d'ornements. C'étoit sans doute en cet état que l'avoit trouvée le P. Labat, si connu par ses Mémoires, qui ne fut point édifié de cette négligence, et

qui s'en plaint amèrement dans la description qu'il en fait. Mais quand il y passa en 1703, cette ville ne faisoit encore que de se relever de deux incendies consécutifs; et d'ailleurs les églises de la colonie, en proie, pour ainsi dire, au premier venu qui vouloit s'en emparer, ne pouvoient guère être ni décorées ni entretenues comme il convient. Le zèle des missionnaires réveilla l'indolence des habitants, qui se sentoient encore de la licence de la *flibuste*. On forma donc au Cap de grandes entreprises pour la construction d'une église. Le P. Boutin qui s'y trouvoit alors en qualité de curé, et qui venoit tout récemment d'achever l'église de Saint-Louis, qu'il avoit bâtie sans le secours d'aucun entrepreneur, prit encore sur lui d'en faire autant au Cap, et il en vint à bout. M. le comte d'Arquian, gouverneur de la ville, fut prié de poser la première pierre. Ce fut le 28 mars 1715; et en trois ans et demi, ce qui est prompt, vu la lenteur ordinaire des entreprises du pays, l'église se trouva en état d'être bénie le 22 décembre 1718, sous le titre de l'Assomption de la Sainte-Vierge. C'est un grand bâtiment de maçonnerie de cent vingt pieds de long sur quarante-cinq de large. En général il est d'assez bon goût, quoique trop simple par

le dedans, et trop peu spacieux aussi pour la quantité de monde qui est dans la ville. La sacristie est bien fournie et bien entretenue; les ornements sont beaux, et le service divin s'y fait avec autant d'ordre et de dignité qu'en aucune province de France. Il y a un clocher détaché du corps de l'église; c'est une tour carrée où il y a une assez belle sonnerie et une horloge qui s'entend dans toute la ville.

Je ne m'amuserai point ici, mon révérend Père, à vous faire le détail des missionnaires arrivés depuis ce temps-là, ni à vous marquer les nouveaux établissements de paroisses à mesure que la colonie s'est étendue. Vous en jugerez par l'exposé que je vais vous tracer de l'état présent de cette mission. Je parcourrai pour cela assez rapidement les différentes paroisses qui sont sous la direction du supérieur-général, et je ne m'arrêterai qu'autant qu'il sera nécessaire, à quelques circonstances particulières qui méritent attention.

Le Cap qui, dans ses commencements, n'étoit qu'un amas fortuit de quelques cabanes de pêcheurs et de quelques magasins pour les embarquements, est présentement une ville considérable. Elle est bâtie au pied d'une chaîne de montagnes qui l'environnent en partie, et qui

lui font une espèce de couronnement. Ces montagnes, qui sont ou cultivées par des habitations, ou boisées par la nature, forment un amphithéâtre varié qui ne manque pas d'agrément. La plus grande partie de la ville s'étend tout du long de la rade, qui peut avoir trois ou quatre lieues de circuit, et qui est toujours remplie d'un grand nombre de bâtiments de toute espèce. Il n'en vient guère moins de cinq cents chaque année, tant grands que petits, ce qui entretient dans cette rade un mouvement continuel, qui donne à la ville un air animé. Toutes les rues en sont alignées et se coupent dans les traverses à angles droits; elles ont toutes trente à quarante pieds de large. Il y a dans le centre une belle place d'armes, sur laquelle l'église paroissiale fait face. Au milieu est une fontaine; on a planté sur les extrémités des allées d'arbres, qui donneront de l'ombrage et de la fraîcheur. Les maisons n'en sont pas fort belles, mais elles sont assez riantes et bâties pour la fraîcheur et pour la commodité du commerce. C'est à trois incendies que le Cap doit son embellissement. Pour se garantir de pareils accidents, on s'est mis depuis dans le goût de bâtir en maçonnerie, et l'on fait tous les jours de nouvelles maisons qui, avec l'agré-

ment, auront plus de solidité. Les bâtiments les plus considérables sont d'assez belles casernes où tous les soldats ont leur logement, et un grand magasin du Roi, sur le bord de la mer, où le conseil supérieur et la justice ordinaire tiennent leurs séances.

Notre logement est dans un des endroits les plus élevés du Cap. On y arrive par une fort belle avenue de grands arbres qu'on appelle poiriers de la Martinique, parce que la feuille de ces arbres ressemble assez à celle des poiriers d'Europe. Cette allée donne un ombrage et une fraîcheur qu'on ne sauroit trop estimer dans un pays aussi chaud que celui-ci. La maison ne répond point à cela; c'est une équerre de vieux bâtiments qui n'ont ni goût ni commodité; nous y sommes très mal et très étroitement logés, mais la situation est belle et l'air fort bon. Ce qu'il y a de plus considérable, c'est une chapelle, dédiée à saint François-Xavier; elle est toute de pierre de taille, et fort bien décorée. Nous avons à nos côtés (la rue seulement entre deux) le couvent des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, qui s'occupent utilement à l'instruction des jeunes créoles. Cet établissement si nécessaire, n'a pas encore la forme qu'il doit avoir. Le feu

P. Routin, qui en est le fondateur, avec le plus grand zèle et les meilleures intentions du monde, n'avoit pas le goût le plus sûr pour l'architecture. Comme il n'avoit pensé qu'au plus pressé, tous les bâtiments de cette maison ne sont ni solides, ni proportionnés.

Cette ville est la résidence ordinaire du gouverneur, de l'état-major, du conseil supérieur; ce qui, avec les officiers de la juridiction ordinaire, les négociants de la ville et ceux de la rade, les allants et venants de la plaine, tant blancs que noirs et métis, met dans le Cap environ dix à douze mille ames.

Outre un bel hôpital du roi, qui est à demi-lieue, qui a plus de quatre-vingt mille livres de revenu, et où sont reçus et traités tous les pauvres et les soldats malades, il s'est formé en cette ville, depuis quelques années, trois établissements de charité, qui sont d'une grande ressource pour les pauvres.

Le premier est appelé *Maison de Providence des hommes*. Il y a quelque temps qu'un de nos missionnaires, curé du Cap, fut touché de la misère de quantité de personnes qui viennent ici dans l'espérance de s'enrichir, et qui souvent, n'ayant ni moyen pour subsister, ni asile où se réfugier, prennent du chagrin, et bientôt après,

saisis par la maladie, périssent misérablement dans le lieu même où ils avoient espéré faire quelque fortune. Ce missionnaire pensa que ce seroit une œuvre bien charitable, et en même temps d'une grande utilité pour la colonie, de former un établissement où ces pauvres gens fussent reçus et entretenus, jusqu'à ce qu'il se présentât des emplois qui pussent leur convenir, suivant leurs talents et leur profession. Il s'ouvrit sur son projet à un homme vertueux et intelligent; et l'ayant trouvé dans une disposition favorable à ses vues, ils mirent incessamment la main à l'œuvre. Le séculier offrit pour cela une petite maison avec son emplacement, qu'il avoit en propre, où l'on se proposa de faire une augmentation de bâtiments; et le missionnaire s'engagea de son côté, à nourrir et à entretenir les pauvres nouvellement arrivés. On en vint bientôt à l'exécution, et on ne manqua pas de pratiques. Le bruit de cet établissement s'étant répandu dans toute la colonie, chacun y applaudit, et se proposa de le favoriser suivant ses facultés. Les gouverneurs généraux, l'intendant et le conseil supérieur du Cap, en prirent connoissance, y donnèrent leur approbation, et promirent leur protection. On acheta un emplacement plus

étendu à l'extrémité du Cap, du côté des montagnes, où il y avoit du logement, du terrain et des nègres pour le faire valoir, et beaucoup de commodités, entre autres une belle source qui est au pied de la maison, avantage si précieux dans des climats tels que celui-ci ; et l'on y transporta le nouvel établissement.

Cette forme, plus solide et plus gracieuse, attira bientôt à cette maison (qu'on appela la maison de la Providence) des avantages plus considérables. M. le marquis de Lamage, général des îles sous le vent, et M. Maillard, intendant, étant venus au Cap, honorèrent la nouvelle maison de leur visite. Ils se firent exactement informer de tout ce que l'on y faisoit pour le soulagement des pauvres : ils en parurent très satisfaits, promirent leur protection et s'engagèrent, sitôt que la maison auroit pris une forme encore plus solide, d'obtenir des lettres-patentes du roi, qui mettroient le sceau à cet établissement. Par leur avis, et suivant celui des notables, on nomma des administrateurs et on dressa un règlement pour la conduite de cette maison. Le sieur de Castelveyre, qui est celui qui a consacré à ce pieux établissement ses facultés et ses soins, en fut établi le premier *hospitalier*. Il y fait sa

résidence, et tout le détail roule sur lui; on y tient bureau tous les lundis, où se trouvent les deux administrateurs séculiers, et le curé du Cap, qui en est administrateur né. On y reçoit indifféremment tous les nouveaux venus : ils y sont nourris et entretenus jusqu'à ce qu'on leur ait trouvé quelque place au Cap ou à la plaine. En attendant, on les occupe à quelque travail pour la maison. On y reçoit en outre tous les convalescents qui sortent de l'hôpital du roi, et tous les pauvres de la ville, dans laquelle on a recommandé très instamment de ne donner aucune aumône aux mendiants, puisqu'ils trouvoient le vivre et le couvert à la Providence, et que quand ils mendioient, ce n'étoit que pour avoir de quoi s'enivrer : désordre jusqu'à présent trop commun, et auquel on s'est principalement proposé de remédier, en les obligeant à se retirer à la Providence. Quand ils sont malades, on les fait porter à l'hôpital du roi. Voilà déjà plus de six cents personnes, suivant les registres de cette maison, qui y ont passé, et qui, y ayant été reçues, ont été placées ensuite dans différents endroits. Si on avoit eu, il y a trente ans, un pareil établissement, on auroit conservé dans la seule dépendance

du Cap plus de trente mille colons que la misère et le désespoir ont fait périr.

Cette maison prend tellement faveur et est si fort au gré des habitants, qu'il s'y fait depuis quelque temps des legs et des donations considérables. On ne les hasardoit dans les commencements qu'avec crainte, parce qu'on ne voyoit encore rien de bien solide; mais M. le général et M. l'intendant ont bien voulu y pourvoir, en déclarant par une ordonnance spéciale, et en vertu de l'autorité du roi dont ils sont dépositaires, que ces maisons de Providence, si utiles au public, doivent être censées capables de recevoir et accepter toutes sortes de donations et de legs. Une déclaration si précise a rassuré le public et a donné une nouvelle chaleur à la charité.

Le second établissement est aussi d'une maison de Providence pour les femmes. Il se trouve, parmi le nombre des habitants aisés de cette ville, quantité de pauvres femmes âgées, hors d'état de pouvoir gagner leur vie, et à qui on étoit obligé de fournir de quoi payer le loyer des maisons où elles ont leur logement; ce qui va loin dans cette ville où les loyers sont extrêmement chers. Cela inspira au missionnaire, curé du Cap, la pensée d'acheter

quelque emplacement où l'on pût bâtir des chambres dans lesquelles on donneroit logement à ces personnes indigentes; et c'est ce qu'il a exécuté avec succès.

Le troisième établissement de charité, qui est tout récent, est un petit hôpital pour les femmes malades, établissement extrêmement nécessaire : car, comme dans un pays aussi malsain que celui-ci, il y a toujours des malades dans la ville, lorsqu'il se trouvoit des femmes ou nouvellement arrivées, sans moyens et sans connoissances, ou anciennes dans le pays, mais réduites à la mendicité, on ne savoit où les loger pendant leurs maladies : on étoit encore plus embarrassé à leur procurer les soulagements nécessaires, faute de domestiques et de personnes capables de les soigner; ou du moins comme on se trouvoit en ces occasions obligé de partager ses attentions, ces difficultés multiplioient extraordinairement les frais et les dépenses. Ce qu'on souhaitoit donc depuis long-temps vient enfin de réussir, par la disposition pieuse qu'un habitant du Cap, nommé François Dolioules, a faite en mourant, d'une jolie maison et de ses dépendances, à condition qu'elle serviroit à y recevoir les pauvres femmes malades de la ville. Cette maison, qui s'ap-

pelle Sainte-Élisabeth, est gouvernée par les mêmes administrateurs que les deux précédentes.

Notre maison du Cap est comme le chef-lieu de la mission. C'est là que réside le supérieur-général, qui de temps en temps, fait sa tournée pour visiter les paroisses et les églises. Nous ne sommes de résidents fixes au Cap que quatre prêtres en comptant le supérieur, et deux frères. Le curé de la paroisse, qui a un vicaire sous lui, est pour les habitants blancs du Cap. Il y a un curé pour les Nègres, qui prend aussi soin des marins.

Le supérieur-général de la mission est supérieur des religieuses. La cour, par les lettres-patentes qu'elle leur a données, les soumet aussi au curé du Cap. Les jours ouvrables, on dit une première messe à la paroisse, que l'on sonne au lever du soleil. Il y en a une seconde de fondation à sept heures, et une que l'on dit ordinairement, quand on le peut, à huit heures, et qui est pour les écoliers. Il y a donc une école pour les garçons; mais elle est peu stable; une des choses qu'il seroit ici le plus nécessaire d'avoir, ce sont, par exemple, des Frères des écoles chrétiennes, qui s'acquittassent de l'importante fonction de l'instruction

de la jeunesse, non par un esprit mercenaire, comme font ceux dont on est obligé de se servir, mais dans un esprit de religion et avec le désir de procurer la gloire de Dieu. La jeunesse d'ici est perverse, indocile; ennemie de l'application, volage, gâtée par la tendresse aveugle de leurs pères et mères, peut-être par les Nègres et Négresses, auquels ils sont livrés dès qu'ils ont vu le jour; apprenant néanmoins aisément à lire, et ayant une disposition marquée pour l'écriture.

Les dimanches et les fêtes, outre la première et la deuxième messe, qui se disent à la même heure que les jours ouvrables, il y a encore une grand'messe chantée à huit heures et demie; ensuite la messe qu'on appelle des Nègres, parce qu'elle est spécialement destinée pour eux. On chante à celle-ci des cantiques, et on fait aux esclaves qui sont présents une explication de l'Évangile, et des instructions proportionnées à leur capacité. Il y a tous les jeudis de l'année un salut de fondation. Outre le catéchisme qu'on fait toutes les fêtes et dimanches aux enfants, on en fait un trois fois la semaine, pendant le carême, pour les disposer à la première communion. Le curé des Nègres fait aussi, toutes les fêtes et dimanches, à

l'issue des vêpres, une instruction aux Nègres; et tous les soirs des jours ouvrables, à la fin du jour, on rassemble ce que l'on peut de Nègres pour leur faire la prière, et pour disposer les prosélytes au saint baptême.

Le Cap nous a arrêtés quelque temps : nous parcourrons plus légèrement les paroisses des plaines. La plus voisine du Cap, en tournant à l'est, est *la Petite-Anse*. C'est un des quartiers les plus anciennement établis de la colonie. Les fonds de terre y sont admirables : et il y a près de cinquante sucreries roulantes, plusieurs belles raffineries, et au moins six mille Nègres esclaves. Le nombre des blancs ne répond pas à cela. La plupart des propriétaires des habitations de ce quartier, ainsi que de ceux du voisinage, sont en France, et font régir leurs biens par des procureurs et par des économes.

L'église paroissiale de ce quartier est la plus belle de toutes celles de la dépendance du Cap. Elle fut commencée du temps du P. Larcher, qui en a été curé dix ans, et qui, par ses soins, son activité et la confiance distinguée que les paroissiens avoient en lui, avança extrêmement cet ouvrage. La première pierre en fut posée le 20 mai 1720, par M. le marquis de Sorel, nouvellement arrivé au Cap, avec la qualité

de gouverneur-général. Elle ne fut achevée que plus de dix ans après. J'étois alors curé de cette paroisse, où j'ai demeuré près de vingt ans. Le P. Larcher, célèbre dans la mission par sa prudence, son affabilité et son application infatigable au travail, extrêmement dur à lui-même, et universellement chéri des grands et des petits, fut nommé supérieur du Cap en 1720. Il eut peu de temps après la qualité de préfet apostolique. Il gouverna la mission avec une grande douceur et une estime générale, jusqu'en 1734. Sa santé s'étant alors extrêmement dérangée, les médecins jugèrent qu'il n'y avoit que la France qui pût le rétablir. Il s'embarqua le 10 mars 1734, le jour des cendres; mais son mal ayant augmenté, il mourut sur mer le 12 avril suivant.

A deux lieues de la Petite-Anse, un peu plus au nord, est l'église du *quartier Morin*, laquelle est sous le titre de Saint-Louis. Ce quartier l'emporte sur tous ceux de la colonie pour la bonté du terrain, la beauté des chemins et la richesse des habitations. Il est redevable en partie de tous ces ornements à feu M. de Charite qui en a été gouverneur, et ensuite lieutenant au gouvernement général, où il mourut en janvier 1720. L'église paroissiale, qui est

de brique, et qui a été nouvellement réparée, est fort jolie, et surtout d'une très grande propreté. Il y a un autel à la romaine, un baldaquin et un tabernacle d'un très bon goût. Ce quartier est fort ramassé, mais c'est tout plaine, et la meilleure qualité de terrain qu'on puisse souhaiter pour la culture. Il y a autant de Nègres à peu près qu'à la Petite-Anse.

Cette paroisse se glorifie avec raison d'avoir eu assez long-temps pour curé le P. Olivier, de la province de Guyenne, homme véritablement respectable par toutes les vertus propres à un missionnaire. Il arriva au Cap au commencement de 1705. C'étoit un petit homme d'un tempérament assez foible, et qu'il ruina encore par ses austérités et son abstinence presque incroyables. Il avoit une douceur, une modestie et une simplicité religieuse, qui lui gagnoient d'abord l'estime et la confiance des personnes qui avoient affaire à lui. Son zèle pour le salut des ames étoit infatigable. Sitôt qu'il étoit appelé pour quelque malade, il couroit sans faire attention ni à l'heure, ni au temps, ni à la chaleur, ni à l'abondance des pluies, qui causent presque toujours des fièvres aux voyageurs qui en sont mouillés. Les Nègres esclaves trouvoient toujours dans lui un père et un

défenseur zélé. Il les recevoit avec bonté, les écoutoit avec patience, les instruisoit avec une application singulière. Il joignoit à ces vertus une union intime avec Dieu, un mépris extrême de lui-même, une mortification en toutes choses, une délicatesse de conscience qui alloit jusqu'au scrupule. Il n'employoit guère moins de trois heures chaque jour, pour le saint sacrifice, tant pour s'y disposer que pour l'offrir, et pour faire son action de grâces. Il fut supérieur jusqu'en 1720. Il étoit déjà attaqué d'un mal de jambe auquel il ne paroissoit pas faire attention; cependant se trouvant hors d'état de desservir une paroisse, il demanda d'aller faire sa demeure sur une habitation que nous avons aux *Terriers-Rouges*, à laquelle il donna ses soins en qualité de procureur. Là il se livra à son attrait pour la prière et pour l'oraison, qu'il n'interrompoit que pour vaquer à l'instruction de nos Nègres, et à quelques soins temporels du ressort de son emploi. Ce fut dans cette solitude que la plaie de sa jambe s'étant fermée, il se sentit peu de temps après attaqué de la maladie dont il mourut. Il vit les approches de ce dernier moment avec une résignation, une constance et une joie dignes de la sainte vie qu'il avoit menée jusqu'alors. Il mourut le

28 mars 1731, âgé d'environ cinquante-huit ans, après avoir été vingt-six ans dans la mission dont il avoit été supérieur pendant quatre ans. Sa mémoire est ici dans une extrême vénération, et toute la colonie le regardoit comme un Saint.

En tirant vers l'est, on trouve Limonade qui est à une égale distance du quartier Morin et de la Petite-Anse. Ce quartier n'est point inférieur aux deux précédents, ni pour la bonté du terrain, ni pour la quantité d'esclaves. L'église est sous le titre de sainte-Anne. Elle est déjà fort ancienne, et n'est que de bois; mais elle est riche en argenterie et en ornements. La fête de Sainte-Anne dont l'église porte le nom, attire tous les ans un grand concours de tous les quartiers de la colonie.

Deux lieues plus haut en tirant un peu du côté du sud, on trouve le quartier *du Trou*. Nos premiers colons n'étoient pas d'élégants nomenclateurs, comme il ne paroît que trop par les noms ridicules qu'ils ont donnés à différents quartiers. Ils appellent *Trou* toute ouverture un peu large qui se prolonge entre deux montagnes, et qui débouche dans quelque plaine. Telle est la situation de la paroisse du *Trou*, dont l'église a pour patron saint Jean-

Baptiste. Ce quartier est plus étendu que le précédents, mais le terroir n'en est pas à beaucoup près si bon, quoiqu'il y ait cependant quantité de belles habitations. L'église n'est que de bois, d'assez mauvais goût et fort mal ornée. Il ne tient qu'aux paroissiens d'en bâtir une belle, puisqu'ils ont des fonds très considérables depuis vingt ans; mais souvent l'indolence, en se bornant aux intérêts particuliers, fait négliger les intérêts communs, surtout quand ils n'ont que la religion pour objet. De là vient que, malgré tous les projets en l'air que l'on a faits, les choses sont toujours demeurées dans une inaction très préjudiciable au bien de cette paroisse. La situation de cette église est des plus avantageuses, au milieu d'un petit bourg d'environ trente ou quarante maisons, et sur le bord d'une jolie rivière. Cette paroisse, depuis 1739, est desservie par un Père cordelier.

En remontant toujours la côte à l'est, on trouve la paroisse de Saint-Pierre des Terriers-Rouges. Le terroir de ce quartier est médiocre, surtout ce qui est le long de la mer, où les fonds sont maigres et salineux. Il est assez propre pour l'indigo; mais les cannes à sucre n'y viennent pas trop bien. Les terrains sont

meilleurs au voisinage des montagnes. C'est dans ces quartiers que nous avons une habitation qui est en sucrerie. Il y a d'ordinaire un Jésuite résident qui en est comme procureur. La paroisse est à un bon quart de lieue en tirant vers la mer. L'église paroissiale est assez belle et fort bien ornée. On a bâti un presbytère à côté, sur le bord d'une rivière qu'on appelle *la Materie*, qui est les deux tiers de l'année à sec.

Le Fort-Dauphin et Ouanaminte terminent du côté de l'est la dépendance du Cap pour la juridiction spirituelle. Autrefois tout ce quartier s'appeloit *Baya*, nom qui lui avoit été donné par les Espagnols, à cause d'une baie célèbre, une des meilleures, des plus sûres et des plus spacieuses de toute l'île. Les Espagnols y avoient autrefois un fort à l'endroit qu'on nomme *la Bouque*, dont j'ai vu le plan; on y a même, depuis quelques années, trouvé quelques petites médailles dans les ruines qu'on a fouillées pour faire les ouvrages de fortifications qui y sont aujourd'hui. C'est une ville qui est encore petite, mais qui pourra s'augmenter dans la suite. Ce fut M. de la Rocharard, général de cette colonie, qui, en 1726, fit tracer le plan du fort qu'on y voit à présent.

Il est situé sur une langue de terre qui s'avance dans la baie; on en a construit un autre à l'entrée du goulet par où la mer entre, et forme en s'élargissant ce beau port. Il faut nécessairement que les vaisseaux passent par là pour entrer dans le port, ce qu'on ne peut faire qu'à la demi-portée du canon du port de la Bouque.

Il y a à la ville du Fort-Dauphin un état-major, composé d'un lieutenant de roi, commandant de tout ce quartier, qui s'étend depuis le Trou jusqu'à l'Espagnol. Il est subordonné au gouverneur du Cap. Il y a aussi un major et quelques compagnies françoises et suisses, une juridiction qui est du conseil supérieur du Cap. L'église fait face sur la place d'armes qui est spacieuse. On en bâtit actuellement une en maçonnerie, qui ne le cédera à aucune des plus belles de la colonie. Il n'y a présentement qu'un curé jésuite, qui seul est chargé du soin de la paroisse, et qui est en même temps aumônier du fort, où il va dire une première messe les fêtes et dimanches, après quoi il revient faire l'office à la paroisse. Les malades de la ville, les soldats et les habitations, à trois ou quatre lieues aux environs, surchargent trop un missionnaire; mais la di-

sette de sujets ne permet pas de faire autrement.

Il y a peu d'années que le curé du Fort-Dauphin étoit chargé de tout ce que les François possèdent jusqu'à l'Espagnol; ce qui faisoit une paroisse immense de plus de vingt-cinq lieues de circuit. On a formé pour son soulagement une paroisse plus proche de la frontière espagnole ; elle s'appelle *Ouanaminte*. On y a bâti une église et un presbytère. Le P. de Vaugien, Jésuite de la province de Champagne, a été le premier missionnaire qui ait desservi cette paroisse dans l'année 1729: mais il n'y fut pas long-temps, car il mourut quatre mois après son arrivée dans la mission.

Il y a quelques quartiers situés dans l'épaisseur des montagnes, qui répondent à ceux que je viens de vous décrire, ce qui est commun à toute la côte de Saint-Domingue, soit celle du nord, soit celle du sud. Pour vous mettre au fait de ceci, mon révérend Père, il est bon de savoir que l'île de Saint-Domingue, dans sa longueur, qui s'étend de l'est à l'ouest, est partagée par une chaîne de montagnes qui occupent le milieu de l'île, en laissant de part et d'autre jusqu'au bord de la mer une côte qui est plus ou moins large, suivant que ces mon-

tagnes s'approchent ou s'éloignent plus du bord de la mer.

C'est le long de ces côtes et dans la plaine que sont situées les meilleures habitations et les plus beaux établissements, tant des François que des Espagnols. Ces chaînes de montagnes qui occupent le milieu de l'île, ont quelquefois jusqu'à trente et quarante lieues de largeur. Ce sont pour la plupart des pays inhabitables; cependant il y a d'espace en espace des vallées considérables, dont les terrains sont très bons, et où l'on a formé des établissements, des quartiers et des paroisses. Ainsi, au quartier de la Petite-Anse, que je vous ai décrit ci-dessus, répond le quartier du Dondon, qui est dans l'épaisseur de la montagne, au sud de la Petite-Anse. Il n'y a pas bien des années que ce n'étoit qu'un pays de chasse; ce n'est que depuis vingt ans qu'on l'a cultivé, et qu'il s'y est formé quantité d'habitations qui font aujourd'hui un beau quartier. Il y a une paroisse établie, et un curé résident, qui est un religieux du grand ordre de Cluny.

C'est dans cette paroisse que mourut, il y a huit ans, le P. le Pers, un des plus célèbres et des plus laborieux missionnaires de cette dépendance. Il étoit le doyen de la mission, y

étant venu en 1705. Le P. le Pers, sous un extérieur très simple et extrêmement négligé, cachoit un très bon esprit, une mémoire heureuse, un jugement sain, mais surtout beaucoup de candeur et un cœur extrêmement charitable. Pendant trente ans qu'il a vécu dans la mission, il y a peu d'endroits où il n'ait travaillé et laissé des monuments de son zèle. Son attrait particulier étoit de se confiner dans les endroits les plus sauvages et les moins habités, qu'il prenoit plaisir à former. Sitôt qu'il avoit mis les choses en bon train, que les églises et les presbytères étoient dans un arrangement convenable, il demandoit aussitôt un successeur, et passoit à un autre quartier, pour y continuer le même travail. Cela marque, comme vous le voyez, mon révérend Père, un homme bien détaché de lui-même; car on aime naturellement à jouir du fruit de ses travaux. Le P. le Pers ne se réservoit que la peine, et laissoit aux autres la douceur d'un établissement qu'ils n'avoient plus qu'à perfectionner. Son caractère étoit une espèce de philosophie, dont le fonds étoit la religion. Indifférent pour tout ce qui regardoit la vie temporelle, il sembloit ignorer tout ce qui y a rapport, ou n'y faire attention qu'autant que

les besoins extrêmes l'avertissoient d'y pourvoir. On ne voyoit dans les lieux où il faisoit résidence aucune espèce de cuisine. Presque toujours en voyage, il ne portoit pour toute provision que quelques œufs durs et du fromage. Il s'arrêtoit en route sur le bord du premier ruisseau, où il prenoit sa frugale réfection; et souvent emporté par le plaisir d'herboriser, qui le faisoit errer dans les bois et dans les montagnes, il falloit que son Nègre l'avertît qu'il étoit temps de prendre quelque nourriture. Il joignoit à cela un grand zèle pour le salut des ames, surtout un attrait et un talent particulier pour la direction des Nègres; une grande affabilité qui le rendoit aimable dans le commerce de la vie, quoique il fût cependant naturellement très retiré, et qu'il n'entretînt commerce avec les séculiers qu'autant qu'il le croyoit nécessaire pour leur salut, ou pour satisfaire à la curiosité qu'il avoit de se mettre au fait de l'histoire du pays.

Cette étude étoit le seul délassement qu'il se permît au milieu de ses travaux apostoliques. Comme il arriva de bonne heure dans la mission, il y trouva quantité d'anciens colons, quelques flibustiers, et d'autres personnes, témoins oculaires des événements tout récents, passés

depuis le commencement des établissements des François dans cette colonie. Ce fut sur leurs Mémoires, corrigés et éclaircis les uns par les autres, qu'il dressa une histoire de Saint-Domingue. Il trouva dans Oviedo et dans d'autres historiens espagnols, ce qui regardoit les temps antérieurs, c'est-à-dire, la narration de tout ce qui s'est passé depuis l'entreprise de Christophe Colomb, jusqu'au commencement de l'arrivée des François, et de leurs premiers exploits à la côte. Il ajouta à cela l'état présent de l'île, dont il avoit parcouru une bonne partie, et l'histoire naturelle, autant qu'il l'avoit pu étudier par lui-même, en profitant des lumières d'Oviedo, d'Acosta, et d'autres sources. Il garda long-temps cette histoire manuscrite, se défiant de son style, qui effectivement avoit bien des défauts. Il se détermina enfin à envoyer ses papiers au P. de Charlevoix, qui, dans son histoire de Saint-Domingue, rend compte de l'usage qu'il a fait des mémoires du P. le Pers.

Ce missionnaire, peu satisfait de la manière dont il avoit traité l'histoire naturelle, se mit en tête de s'appliquer à la botanique. La méthode de M. de Tournefort lui étant tombée entre les mains, l'ardeur d'herboriser le saisit

et lui tint désormais, après les fonctions de son ministère, lieu de toute autre occupation. Il composa, suivant les principes de la nouvelle méthode, quantité de Mémoires sur les plantes de Saint-Domingue. Ce travail l'occupoit encore quand il mourut. Il avoit demandé au Père supérieur de la mission d'aller desservir la paroisse du Dondon, nouvellement établie, où pas un Jésuite n'avoit encore été. C'étoit là, comme j'ai dit, son attrait : il pouvoit encore y en trouver un particulier par la situation de ce quartier, qui est un pays haut, coupé de montagnes, où il y a bien plus de fraîcheur et d'humidité ; par conséquent très favorable à la botanique. Il jouit bien peu de temps de cet avantage si conforme à son inclination. Comme il étoit déjà sur l'âge, affoibli par ses grands travaux et par le peu d'attention qu'il avoit pour sa santé, accoutumé d'ailleurs aux grandes chaleurs, la fraîcheur de ce quartier lui fut mortelle, et il y termina sa carrière âgé de cinquante-neuf ans. M. Desportes, médecin, son ami, et botaniste de profession, se trouvant auprès de lui quand il mourut, profita, avec la permission du P. Levantier, supérieur-général, des

manuscrits du défunt, dont il est à croire qu'il rendra avec le temps compte au public.

Au bas des montagnes du Dondon est situé le quartier de la Grande-Rivière, où il y a une paroisse, dont sainte Rose est la patrone. Cette paroisse est à une égale distance de Limonade, du quartier Morin et de la Petite-Anse, environ à deux lieues de ces trois quartiers. Celui-ci est une gorge qui se prolonge fort avant entre deux chaînes de montagnes. Il peut avoir sept à huit lieues de longueur, sur une demi-lieue et quelquefois moins de largeur. Toute cette gorge n'est proprement que le lit d'une assez belle rivière, qui prend sa source dans la double chaîne des montagnes qui sont sur le terrain espagnol, et qui, après avoir coulé long-temps entre des falaises très hautes, vient arroser ce quartier; de là elle fait différents tours dans ceux de Saint-Louis et de Limonade, d'où elle se décharge dans la mer vis-à-vis du nord. Il n'y a de plaine en ce quartier que ce que la rivière, dont le lit change à chaque débordement, veut bien y laisser. Les habitations sont placées sur l'un et l'autre bord. Il la faut passer et repasser à chaque moment quand on veut parcourir le quartier, ce qui est fort incommode et très dangereux, surtout

pour les missionnaires que leur ministère appelle sans cesse en divers lieux.

Il y a vingt ans que ce quartier étoit un des plus peuplés et des plus florissants. Les habitants, quoique du médiocre étage, y étoient fort à leur aise. L'indigo et le tabac, dont les manufactures avoient de la réputation, les faisoient vivre commodément. Cette félicité fut troublée par un des plus furieux débordements de la rivière dont on eût encore entendu parler. Il arriva le 22 octobre 1722. Elle descendit comme la foudre du haut des montagnes d'où elle prend sa source : ses eaux enflées se répandirent de part et d'autre, et entraînèrent maisons, jardins, hommes et bestiaux. Son cours, quoique moins gêné à la sortie de ce défilé, n'en fut pas moins violent. Elle se joignit à tous les ruisseaux et ravins qui se trouvèrent sur son passage, et les ayant gonflés, elle se répandit avec eux dans la plaine : le quartier Morin, la Petite-Anse et Limonade, furent en partie inondés. Elle arracha les cannes, déracina les haies, abattit les arbres, démolit les maisons, entraîna jusqu'aux énormes chaudières de cuivre et de potin où l'on fait le sucre, et causa, dans tous ces lieux-là, des dommages inestimables. Les habitants de la Grande-Rivière

comme les plus voisins et les plus foibles, furent aussi les plus maltraités. Grand nombre de blancs surpris par cette inondation subite et nocturne, y périrent; il s'y noya encore un bien plus grand nombre de Nègres, et quantité de bestiaux de toute espèce. Les habitants qui échappèrent à un si cruel désastre, de riches qu'ils étoient la veille, se trouvèrent le lendemain sans Nègres, sans terres, sans argent, et quelques-uns sans famille et sans logement. La charité des fidèles éclata fort dans cette occasion. On fit des quêtes dans tous les quartiers de la dépendance du Cap. Les aumônes furent abondantes. On les fit distribuer par les mains des missionnaires, suivant l'estimation de la perte que chacun pouvoit avoir faite. Ce soulagement, quoique prompt et général, ne put cependant réparer le dommage que le débordement avoit causé au quartier. Comme les chemins étoient rompus, les jardins couverts de galet ou ensevelis sous l'eau, les propriétaires furent obligés, partie d'abandonner leurs habitations, partie de les vendre presque pour rien. Ceux qui restèrent, instruits par leurs malheurs, ont depuis porté leurs établissements sur les *côtières* des montagnes.

Le P. Méric étoit dans ce temps-là curé de

cette paroisse. Son zèle apostolique le faisoit souvent déclamer avec force contre deux vices communs alors en ce quartier, l'ivrognerie et l'impudicité. Ce n'est pas qu'il n'y eût des gens de bien qui gémissoient avec le missionnaire de quantité d'excès et de scandales publics, que rien ne pouvoit arrêter. Le P. Méric, qui faisoit de ces excès le sujet le plus ordinaire de ses discours à ses paroissiens, voyant que tout cela profitoit peu, se sentit un jour extraordinairement animé par quelques nouvelles impiétés qui s'étoient commises dans un cabaret assez voisin de l'église. Il en parla avec plus de véhémence dans un prône de la messe paroissiale, un jour que le Saint-Sacrement étoit exposé. Il prit Jésus-Christ à témoin des outrages qui lui avoient été faits; et transporté tout-à-coup par un mouvement intérieur, dont il ne se sentit pas le maître : *Hé bien*, leur dit-il, *puisque mes discours et mes remontrances ont été jusqu'à présent si infructueux, sachez que, dans peu, Dieu vous fera sentir qu'on ne l'outrage pas toujours impunément.* Trois ou quatre jours après arriva cet horrible débordement, qui bouleversa ce quartier d'une manière à ne jamais s'en relever. C'est de lui-même que j'ai su cette circonstance, qui m'a été con-

firmée depuis par quantité d'habitants qui y étoient présents.

En partant du Cap et retournant à l'ouest, partie opposée à celle que nous venons de parcourir, on trouve à deux lieues et demie de cette ville, le quartier de la plaine du nord. Le terroir y est fort; mais un fond de terre glaise le rend humide et moins propre aux cannes que les autres terrains qui environnent le Cap. Les sucres qu'on y fabrique sont gros, mais en récompense ce sol est de nature à souffrir moins dans les sécheresses. La paroisse, il y a vingt ans, étoit à une demi-lieue plus proche du Cap, au quartier appelé le Morne-Rouge : l'église fut transportée où elle est maintenant, pour être plus au centre du quartier. Quoiqu'elle ne soit que de bois, elle est cependant solide et d'assez bon goût, bien propre et bien entretenue. Le presbytère est un des plus beaux de la mission : tout le terrain en est cultivé avec goût et intelligence. Il y a quantité d'allées d'arbres fruitiers des meilleurs du pays, disposés avec symétrie, et qui joignent l'agréable à l'utile, et un fort joli jardin potager, où la plupart des légumes et des racines d'Europe viennent parfaitement bien. On peut dire que

c'est un des plus agréables déserts de la colonie.

Le quartier de l'Accul, à deux lieues de la plaine du nord, borne la plaine du Cap du côté du Cap. Nos insulaires américains appellent *Accul* une barrière que les montagnes opposent aux voyageurs. Ce quartier, où il y a une jolie paroisse, n'a qu'une lieue de large sur sept de longueur ; et se termine au nord par une baie qu'on appelle *Camp de Louise*. Le terroir en est médiocre, quoiqu'on y fasse en plusieurs endroits de très beau sucre. L'église qui est de maçonnerie est belle et fort bien ornée, et le presbytère dans une agréable situation. Dans les gorges des montagnes, le long desquelles ce quartier s'étend, il y a quelques vallons cultivés, tels que sont ceux de la Soufrière, de la Coupe-à-David, et quelques autres.

Toutes les autres paroisses qui sont au delà de l'Accul en tirant à l'ouest, sont dans des pays montueux et difficiles. Telle est d'abord celle du *Limbé*. Ce quartier a été nommé ainsi par une assez mauvaise allusion aux limbes, parce qu'après avoir franchi une haute montagne, on se trouve à la descente de l'autre côté dans un pays profond, tel à peu près que celui où l'on se figure que sont les limbes. Ce

quartier qui est très étendu en longueur, et de plus de huit lieues, n'en a pas une de largeur, et dans quelques endroits beaucoup moins. Ce n'est qu'un vallon au milieu duquel coule une belle rivière qui prend sa source dans les doubles montagnes et qui n'a point de lit fixe; ce qui, dans les débordements qui sont fréquents, incommode beaucoup les habitants de ce quartier. Cette rivière, après l'avoir parcouru, se jette dans la mer au nord. L'église paroissiale, dont saint Pierre est le patron, est située au milieu du quartier, qui est aujourd'hui un des plus peuplés, quoiqu'il s'y fasse beaucoup plus d'indigo que de sucre. La paroisse est fort difficile à desservir, à cause de cette rivière qu'il faut sans cesse passer et repasser, et toujours avec quelque danger.

A deux lieues plus haut, un peu plus proche de la mer, est le Port-Margot, quartier moins considérable que le Limbé et bien moins riche. L'église a pour patrone sainte Marguerite; elle est desservie par un Père cordelier. Une dépendance de cette paroisse, qui la rend difficile, est un quartier nommé le Borgne, qui en est séparé par une montagne âpre et difficile. C'est encore un vallon, mais plus étroit, où il y a cependant plus de soixante habitations éta-

blies ; on y demande une paroisse, et on a déjà pris pour cela toutes les mesures nécessaires; mais nous manquons tellement d'ouvriers, qu'on a de la peine à remplir les plus anciennes.

En partant du Limbé et prenant plus à l'ouest, on se trouve, après deux lieues, au pied d'une haute montagne qu'il faut doubler pour arriver au quartier nommé *Plaisance*, sans doute par antiphrase. C'est un lieu nouvellement établi, semblable à ceux que nous venons de parcourir, mais bien moins bon, et où il y a peu d'habitations considérables. On n'a que de l'indigo et du café dans ces vallons, où la trop grande humidité et l'incommodité des voitures empêche qu'on ne fasse du sucre. Il y a une paroisse à Plaisance, où l'on a aussi le même inconvénient de passer sans cesse une rivière qui serpente dans toute l'étendue de ce quartier.

Après Plaisance est le *Pilate*. C'étoit autrefois une paroisse; mais depuis bien du temps elle est vacante de même que Plaisance, faute de missionnaires. Un quartier nommé *le gros Morne* confine au Pilate : il y a plus de quarante habitations, mais aucune sucrerie. Le terrain n'en est pas des plus féconds. Une

grande partie est en savanes [1] naturelles. Il y pleut tous les jours pendant l'été; mais il y fait fort sec pendant l'hiver. Il y a une église et une paroisse desservie par un Père cordelier. Ces trois derniers quartiers sont de la dépendance du Port-de-Paix, où il y a un lieutenant de roi commandant. On compte du gros Morne au Port-de-Paix environ douze lieues. Le chemin pour y aller est un plat pays, couvert de savanes et entrecoupé de bocages. Il seroit fort beau et fort commode, sans l'obligation où l'on est de passer souvent et avec danger une grosse rivière qu'on appelle *les Trois-Rivières*, parce qu'elle est effectivement composée de trois rivières qui se réunissent dans une. Son lit est parsemé de grosses roches, que les chevaux ont bien de la peine à franchir. Outre cela cette rivière est assez souvent grossie par les pluies qui tombent dans les montagnes. Cela cause des débordements subits qui surprennent le voyageur. On se voit alors arrêté sans pou-

[1] Les François du Canada appellent *savanes* les forêts d'arbres résineux, et dont le fond est humide et couvert de mousse : ceux des Antilles donnent aux prairies le nom de *savanes*.

voir avancer ni reculer, parce que la rivière n'est plus guéable ; ainsi c'est une nécessité d'attendre que les eaux aient baissé ; ce qui se fait par bonheur assez promptement, à cause de l'extrême rapidité de cette rivière, qui coule comme un torrent.

A douze lieues du gros Morne, à l'ouest de la plaine du Cap, on trouve enfin la ville du Port-de-Paix, qui est très peu de chose, quoique ce soit un des plus anciens établissements de la colonie. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un lieutenant de roi commandant, de la dépendance du Cap, et une juridiction. L'église qui est en maçonnerie, est petite, mais jolie.

A deux lieues du Port-de-Paix est un quartier nommé *Saint-Louis*, où nous avons une habitation dans un fort mauvais terrain. Tous ces quartiers-là sont fort vastes, parce que le sol n'en est que médiocrement bon. Le curé du Port-de-Paix s'est vu plus de trente lieues de pays à desservir. Cela est présentement un peu plus partagé. C'est encore un Père cordelier qui dessert cette cure. Le Jésuite, procureur de notre habitation de Saint-Louis, est en même temps curé de la paroisse, et a un vicaire qui est un Père Carme.

Jean-Rabel, à l'ouest du Port-de-Paix, est

une petite plaine, presque toute environnée de *mornes*, excepté du côté de la mer. Il y a une petite rade où les bateaux peuvent entrer. Ce quartier, qui n'étoit d'abord qu'un *boucan* de chasseur, s'est établi en paroisse depuis quelques années. C'est encore un Père cordelier qui en est le desservant.

Vous voyez, mon révérend Père, qu'il s'en faut beaucoup que nous ayons assez de missionnaires pour pouvoir en mettre dans toutes les paroisses qui sont de la dépendance du Cap. Mais comment faire? Cette île est une terre qui dévore ses habitants. Les premières maladies sont terribles à essuyer, et la plupart y succombent. Voilà cinquante-six Jésuites morts depuis la fondation de cette mission, c'est-à-dire, depuis 1703. Ce qui reste ici de missionnaires Jésuites, sont presque tous gens âgés, infirmes et proches de leur fin.

Cependant, mon révérend Père, cette mission est une des plus belles que nous ayons. Rien de plus florissant que l'état des colonies françoises de Saint-Domingue, qui font tous les jours de nouveaux progrès. Je ne parlerai point du bien qu'il y a à faire ici, parce que je me suis assez expliqué ailleurs sur ce sujet. Je terminerai cette lettre par le juste éloge qui est

dû à la mémoire du P. Pierre-Louis Boutin, que la mission a perdu le 22 décembre de l'année précédente. Tout le monde le regarde avec justice comme l'Apôtre de Saint-Domingue. Il y vint, comme nous l'avons dit, en 1705, et pendant trente-sept ans qu'il a passés dans la mission, il y a donné constamment des exemples d'une vertu héroïque, qui, bien loin de se démentir un seul moment, a paru aller en augmentant jusqu'à la fin de ses jours. La réputation de son mérite et de sa sainteté s'étoit répandue par toute la France, bien des années avant son décès, surtout dans les ports de mer et parmi les marins auxquels il avoit un rapport plus spécial, s'étant chargé du soin de la rade où il faisoit toutes les fonctions curiales. Les matelots ne parloient que du P. Boutin, qui étoit leur Père et leur directeur.

Ce saint missionnaire étoit natif de la Tour-Blanche en Périgord, et avoit été reçu Jésuite dans la province de Guyenne. Tout annonçoit dans lui une sainteté éminente : un visage pâle et exténué, un regard extrêmement modeste, des yeux cependant vifs, qui s'allumoient quand il prêchoit ou parloit de Dieu, une voix plus forte que ne sembloit promettre un corps aussi maigre et aussi décharné. Sa manière de pré-

cher étoit simple et peu recherchée. Il parloit de l'abondance du cœur, et cherchoit plus à corriger les mœurs, qu'à flatter les oreilles ou à plaire aux esprits. Il avoit cependant des saillies d'une éloquence forte, qu'animoient encore des tons de voix éclatants, qui portoient la frayeur dans l'ame des plus endurcis. Sa morale étoit sévère, et son extérieur ne respiroit qu'austérité; mais les pécheurs pénitents étoient sûrs de trouver dans lui toute la charité et toute la douceur qui pouvoient achever de les gagner à Jésus-Christ. Aussi le confessionnal faisoit-il une des occupations les plus pénibles et les plus continuelles de sa vie. Il se rendoit à l'église paroissiale dès la pointe du jour, et se tenoit toujours prêt pour écouter ceux qui vouloient s'adresser à lui. On le voyoit, surtout les fêtes et les dimanches, assidu au tribunal. Les matelots et les Nègres étoient ceux à qui il donnoit plus volontiers son attention; il les écoutoit avec patience, et ne finissoit point avec eux qu'il ne les eût instruits suivant leurs besoins.

Les premiers e[illegible] de son zèle à son arrivée à la mission, furent d'abord employés à l'Accul, et ensuite dans les quartiers les plus éloignés, c'est-à-dire, les plus pénibles. Je vous ai

raconté une partie de ce qu'il avoit fait au Port-de-Paix et à Saint-Louis, où il avoit été pendant quelque temps chargé seul du soin de ces deux immenses quartiers. On ne peut se figurer la fatigue que lui causa la construction de l'église de Saint-Louis. Il eut le malheur de trouver le commandant de ces quartiers prévenu contre lui par de faux rapports; de sorte que, bien loin d'en être soutenu ou aidé dans l'entreprise du bâtiment de l'église, il en fut sans cesse contrarié et molesté. Mais le caractère naturellement ferme du P. Boutin, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu et du bien spirituel du prochain, le soutint au milieu de ces contradictions. Et d'ailleurs M. le comte de Choiseul, alors gouverneur général de la colonie, ayant pris connoissance de ces différends, plein lui-même de zèle pour la religion et d'amitié pour le missionnaire Jésuite, les fit cesser par son autorité, et ordonna que le Père ne fût plus troublé dans ses pieux travaux. Il les continua donc, et vint à bout d'achever cette église, non seulement par ses soins, mais encore par ses épargnes sur sa nourriture, ayant pour cet effet obtenu une permission spéciale de notre révérend Père général. Ces travaux et les courses continuelles qu'il fut

obligé de faire dans des pays difficiles et si étendus, donnèrent une atteinte fâcheuse à sa santé, qui étoit naturellement assez robuste.

Ce fut singulièrement au Cap (où il se trouva fixé par l'obéissance, neuf années après avoir travaillé dans différentes paroisses des environs) qu'il eut occasion de faire éclater son zèle et ses talents apostoliques. En qualité de curé du Cap, il se trouva, comme je l'ai dit, chargé du détail de la conduite de l'église que les habitants firent alors bâtir. Il n'eut pas peu à souffrir de la part de certains génies, qui n'aiment point à faire le bien, et qui sont jaloux lorsqu'ils le voient faire aux autres. Le saint missionnaire, après avoir rendu raison de ses démarches à ceux qui vouloient bien l'entendre, n'opposoit aux autres qu'une patience inaltérable et une application continuelle à pousser l'ouvrage entrepris. Il n'en étoit pas moins assidu à l'église, ni auprès des malades, pour l'assistance desquels Dieu lui avoit donné un talent particulier. On a demandé cent fois et on est encore à comprendre comment il étoit possible qu'un seul homme pût suffire à tant d'occupations si différentes. Il n'en paroissoit cependant pas plus ému, quelque affaire qu'il eût; et son extérieur toujours composé étoit le signe de la

tranquillité intérieure dont il jouissoit au milieu des plus accablantes occupations. Ce ne pouvoit être que le fruit d'une union avec Dieu qu'il avoit toujours présent, et qu'il n'a jamais paru perdre de vue tant qu'il a vécu. On peut assur qu'il pratiquoit à la lettre le précepte évangélique de prier sans cesse. Toujours levé à l'heure marquée par la règle, après son oraison, il se rendoit à la chapelle domestique, où, après avoir éveillé les Nègres de la maison, il leur faisoit la prière; après quoi, rendu à l'église paroissiale, il y restoit à genoux jusqu'à ce que quelqu'un se présentât à son confessional. Il passoit en cette posture quelquefois deux ou trois heures, dans un recueillement et une dévotion qui étoient d'un grand exemple. On disoit qu'il falloit qu'il eût le corps de fer pour tenir si long-temps, dans un pays si chaud, une posture si gênante.

Quelques raisons d'obéissance lui ayant fait quitter la cure du Cap, il se borna alors aux soins des Nègres et à celui des marins. Ce n'est que depuis peu qu'on a porté un réglement pour les marins malades, qui épargne bien de la peine à celui qui est chargé de ce soin. Ce réglement est que les commandants des bâtiments doivent, sitôt qu'ils ont des ma-

lades à bord, les faire transporter dans un magasin au Cap, pour leur faire administrer les derniers sacrements, s'il est besoin, et de là les faire porter à l'hôpital. Avant cela, il falloit que le missionnaire allât près d'une lieue en rade, et se rendît en canot à bord de chaque bâtiment où il y avoit des malades; de sorte qu'il arrivoit souvent qu'à peine le missionnaire étoit de retour d'un bâtiment, qu'il falloit repartir pour se rendre à un autre, et cela jour et nuit. Le soin des Nègres est au Cap d'un détail bien fatigant. Il y en a plus de quatre mille, soit dans la ville, soit dans la dépendance de la paroisse, qui s'étend à une grande lieue aux environs, dans des montagnes où il y a quantité d'habitations les unes au dessus des autres très difficiles à aborder.

Le P. Boutin s'étoit fait une étude particulière pour la conduite et l'instruction des Nègres, ce qui demande une patience et un zèle à toute épreuve. Ces gens-là sont grossiers, d'une conception dure, ne s'exprimant qu'avec difficulté dans une langue qu'ils n'entendent guère, et qu'ils ne parlent jamais bien. Mais le saint missionnaire, qui regardoit ces malheureux comme des élus que la Providence tire de leur pays dans la vue de leur faire ga-

gner le Ciel, par la misère et par la captivité à laquelle leur condition les assujettit, étoit venu à bout, par un travail long et opiniâtre, de les entendre et d'en être lui-même entendu. Il avoit acquis une connoissance suffisante des langues de tous les peuples de la côte de Guinée qu'on transporte dans nos colonies, connoissance infiniment difficile à acquérir, parce que ces langues barbares, qui n'ont aucune affinité avec les langues connues, sont encore très différentes entre elles, et qu'un Sénégalois, par exemple, n'entend en aucune manière un Congo, etc.

Il se servoit de ces connoissances pour les Nègres nouveaux, qui, tombant malades avant que d'avoir appris assez de françois pour être disposés au baptême, n'auroient pu autrement recevoir cette grâce avant leur mort. Quant à ceux qui, après un séjour de quelque temps dans ces colonies, commençoient à entendre un peu le françois, le P. Boutin, dans les instructions publiques qu'il leur faisoit, proportionnoit le style de ses discours à leur manière de s'exprimer, qui est une espèce de baragouinage dont ils ne se défont jamais, et suivant lequel il est nécessaire de leur parler, si l'on veut en être entendu. Cette méthode d'instruire

est très rebutante, parce que le Nègre, qui a une intelligence bornée, demande, pour faire quelque fruit, qu'on lui rebatte en cent façons différentes, et dans sa manière de penser, les premiers principes de la religion.

C'est le P. Boutin qui le premier a mis les chefs de famille qui ont des Nègres à baptiser, sur le pied de les envoyer tous les soirs sur le perron de l'église, où il leur faisoit le catéchisme pour les disposer à recevoir le saint baptême, ce que l'on continue encore aujourd'hui. Il se conformoit pour le baptême des adultes à l'ancienne coutume de l'Eglise; c'est-à-dire, qu'excepté quelques circonstances particulières, il ne faisoit ces sortes de baptêmes que deux fois l'année : le samedi saint et la veille de la Pentecôte. C'étoient pour lui des jours d'une fatigue incroyable, n'ayant guère moins à la fois de deux ou trois cents adultes. C'est aussi lui qui a établi, les fêtes et les dimanches, une messe particulière pour les Nègres, laquelle se dit quelque temps après la grand'messe paroissiale. Il commençoit cette messe par des cantiques spirituels sur le saint sacrifice, qu'il chantoit, et dont il leur faisoit répéter après lui chaque vers; il leur faisoit faire la prière ordinaire du matin. Après l'évangile de sa

messe il leur expliquoit l'évangile du jour; le tout suivant leur style, mais en y mêlant de temps en temps bien des choses pour l'instruction des blancs, qui assistent à cette messe. Il la terminoit par le catéchisme ordinaire, ce qui le tenoit tous ces jours-là presque jusqu'à midi, et cela si régulièrement, que pendant vingt-trois ans qu'il a été au Cap, à peine y a-t-il manqué une fois; sans doute par une bénédiction particulière du Seigneur, qui, malgré la foiblesse apparente de sa complexion, le soutenoit ainsi dans un travail si continuel, et dans un climat où les chaleurs violentes épuisent et abattent ceux même qui sont dans l'inaction.

Il s'étoit rendu l'abstinence si familière, qu'on peut dire que toute l'année étoit un carême perpétuel pour lui. Il étoit rare de lui voir prendre quelque chose avant midi. Il ne se rendoit que vers cette heure-là à la maison, épuisé par ses fonctions ordinaires; mais il ne se plaignoit jamais. Il n'usoit aux repas que des viandes les plus communes, et ne buvoit que de l'eau rougie. Après le repas, et surtout le soir, il se rendoit à la chapelle et passoit à genoux devant le saint-sacrement le temps que la règle même permet de donner à quelque ré-

création ; mais ce saint homme ne connoissoit aucune espèce de délassement. Il terminoit la journée par la prière aux Nègres domestiques, qu'il leur faisoit tous les jours soir et matin.

Le zèle du fervent missionnaire, toujours attentif au bien spirituel de la colonie, lui faisoit sans cesse former des projets, dont on ne pouvoit venir à bout que par une patience aussi laborieuse que la sienne. Quantité de malades ne trouvant point place dans l'hôpital du Roi, qui n'étoit pas aussi rangé qu'il l'est actuellement, le P. Boutin en forma un dans la ville même et y reçut tous les malades qui s'y présentèrent. Ils y étoient traités avec le secours des charités qu'il pouvoit obtenir. Cet établissement inquiéta les religieux de la Charité chargés du soin de l'hôpital du roi : il y eut à ce sujet des plaintes et des représentations. Le Père, qui ne cherchoit que le soulagement des pauvres, ne demanda pas mieux qu'à s'épargner les frais et les peines de soutenir un hôpital à ses dépens, pourvu que les religieux de l'hôpital du roi consentissent à recevoir tous les malades nécessiteux de la ville. On fit donc une assemblée de notables, à laquelle présidèrent le général, l'intendant, le gouverneur du Cap, et où se trouvèrent avec les religieux

de la Charité, le P. Boutin, et le Père supérieur de la mission, qui étoit pour lors le P. Olivier. Les religieux de la Charité ayant consenti à recevoir tous les malades de la ville qui se présenteroient, le P. Boutin renonça à son hôpital, et ne pensa plus qu'à tourner son zèle vers d'autres objets de charité.

Il y avoit alors grand nombre de filles orphelines, qui avoient peine à trouver des personnes charitables qui les fissent subsister. Le P. Boutin ne crut pas pouvoir employer plus utilement les fonds qu'il pouvoit avoir acquis, soit par le casuel que des priviléges particuliers permettent à nos missionnaires de recevoir pour les employer en œuvres pies, soit par des aumônes qu'on lui mettoit entre les mains. Il avoit dans cette vue acheté des emplacements au Cap, sur lesquels il fit bâtir. Il ne fut pas long-temps sans y avoir une quinzaine de petites orphelines. Deux personnes dévotes se consacrèrent à leur conduite. Elles se chargèrent outre cela de l'école pour les petites filles du Cap, qu'elles y enseignoient gratuitement. On formoit dans cette mission ces jeunes filles, non seulement à la piété, mais encore à la lecture et à l'écriture. On les instruisoit à travailler à tous les petits ouvrages

qui sont du ressort du sexe, et qui pouvoient leur servir par la suite, ou à gagner leur vie, ou à se rendre utiles dans un ménage. On a vu quantité de ces orphelines s'établir avantageusement, et porter avec elles dans les familles les fruits d'une éducation chrétienne. Cet établissement n'étoit que le prélude d'un projet plus solide et plus étendu, et qui tenoit fort au cœur du vertueux missionnaire. C'étoit de faire venir des religieuses d'Europe pour faire élever ici les jeunes filles créoles. Les habitants de Saint-Domingue, isolés dans leurs habitations, n'ont ni les moyens, ni peut-être le courage d'élever leurs enfants comme il faut. Les plus aisés prenoient le parti de les envoyer en France; mais ce qui est utile et nécessaire aux garçons est rempli d'inconvénients pour les filles, parce que le retour, à un certain âge où il faut les confier à des marins, devient tout-à-fait hasardeux: dangers trop réels, et dont nous n'avons malheureusement vu que trop d'exemples.

La colonie sentoit vivement ce besoin. Le P. Boutin eut seul le courage d'entreprendre d'y remédier. Il en falloit beaucoup pour surmonter toutes les difficultés qui se présentoient dans l'exécution. C'est pourtant de quoi il est heu-

reusement venu à bout. Il crut que personne n'étoit plus convenable pour cela que les filles religieuses de la congrégation de Notre-Dame, dont le premier établissement s'est fait à Bordeaux, et qui ont plusieurs maisons dans la Guyenne, dans le Périgord et autres provinces de France. Le P. Boutin qui les avoit connues particulièrement, leur écrivit plusieurs lettres pour leur proposer son projet et pour les déterminer à accepter ses offres. En leur faisant envisager le bien qu'il y avoit à faire, il ne leur dissimula pas ce qu'elles auroient à souffrir. Il n'eut pas de peine à décider ces saintes filles, qui ne cherchant, suivant leur institut, que la gloire de Dieu et le salut des ames, parurent ravies de se prêter à une aussi sainte œuvre que celle qu'on leur proposoit.

Le P. Boutin avoit cependant disposé toutes choses de longue main. Il s'étoit hâté d'accommoder la maison des orphelines, et de la mettre en état, par les augmentations et les arrangements qu'il y fit, de recevoir la communauté qu'il attendoit et les pensionnaires qu'on ne pouvoit manquer d'avoir. Dans une assemblée des puissances du pays et des notables, il passa un acte de donation entière de tout ce qu'il avoit en fonds de terre, en maisons et autres

choses, aux dames religieuses de Notre-Dame. Cet acte signé de lui et du supérieur de la mission, et accepté par la colonie, fut envoyé à la cour, qui expédia les lettres-patentes pour l'établissement de ces filles au Cap. Elles arrivèrent enfin. Le choix n'en pouvoit être mieux fait. La plupart étoient d'une condition distinguée, et d'un âge mûr. C'étoit leur maison de Périgueux qui avoit fourni ces premiers sujets. On admira avec raison le courage de ces saintes filles, qui paroissoit bien au dessus de leur sexe. Elles ne tardèrent pas de mettre la main à l'œuvre. On vouloit de toutes parts leur envoyer des pensionnaires; mais faute de bâtiments, il fallut se borner à un nombre assez médiocre. Le P. Boutin, comme leur fondateur, prit le soin de les diriger dans le temporel comme dans le spirituel. Il se chargea encore du soin des pensionnaires, ce qu'il a continué jusqu'à la fin de ses jours. Il ne cessa, depuis l'arrivée de ces religieuses, de faire travailler à augmenter ou à réparer leurs bâtiments; en quoi, comme je l'ai déjà dit, il a fait plus paroître de zèle que d'intelligence. Ce n'est pas qu'il manquât de lumières pour l'architecture; mais cette maison, commencée pour d'autres desseins, et augmentée pièce à pièce suivant

les besoins, ne pouvoit guère prendre une forme bien régulière. Aussi l'intention du roi est-elle que ces dames, laissant là tous ces bâtiments qu'elles occupent présentement, en commencent un autre plus commode pour elles et pour les pensionnaires; c'est à quoi elles travaillent en ce moment.

Le P. Boutin eut la consolation de goûter pendant les dernières années de sa vie le fruit de ses travaux. Il vit les religieuses établies et s'appliquant avec courage à l'éducation de la jeunesse, il vit quantité de ces pensionnaires, après y avoir fait leur temps, s'établir dans le monde, et faire honneur à l'éducation qu'elles y avoient reçue: mais ce ne fut pas sans essuyer bien des croix et des contradictions. La liberté apostolique de ses discours, ses démarches pour s'opposer au vice, son activité pour l'exécution de ses pieux desseins, lui suscitèrent des ennemis de tout état et des persécutions de plus d'une sorte. La prudence charnelle blâma plus d'une fois sa façon d'agir, et l'envie particulière, masquée de l'apparence du bien public, s'attacha à décrier ses projets et à noircir sa réputation. Le saint missionnaire n'opposa jamais à tout cela que sa fermeté à soutenir les intérêts de Dieu et à souffrir les effets de la ma-

lice des hommes. C'est ainsi qu'il surmonta tout, et qu'il força enfin tout le monde à lui rendre justice, et à convenir que le zèle de la gloire de Dieu étoit le seul ressort qui le fit agir. Il y avoit déjà plusieurs années que ses adversaires étoient devenus ses admirateurs et ses panégyristes, tant la vertu solide et soutenue a de force et d'ascendant sur l'esprit de ceux même qui lui sont le moins favorables.

Pour nous, qui étions à portée de voir de plus près le fond d'une vertu dont les personnes du dehors n'apercevoient qu'un éclat qui paroissoit malgré lui, nous avons toujours été infiniment édifiés de ses vertus vraiment religieuses. Nous avons admiré en lui une régularité qui ne s'est jamais démentie, un amour singulier de la pauvreté, une mortification continuelle, une charité tendre pour ses frères, enfin une union intime et continuelle avec Dieu; ce qui ne l'empêchoit cependant pas de cultiver, à quelques moments perdus, les plus hautes sciences, et particulièrement celle du mouvement des corps célestes; le tout, par l'utilité que cette étude peut avoir pour la religion. Il observoit exactement toutes les éclipses et les autres phénomènes célestes. Les mémoires de Trévoux sont remplis de ses observations.

Le P. Boutin avoit paru jouir d'une assez bonne santé pendant une longue suite d'années. Depuis vingt-trois ans qu'il étoit au Cap, à peine l'avoit-on vu s'aliter une ou deux fois; tandis que les tempéraments les plus robustes de quantité de nos missionnaires nouveaux venus, cédoient tous les jours à la violence des maladies qui emportent tant de monde en ces colonies. C'étoit une espèce de prodige, qui jetoit tout le monde dans l'étonnement : comment un homme si sec, si décharné, accablé de tant de travail, et n'usant à l'égard de lui-même d'aucun ménagement, pouvoit-il se soutenir et vaquer à cette multiplicité d'occupations qui auroient donné de l'exercice à plusieurs autres?

Mais enfin son heure arriva. On s'apercevoit depuis quelques mois qu'il tomboit, quoiqu'il ne se plaignît de rien, et qu'on ne vît aucun changement à son train de vie ordinaire. Il fut attaqué tout-à-coup d'une espèce de pleurésie, qui ne parut pas extrêmement dangereuse les premiers jours. On le crut même tiré d'affaire, lorsque tout d'un coup il tourna à la mort. Elle fut semblable à sa vie : le peu de jours qu'il fut alité, ce fut la même tranquillité, la même patience, et la même union avec Dieu; ne parlant aux hommes qu'autant que la néces-

sité ou la bienséance l'exigeoit. Sa maladie ne dura que quatre ou cinq jours. Il vit la mort d'un œil tranquille, et l'accepta avec une parfaite résignation. Sa vie entière n'avoit été qu'une préparation à ce dernier passage. Il y avoit peu de temps qu'il sortoit de la retraite qu'il ne manquoit jamais de faire suivant nos règles chaque année. Il reçut les derniers sacrements avec les sentiments qu'il avoit lui-même tant de fois inspirés aux autres. De là jusqu'à ce qu'il eût absolument perdu la parole, il ne cessa de prier : il le fit même pendant le délire qui précéda son agonie, tant étoit grande l'habitude qu'il en avoit contractée. Ce fut ainsi qu'il plût au Seigneur de couronner une vie que nous croyons tous ici n'avoir point été inférieure à tout ce que notre compagnie a eu de plus respectable et de plus édifiant. Il mourut le vendredi 21 novembre 1742, âgé de soixante-neuf ans et quelques mois.

Comme on s'étoit flatté que sa maladie ne tireroit point à conséquence, ayant paru hors de danger le vendredi au soir, la nouvelle de sa mort qui fut annoncée le samedi matin, et qui se répandit partout en un moment, causa une consternation générale dans toute la ville. Connu partout, partout aimé et respecté, il fut

universellement regretté. Il n'y eut en cela aucune différence entre les blancs et les Nègres : tous, en gémissant sur la perte qne faisoit la colonie, ne tarissoient point sur son éloge, et ne balançoient point à le mettre au rang des ames bienheureuses les plus élevées dans le Ciel. Son corps ayant été exposé dans notre chapelle domestique, ce fut toute la journée un concours prodigieux de personnes de tous les ordres qui s'empressoient à lui donner non seulement des marques de regret, mais encore plus des témoignages de vénération ; et l'on vit se renouveler tout ce qui arrive d'ordinaire à la mort des Saints ; surtout cette ardeur d'obtenir quelques pièces de ses pauvres vêtements, ou quelque autre chose qui eût été à son usage.

Comme nous nous trouvâmes peu de missionnaires au Cap, et qu'on se préparoit à faire les obsèques avec peu d'appareil dans notre chapelle domestique, il n'y eut pas moyen de tenir contre les cris du public et les instances réitérées de tous les marguilliers de l'église paroissiale, qui demandoient au nom de tous que, si on ne vouloit pas leur accorder le corps du P. Boutin pour l'inhumer dans leur église, on ne leur refusât pas au moins la consolation de sa présence pendant l'office de ses funérail-

les. Le supérieur-général crut devoir se rendre à un empressement si unanime et en même temps si honorable à la mémoire du défunt. L'affluence fut grande; elle l'auroit été bien plus si les habitants de la plaine avoient eu le temps de s'y rendre; mais ceux qui ne purent point y assister des quartiers éloignés, ne marquèrent pas moins combien ils étoient sensibles à cette perte. On peut dire qu'il n'y a pas eu deux voix à ce sujet. Toute la colonie lui a dressé dans son cœur et dans sa mémoire un monument plus précieux que ceux qu'on élève si souvent avec tant de frais à la politique et à la vanité. Je suis, etc.

Au Cap, ce 20 juillet 1743.

LETTRE

D'un missionnaire de la compagnie de Jésus, crite de Cayenne en l'année 1718.

C'est avec une sensible douleur que je vous apprends la perte que nous venons de faire du P. de Creüilly. Il a passé trente-trois années dans cette mission; et, ce qu'on a de la peine à comprendre, c'est qu'avec une complexion aussi délicate que la sienne, il ait pu fournir une carrière si pénible, et se livrer à des travaux continuels, et qui étoient beaucoup au dessus de ses forces.

Aussitôt qu'il arriva dans cette île, son premier soin fut d'instruire les peuples, et de les porter à la pratique des vertus chrétiennes. Il ne se contentoit pas des instructions générales qu'il faisoit les dimanches, il partoit tous les lundis, et s'embarquoit dans un canot avec quelques Nègres. Comptant pour rien et les périls qu'il avoit à courir sur une mer souvent orageuse, et l'air étouffant qu'on respire en ce

climat, il faisoit le tour de l'île, il parcouroit les habitations qui y sont répandues, et portant partout la bonne odeur de Jésus-Christ, il instruisoit chacun plus en particulier des devoirs de son état. Il ne revenoit d'ordinaire de cette course que sur la fin de la semaine, épuisé de fatigues, mais se soutenant par son courage et par la douce consolation qu'il avoit d'avoir rempli les fonctions de son ministère.

Bien que sa charité fût universelle, il s'employoit encore, ce semble, avec plus d'ardeur et d'affection auprès des pauvres; et pour s'attirer davantage leur confiance, il entroit dans leurs peines, il les consoloit dans leurs souffrances, il étoit ingénieux à trouver des moyens de soulager leur indigence. Pour cela, il faisoit cultiver leurs terres par les Nègres qui l'accompagnoient, il travailloit à réparer leurs cabanes à demi-ruinées, il abattoit lui-même le bois nécessaire pour ces sortes de réparations, et il en chargeoit ses épaules comme auroit fait un esclave. Une charité si vive et si agissante ne manquoit pas de lui gagner tous les cœurs; chacun l'écoutoit avec docilité, et il n'y avoit personne qui ne le respectât comme un saint, et qui ne l'aimât comme son père.

La conversion des Indiens fut le second ob-

jet de son zèle : rien ne le rebuta, ni les difficultés qu'il avoit à vaincre, ni les dangers auxquels il falloit continuellement s'exposer. Il commença d'abord par apprendre leur langue, dont on n'avoit jusque là nulle connoissance. C'est lui qui, le premier, l'a réduite à des principes généraux, et qui, par un travail aussi pénible qu'ingrat, en a facilité l'étude aux autres missionnaires.

Il vivoit, de même que ces Sauvages, de poisson et de cassave (c'est un pain fait de la racine de manioc). Il logeoit avec eux dans un coin de ce qu'ils appellent le *carbet* (c'est une espèce de longue grange faite de roseaux, exposée aux injures de l'air, et remplie d'une infinité d'insectes très importuns); mais il étoit moins sensible à ces incommodités, qu'au peu de disposition qu'il trouvoit dans ces peuples à pratiquer les vérités qu'il leur annonçoit. Leur extrême indolence et leur inconstance naturelle s'opposoient au désir qu'il avoit de leur conversion. C'est pourquoi il ne conféra le saint baptême qu'à un petit nombre d'adultes, sur la persévérance desquels il pouvoit compter, et il borna son zèle à baptiser les enfants qui étoient en danger de mort. Mais par ses sueurs et par ses travaux, il fraya le che-

min à d'autres missionnaires qui ont achevé son ouvrage; et l'on a aujourd'hui la consolation de voir plusieurs peuplades d'Indiens qui ont reçu le baptême, et qui mènent une vie édifiante et conforme à la sainteté du christianisme.

Toutes ses vues se tournèrent ensuite du côté des Nègres esclaves. L'humiliation de leur état excita sa charité : il a travaillé près de vingt ans à leur sanctification. Il étoit presque toujours en course, exposé aux ardeurs d'un soleil brûlant, ou à des pluies continuelles qui sont très incommodes en certains temps de l'année. S'il se trouvoit dans un canot avec des Nègres, il ramoit souvent en leur place; et quand quelques-uns d'eux étoient incommodés, il leur distribuoit ses provisions, se contentant pour vivre de quelques morceaux de cassave qu'il recevoit d'eux en échange. Lorsqu'après s'être bien fatigué tout le jour, il arrivoit le soir dans quelque pauvre habitation, son plaisir étoit d'y manquer de tout, jamais plus gai ni plus content que quand il se voyoit accablé du travail de la journée, et dans la disette des choses les plus nécessaires à réparer ses forces.

Parmi plusieurs traits extraordinaires de son

zèle, je n'en choisirai qu'un seul, qui vous en fera connoître l'étendue. Il apprit qu'un esclave s'étoit blessé et étoit en danger de mourir sans confession. La cabane de ce malheureux étoit fort éloignée de la maison. Le P. de Creüilly suivant les mouvements ordinaires de sa charité, partit sur l'heure à pied, et après avoir long-temps erré dans un bois où il s'égara, il se trouva à l'entrée d'une prairie toute inondée, remplie d'herbes piquantes et de serpents dont la morsure est très dangereuse. Il aperçut alors une misérable cabane, qu'il crut être la demeure de ce pauvre esclave. Aussitôt, sans hésiter un moment, il se jette dans la prairie, et la traverse ayant de l'eau jusqu'aux épaules. Lorsqu'il en sortit, il se trouva tout ensanglanté, et il eut le chagrin de ne rencontrer personne dans la cabane qui étoit abandonnée. Tout trempé qu'il étoit, il ne laissa pas de continuer sa route avec la même ardeur vers l'endroit qu'on lui avoit désigné. Enfin il arrive à la cabane du Nègre, qu'il trouva dans un état digne de compassion. Il le confessa, il le consola, et fournit à ses besoins autant que sa pauvreté pouvoit le lui permettre. Lorsqu'il retourna le soir à la maison, à peine pouvoit-il se soutenir. Personne ici ne doute que ces sor-

tes de fatigues, jointes à ses jeûnes et à ses continuelles austérités, n'aient abrégé ses jours et hâté le moment de sa mort. Nous n'oublierons jamais les grands exemples de vertu qu'il nous a laissés. Bien qu'il fût d'une complexion vive et pleine de feu, il s'étoit tellement vaincu lui-même, qu'on l'eût cru d'un tempérament froid et modéré. Son visage et son air ne respiroient que la douceur. Tous les emplois lui étoient indifférents, et il ne marquoit d'inclination que pour les plus humiliants et les plus pénibles, s'estimant toujours inférieur à ceux qu'on lui confioit. Comme il se croyoit le dernier des missionnaires, il les regardoit tous avec une singulière vénération. Ces bas sentiments qu'il avoit de lui-même, lui ont fait refuser constamment la charge de supérieur de cette mission, dont il étoit plus digne que personne, son humilité lui suggérant toujours des raisons plausibles pour le dispenser d'accepter cet emploi. La délicatesse de sa conscience le portoit à se confesser tous les jours, quand il en avoit la commodité. Son union avec Dieu étoit intime. Tout le temps qui n'étoit pas rempli par les fonctions de son ministère, il l'employoit à la prière, et il s'en occupoit non seulement pendant le jour, mais

encore durant une grande partie de la nuit. Une vie si pleine de vertus et de mérites ne pouvoit guère finir que par une mort précieuse aux yeux de Dieu. Il reçut les derniers sacrements avec une piété exemplaire, et ce fut le 18 août, vers les huit heures du matin, que Dieu l'appela à lui pour le récompenser de ses travaux.

A ce moment, on connut mieux que jamais l'idée que nos insulaires avoient conçue de sa sainteté. On accourut en foule à ses obsèques, on se jetoit avec empressement sur son corps, on le baisoit avec respect, on lui faisoit toucher des médailles et des chapelets, et on se croyoit heureux d'avoir attrapé quelques lambeaux de ses vêtements. Les guérisons miraculeuses dont il a plu à Dieu de favoriser plusieurs personnes qui implorèrent l'assistance du missionnaire, augmentèrent de plus en plus la vénération à son égard, et la confiance qu'on a en son intercession. Plusieurs viennent prier sur son tombeau, d'autres lui font des neuvaines, tous le regardent comme un puissant protecteur qu'ils ont dans le Ciel.

LETTRE

Du P. Crossard, supérieur des missions de la compagnie de Jésus en l'île de Cayenne, au P. de la Neuville, procureur des missions de l'Amérique.

De l'île de Cayenne, le 10 novembre 1726.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Nous avons appris avec une joie sensible, que la Providence vous avoit chargé du soin de nos missions de l'Amérique méridionale. La Guyane, dont l'endroit le plus connu est l'île de Cayenne, en est une portion qui doit vous être chère. Vous y avez travaillé pendant quelques années, et le zèle que vous y avez fait paroître, nous répond de l'attention et des mouvements que vous vous donnerez pour avancer l'œuvre de Dieu dans ces terres éloignées.

Vous n'ignorez pas, mon révérend Père

qu'il y a environ dix-huit ans que le P. Lombard et le P. Ramette se consacrèrent à cette mission, et qu'ayant appris à leur arrivée que le continent voisin étoit peuplé de quantité de nations sauvages, qui n'avoient jamais entendu parler de Jésus-Christ, ils demandèrent avec instance la permission de leur porter les lumières de la foi. A peine leur fut-elle accordée, qu'à l'instant, sans autre guide que leur zèle, sans autre interprète que le Saint-Esprit, ils pénétrèrent dans la Guyane, et se répandirent parmi ces Indiens.

Ils mirent plus de deux ans à parcourir les différentes nations éparses dans cette vaste étendue de terres. Comme ils ignoroient tant de langues diverses, ils étoient hors d'état de se faire entendre; tout ce qu'ils purent faire dans ces premiers commencements, fut d'apprivoiser peu à peu ces peuples et de s'insinuer dans leurs esprits en leur rendant les services les plus humiliants : ils prenoient soin de leurs enfants; ils étoient assidus auprès des malades, et leur distribuoient des remèdes dont Dieu bénissoit d'ordinaire la vertu; ils partageoient leurs travaux et prévenoient jusqu'à leurs moindres désirs; ils leur faisoient des présents qui étoient le plus de leur goût, tels que sont

des miroirs, des couteaux, des hameçons, des grains de verre coloré, etc. Ces bons offices gagnèrent peu à peu le cœur d'un peuple qui est naturellement doux et sensible à l'amitié. Pendant ce temps-là les missionnaires apprirent les langues différentes de ces nations; ils s'y rendirent si habiles, et en prirent si bien le génie, qu'ils se trouvèrent en état de prêcher les vérités chrétiennes même avec quelque sorte d'éloquence. Toutefois ils ne retirèrent que peu de fruits de leurs premières prédications. L'attachement de ces peuples pour leurs anciens usages, l'inconstance et la légèreté de leur esprit, la facilité avec laquelle ils oublient les vérités qu'on leur a enseignées à moins qu'on ne les leur rebatte sans cesse, la difficulté qu'il y avoit que deux seuls missionnaires se trouvassent continuellement avec plusieurs nations différentes, qui occupent près de deux cents lieues de terrain : tout cela mettoit à leur conversion un obstacle presque insurmontable. D'ailleurs, les fatigues continuelles auxquelles ils se livroient, et les aliments extraordinaires dont ils étoient obligés de se nourrir, dérangèrent tout-à-fait le tempérament du P. Ramette; de longues et de fréquentes maladies le

réduisirent à l'extrémité, et m'obligèrent de le rappeler dans l'île de Cayenne.

Cette séparation fut pour le P. Lombard une rude épreuve et la matière d'un grand sacrifice. Son zèle néanmoins, loin de se ralentir, se ranima, et prit de nouveaux accroissements; une sainte opiniâtreté le retint au milieu d'une si abondante moisson; il résolut d'en soutenir le travail et d'en porter lui seul tout le poids. Il sentit bien que son entreprise étoit au dessus des forces humaines; il y snppléa par une invention que son ingénieuse charité lui suggéra. Il forma le dessein d'établir une habitation fixe dans un lieu, qui fût comme le centre d'où il pût avoir communication avec tous ces peuples. Pour cela, il parcourut les diverses contrées; et enfin il s'arrêta sur les bords d'une grande rivière, où se jettent les autres rivières qui arrosent presque tous les cantons habités par les différentes nations des Indiens. Ce fut là qu'à la tête de deux esclaves nègres qu'il avoit amenés de Cayenne, et de deux Sauvages qui s'étoient attachés à lui, la hache à la main, il se mit à défricher un terrain spacieux. Il y planta du manioc, du blé d'Inde, du maïs, et différentes autres racines du pays, autant qu'il en falloit pour la subsistance de ceux qu'il vouloit

attirer auprès de lui. Ensuite, avec le secours de trois autres indiens qu'il sut gagner, il abattit le bois dont il avoit besoin pour construire une chapelle, et une grande case propre à loger commodément une vingtaine de personnes.

Aussitôt qu'il eut achevé ces deux bâtiments, il visita toutes les différentes nations, et pressa chacune d'elles de lui confier un de leurs enfants. Il s'étoit rendu si aimable à ces peuples, et il avoit pris un tel ascendant sur leurs esprits, qu'ils ne purent le refuser. Comme il connoissoit la plupart de ces enfants, il fit choix de ceux en qui il trouva plus d'esprit et de docilité, un plus beau naturel, et des dispositions plus propres au projet qu'il avoit formé. Il conduisit comme en triomphe ces jeunes Indiens dans son habitation, qui devint pour lors un séminaire de catéchistes destinés à prêcher la loi de Jésus-Christ.

Le P. Lombard s'appliqua avec soin à cultiver ces jeunes plantes, et se livra tout entier à une éducation qui devoit être la source de la sanctification de tant de peuples. Il leur apprit d'abord la langue françoise, et leur enseigna à lire et à écrire. Deux fois le jour, il leur fai-

soit des instructions sur la religion, et le soir étoit destiné à rendre compte de ce qu'ils avoient retenu. A mesure que leur esprit se développoit, les instructions devenoient plus fortes. Enfin quand ils avoient atteint l'âge de dix-sept à dix-huit ans, et qu'il les trouvoit parfaitement instruits des vérités chrétiennes, capables de les enseigner aux autres, fermes dans la vertu, et pleins du zèle qu'il leur avoit inspiré pour le salut des ames, il les renvoyoit les uns après les autres, chacun dans sa propre nation, d'où il faisoit venir d'autres enfants qui remplaçoient les premiers.

Quand ces jeunes néophytes parurent au milieu de leurs compatriotes, ils s'attirèrent aussitôt leur admiration, leur amour et toute leur confiance. Chacun s'empressoit de les voir et de les entendre. Ils profitèrent en habiles catéchistes de ces dispositions favorables, pour civiliser les peuples qui formoient leur nation, et travailler ensuite plus efficacement à leur conversion. Après quelques mois d'instructions purement morales, ils entamèrent insensiblement les matières de la religion. Les jours entiers et une partie des nuits se passoient dans ce saint exercice, et ce fut avec un tel succès qu'ils en gagnèrent plusieurs à Jésus-

Christ, qu'il ne se trouva aucun d'eux qui n'eût une connoissance suffisante de la loi chrétienne, et qui ne fût persuadé de l'obligation indispensable de la suivre.

Toutes les fois que ces jeunes catéchistes faisoient quelque conquête, ils ne manquoient pas d'en donner avis à leur père commun. Ils lui rendoient compte, tous les mois, du succès de leurs petites missions, et lui marquoient le temps auquel il devoit se rendre dans leurs quartiers, pour conférer le baptême à un certain nombre d'adultes qu'ils avoient disposé à le recevoir. Pour ce qui est des enfants, des vieillards et des malades qui étoient en danger d'une mort prochaine, ils les baptisoient eux-mêmes, et on ne peut dire de combien d'ames ils ont peuplé le Ciel, après les avoir ainsi purifiées dans les eaux du baptême. Quelle étoit la jalousie du missionnaire, lorsqu'il recevoit ces consolantes nouvelles! Il visitoit plusieurs fois l'année ces différentes nations, et il retournoit toujours à son petit séminaire, chargé de nombreuses dépouilles qu'il avoit remportées sur la gentilité, par le ministère de ses chers enfants.

Le P. Lombard passa environ quinze ans dans ces travaux, toujours occupé ou à forme

d'habiles catéchistes, ou à aller recueillir les fruits qu'ils faisoient, ou à visiter les chrétientés naissantes. Cependant, comme ces chrétientés devenoient de jour en jour plus nombreuses, par les soins des jeunes Indiens qu'il avoit formés, il ne lui étoit pas possible de les cultiver, et d'entretenir en même temps son séminaire : il falloit renoncer à l'un ou à l'autre de ces soins.

Dans l'embarras où il se trouva, il prit le dessein de réunir tous les chrétiens dans une même bourgade. C'étoit une entreprise d'une exécution très difficile. Une demeure fixe est entièrement contraire au génie de ces peuples; l'inclination qui les porte à mener une vie errante et vagabonde, est née avec eux, et est entretenue par l'habitude que forme l'éducation. Cependant leur penchant naturel céda à la douce éloquence du missionnaire. Toutes les familles véritablement converties abandonnèrent leur nation, et vinrent s'établir avec lui dans cette agréable plaine qu'il avoit choisie sur le bord de la mer du Nord, à l'embouchure de la rivière de Kourou. Cette nouvelle colonie est actuellement occupée à bâtir une église, à former un grand village, et à défricher le terrain qui a été assigné à chaque nation. La

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

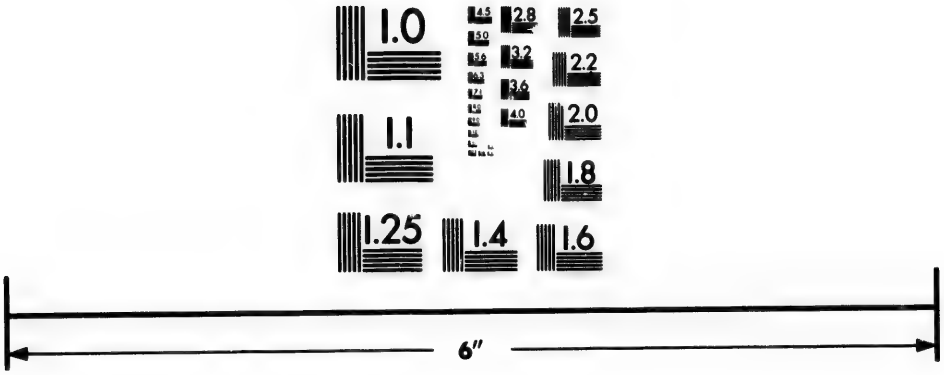

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

difficulté étoit de dresser le plan de cette église, et de diriger les ouvriers qui y devoient travailler. Le P. Lombard fit venir de Cayenne un habile charpentier, qui pouvoit servir d'architecte dans le besoin. On convint avec lui de la somme de quinze cents livres. Tout modique que paroît cette somme, elle étoit excessive pour un missionnaire destitué de tout secours, et ne trouvant que de la bonne volonté dans une troupe de néophytes, qui sont sans argent et sans négoce. Son zèle toujours ingénieux lui fournit une nouvelle ressource. Les Indiens qui devoient former la peuplade, étoient partagés en cinq compagnies, qui avoient chacune son chef, et ses officiers subalternes. Le Père les assembla, et leur proposa le moyen que Dieu lui avoit inspiré pour procurer la prompte exécution de leur entreprise. Ce moyen étoit que chaque compagnie s'engageât à faire une *pirogue* (c'est un grand bateau qui peut contenir environ cinq cents hommes). L'entrepreneur consentoit à prendre ces pirogues sur le pied de deux cents livres chacune.

Quoique ces Indiens soient naturellement indolents et ennemis de tout exercice pénible, ils se portèrent à ce travail avec une extrême activité, et en peu de temps les pirogues furent

achevées. Il restoit encore cinq cents livres à payer à l'entrepreneur. Le Père trouva de quoi suppléer à cette somme parmi les femmes indiennes. Elles voulurent contribuer aussi de leur part à une œuvre si sainte, et elles s'engagèrent à filer autant de coton qu'il en falloit pour faire huit *hamacs* (ce sont des espèces de lits portatifs qu'on suspend à des arbres); l'architecte les prit en paiement du reste de la somme qui lui étoit due.

Tandis que les femmes filoient le coton, leurs maris étoient occupés à abattre le bois nécessaire à la construction de l'église. C'est ce qui s'exécuta avec une promptitude étonnante. Ils avoient déjà équarri et rassemblé les pièces de bois, selon la proportion que leur avoit marquée l'architecte, lorsqu'il survint un nouvel embarras. Il s'agissoit de couvrir l'édifice, et pour cela il falloit des planches et des bordeaux, mais nos Sauvages n'avoient nul usage de la scie. La ferveur des néophytes leva bientôt cette difficulté. Au nombre de vingt, ils allèrent trouver un François, habitant de Cayenne, qui avoit deux Nègres très habiles à manier la scie; ils les lui demandèrent, et ils s'offrirent à le servir pendant tout le temps que ces deux esclaves seroient occupés à faire le toit de l'église. Cette offre étoit trop avantageuse pour

n'être pas acceptée ; les Sauvages servirent le François en l'absence des Nègres, et les Nègres finirent ce qui restoit à faire pour l'entière construction de l'église.

Telle est, mon révérend Père, la situation de cette chrétienté naissante : elle donne, comme vous voyez, de grandes espérances; mais ce qu'il y a de triste et d'affligeant, c'est qu'une si grande étendue de pays demanderoit au moins dix missionnaires, et que le P. Lombard se trouve seul ; que bien qu'il soit d'un âge peu avancé, il a une santé usée de fatigues qui nous fait craindre à tout moment de le perdre ; et que s'il venoit à nous manquer, sans avoir eu le temps de former d'autres missionnaires, et de leur apprendre les langues du pays, que lui seul possède, cet ouvrage qui lui a coûté tant de sueurs et de travaux, et qui intéresse si fort la gloire de Dieu, courroit risque d'être entièrement ruiné. Vous êtes en état, mon révérend Père, de prévenir ce malheur, vous en connoissez l'importance, et nous sommes assurés de votre zèle. Ainsi nous espérons que vous nous procurerez au plus tôt un nombre d'ouvriers apostoliques ; capables par leurs talents, par leur patience, et par leur vertu, de recueillir une moisson si fertile. Je suis, etc.

LETTRE

Du P. Lavit, missionnaire de la compagnie de Jésus, au P. de la Neuville, de la même compagnie, procureur des missions de l'Amérique.

A Cayenne, ce 23 octobre 1728.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

JE croirois manquer à la reconnoissance que je vous dois de tant de marques d'amitié que vous me donnâtes avant mon départ de Paris, si je différois de vous faire en peu de mots le récit de mon voyage, et de la première entrevue que j'ai eue avec nos Sauvages, dès les premiers jours de mon arrivée à Cayenne.

Nous partîmes de la Rochelle, comme vous le savez, le 3 juillet: le calme et les vents contraires ne nous permirent de mouiller devant

Cayenne que le 21 de septembre. Il y avoit près de deux cents personnes sur notre bord, et quoique dans cette traversée, qui a été assez longue, nous ayons eu à souffrir et des ardeurs du soleil, et de la disette d'eau où nous nous sommes trouvés durant plus d'un mois, il n'y a eu, grâce au Seigneur, que très peu de malades, et la mort ne nous a enlevé personne. Le P. de Montville n'a pas été aussi heureux que moi; le mal de mer l'a tourmenté toute la route: pour moi j'ai profité de la santé que Dieu m'a accordée, pour dire tous les jours la messe à ceux de l'équipage qui pouvoient l'entendre, et pour faire des exhortations toutes les fêtes. J'ai eu la consolation d'en voir une grande partie approcher des sacrements, et plusieurs matelots ont fait leur première communion dans le vaisseau. Je vous avoue que j'ai quitté avec regret ces bonnes gens, en qui j'ai trouvé toute la simplicité de la foi.

Peu de jours après mon arrivée à Cayenne, je fus appelé à une habitation qui est de sa dépendance, quoiqu'elle en soit éloignée de quinze lieues dans les terres; c'étoit pour administrer les sacrements à un malade. Dans ce petit voyage que je fis partie sur l'eau, et partie dans les bois, je trouvai sur ma route deux

familles de Sauvages. Ce fut pour moi un touchant spectacle de voir pour la première fois ces pauvres infidèles, et la misérable vie qu'ils mènent; je m'arrêtai dans leurs carbets environ une heure; ma présence n'effaroucha que les enfants; les autres vinrent à moi avec moins de peine, et je les apprivoisai encore davantage, en leur distribuant le peu d'eau-de-vie que j'avois portée avec moi, et en leur faisant quelques petits présents. J'aurois été très embarrassé avec eux, si le Nègre qui me conduisoit n'avoit pas su leur langue : il me servit de truchement, et avec son secours je fis connoître à ces pauvres Sauvages, que vivant comme ils faisoient dans l'ignorance du vrai Dieu, ils étoient dans un état de perdition; qu'ils avoient une ame immortelle, et que s'ils négligeoient de se faire instruire, des feux éternels seroient leur partage aussitôt après leur mort; qu'ils pouvoient éviter ce terrible malheur, que pour cela ils n'avoient qu'à aller trouver le P. Lombard, qui sait parfaitement leur langue; que s'ils faisoient cette démarche, ce Père les recevroit à bras ouverts, et prendroit d'eux le même soin que le père le plus tendre prend de ses enfants.

Je vis à leur air qu'ils étoient touchés de ce discours : ils me répondirent qu'ils ne vouloient

point être malheureux dans cette vie et dans l'autre; qu'avec plaisir ils iroient trouver le P. Lombard, mais qu'ils n'étoient pas maîtres d'eux-mêmes, qu'ils vivoient dans la dépendance de leurs chefs, auxquels ils obéiroient, si cela entroit dans mes vues; qu'actuellement ils étoient à la pêche, et que si je voulois repasser chez eux, je les trouverois de retour sur le midi. Je sortis assez content de ma visite, et leur ayant donné parole de revenir, j'allai au secours du moribond pour lequel on m'avoit appelé, et dont l'habitation n'étoit qu'à une petite lieue de la demeure de ces Sauvages. Après avoir dit la messe et confessé le malade, je lui donnai le saint viatique. Il trouva dans la participation des sacrements la santé du corps aussi bien que celle de l'ame; car dès le jour même, non seulement il fut hors de danger, mais il se vit entièrement délivré de la fièvre, quoiqu'il eût passé la nuit précédente dans un délire continuel, et que depuis trois jours on désespérât de sa vie. Le voyant donc en train de guérison, je ne songeai plus qu'à aller revoir mes Sauvages. Avant que de sortir de la maison, je m'informai quel étoit le caractère et la manière de vie de ces barbares. On me répondit qu'ils vivoient comme des bêtes, sans

aucun culte, et presque sans nulle connoissance de la loi naturelle; que leur principal chef avoit mis sa propre fille au nombre de ses femmes; qu'en vain tenterois-je de les engager dans un autre train de vie que celui qu'ils mènent; qu'ils ne daigneroient seulement pas m'écouter; qu'on avoit déjà fait divers efforts pour leur persuader de faire un voyage à Kourou, et qu'on n'avoit jamais pu y réussir. Ce récit ralentissoit fort le zèle que je me sentois de continuer la bonne œuvre que je n'avois qu'ébauchée; cependant, ranimant toute ma confiance en Dieu, je ne crus pas devoir céder à cet obstacle; et comme le Seigneur emploie quelquefois ce qu'il y a de plus vil pour rapprocher de lui ceux qui en paroissent le plus éloignés, je me persuadai que j'aurois un reproche éternel à me faire si je négligeois d'entretenir les chefs, ainsi que je l'avois promis à leur famille.

Lorsque j'entrai dans leurs carbets, je les trouvai de retour de la pêche : ils étoient tranquillement couchés dans leur hamac, et ils ne daignèrent pas en sortir pour me recevoir. Dès que le premier capitaine m'aperçut, il se mit à rire de toutes ses forces, ce qui me sembla de mauvais augure; cependant, il me fit signe d'approcher ma main de la sienne, et cette

légère marque d'amitié me donna du courage. Je m'assis sur un tronc d'arbre qui étoit auprès de son hamac, et comme lui et le second capitaine me parurent assez disposés à m'entendre, je leur répétai ce que j'avois dit le matin à leur famille : puis je leur ajoutai que je n'avois d'autre vue que de leur procurer une vie heureuse; qu'il étoit enfin temps d'ouvrir les yeux à la lumière et de sortir de leurs ténèbres; qu'ils n'avoient que trop résisté à la voix de Dieu qui les pressoit, et par lui-même et par ses ministres, de renoncer à leurs folles superstitions, et d'embrasser la religion chrétienne; que s'ils vouloient me suivre à Kourou, je les mettrois entre les mains d'un vrai père, qui les recevroit avec bonté, et qui leur faciliteroit les moyens de s'y établir avec leur famille.

C'est alors que je reconnus quelle est la force de la grâce sur les cœurs les plus endurcis : ils me répondirent qu'ils étoient sensibles à mon amitié, et qu'ils étoient prêts à faire ce que je souhaitois. Il fut conclu que nous partirions ensemble dès le lendemain matin, et c'est ce qui s'exécuta. Je les conduisis à Kourou, qui est éloigné de leurs bois d'environ dix-huit lieues. L'aimable accueil que leur fit

le P. Lombard, les engagea encore davantage; il convint avec eux qu'après qu'ils auroient fait leur récolte de manioc, qui est une racine dont ils font leur pain, il leur prêteroit sa pirogue, afin d'y mettre leur bagage et d'amener leur famille, composée de vingt personnes.

Si je fus touché de compassion en voyant l'état déplorable où se trouvoient les Sauvages que je conduisois à Kourou, je fus bien consolé de voir le progrès rapide que la religion a fait dans le cœur des Indiens qui composent cette Église naissante. Je ne pus retenir mes larmes en voyant le recueillement, la modestie et la dévotion avec laquelle ces différentes nations de Sauvages rassemblés, assistoient aux divins mystères. Ils chantèrent la grand'messe avec une piété qui en auroit inspiré aux plus tièdes et aux plus dissipés. Après l'évangile, le P. Lombard monta en chaire : les larmes des Indiens firent l'éloge du prédicateur. Comme il prêchoit dans leur langue, je ne compris rien à ce qu'il disoit; je ne jugeai de la force de sa prédication que par l'impression sensible qu'elle faisoit sur ses auditeurs. Il y eut grand nombre de communions à la fin de la messe, et ils employèrent une heure et demie à leur action de grâces. A la vue de ce spectacle, et comparant

ce que je voyois de ces nouveaux chrétiens, avec l'idée que je m'étois formée des Sauvages, je ne pus m'empêcher de m'écrier : O mon Dieu, quelle piété ! quel respect ! quelle dévotion ! Aurois-je pu le croire, si je n'en avois été témoin ?

L'après-midi, le P. Lombard fit le catéchisme aux enfants, après quoi on chanta les vêpres. La prière du soir, qui se fit en commun dans l'église, termina la journée du dimanche. Le lundi matin je vis encore les Indiens rassemblés dans l'église pour faire la prière ; ensuite ils entendirent la messe du P. Lombard, pendant laquelle ils récitèrent le chapelet à deux chœurs, et de là ils allèrent chacun à leur travail.

La mission de Kourou sera le modèle de toutes celles qu'on songe à établir parmi toutes ces nations de Sauvages, qui sont répandues de tous côtés dans cette vaste étendue de terres que présente la Guyane. Il y a de quoi occuper plusieurs ouvriers évangéliques, que nous attendons avec une extrême impatience. Je suis avec respect, etc.

LETTRE

Du P. Fauque, missionnaire, au P. de la Neuville, procureur des missions de l'Amérique.

A Kourou, dans la Guyane, à 14 lieues de l'île de Cayenne, ce 15 janv. 1729.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Il faudroit être au fait du caractère et du génie de nos Indiens de la Guyane pour se figurer ce qu'il en a coûté de sueurs et de fatigues, afin de parvenir à les rassembler en grand nombre dans une même peuplade, et à les engager à contribuer du travail de leurs mains à la construction de l'église qui vient d'être heureusement achevée. Vous le comprendrez aisément, vous qui savez quelle est la légèreté et l'inconstance de ces nations sau-

vages, et combien elles sont ennemies de tout exercice tant soit peu pénible. Cependant le P. Lombard a su fixer cette inconstance en les réunissant dans un même lieu, et il a, pour ainsi dire, forcé leur naturel, en leur inspirant pour le travail une activité et une ardeur, dont la nature et l'éducation les rendoient tout-à-fait incapables. C'est au travail et au zèle de ces néophytes que ce missionnaire est redevable de la première église qui ait été élevée dans ces terres infidèles : il en avoit dressé le plan en l'année 1726, comme vous en fûtes informé par une lettre de notre supérieur-général.

Le corps de cet édifice a quatre-vingt quatre pieds de long sur quarante de large; on a pris sur la longueur dix-huit pieds pour faire la sacristie, et une chambre propre à loger le missionnaire : l'une et l'autre sont placées derrière le maître-autel. Le chœur, la nef, et les deux ailes qui l'accompagnent sont bien éclairés; et si l'on avoit pu ajouter à l'autel la décoration d'un retable, j'ose dire que la nouvelle église de Kourou seroit regardée, même en Europe, comme un ouvrage de bon goût.

On en fit la bénédiction solennelle le troisième dimanche de l'Avent, c'est-à-dire, le 12

décembre de l'année dernière. La cérémonie commença sur les huit heures. Nous nous rendîmes processionnellement à l'église, en chantant le *Veni Creator*. Le célébrant en aube, étole et pluvial, étoit précédé d'une bannière, de la croix, et d'une dixaine de jeunes Sauvages revêtus d'aubes et de dalmatiques. Quand nous eûmes récité à la porte de l'église les prières prescrites dans le rituel, on commença à en bénir les dehors. Le premier coup d'aspersoir fut accompagné d'un coup de canon, qui réveilla l'attention des Indiens: c'est M. Dorvilliers, gouverneur de Cayenne, qui leur a fait présent de cette pièce d'artillerie, dont il se fit plusieurs salves pendant la cérémonie. On ne pouvoit s'empêcher d'être attendri en voyant la sainte allégresse qui étoit peinte sur le visage de nos néophytes.

Lorsque la bénédiction de l'église fut achevée, nous allâmes encore processionnellement, chercher le saint-sacrement dans une case, où dès le matin on avoit dit une messe basse pour y consacrer une hostie. Le dais fut porté par quelques-uns des François de l'île de Cayenne que leur dévotion avoit attirés à cette sainte cérémonie. Ce fut un spectacle bien édifiant de voir une multitude prodigieuse d'Indiens, fidè-

les et infidèles, répandus dans une grande place, qui se prosternoient devant Jésus-Christ pour l'adorer, tandis qu'on le portoit en triomphe dans le nouveau temple qui venoit de lui être consacré. La procession fut suivie de la grand'messe, pendant laquelle le P. Lombard fit un sermon très touchant à ses néophytes. Douze Sauvages, rangés en deux chœurs, y chantèrent avec une justesse qui fut admirée de nos François, lesquels y assistèrent. L'après midi on se rassembla pour chanter vêpres, et la fête se termina par le *Te Deum* et la bénédiction du très Saint-Sacrement. Un instant avant que le prêtre se tournât du côté du peuple pour donner la bénédiction, le P. Lombard s'avança en surplis vers le milieu de l'autel, et par un petit discours très pathétique il fit à Jésus-Christ, au nom de tous ses néophytes, l'offrande publique de la nouvelle église. Le silence et l'attention de ces bons Indiens faisoient assez connoître que leurs cœurs étoient pénétrés des sentiments de respect, d'amour et de reconnoissance que le missionnaire s'efforçoit de leur inspirer.

Depuis que nos Sauvages ont une église élevée dans une peuplade, on s'aperçoit qu'ils

s'affectionnent beaucoup plus qu'ils ne faisoient auparavant à tous les exercices de la piété chrétienne : ils s'y rendent en foule tous les jours, soit pour y faire leur prière, et entendre l'instruction qui se fait soir et matin en leur langue, soit pour assister au saint sacrifice de la messe. On ne les voit guère manquer au salut qui se fait le jeudi et le samedi, de même qu'il se pratique dans l'île de Cayenne. C'est par ces fréquentes instructions et de si saintes pratiques, qu'on verra croître de plus en plus la ferveur et la dévotion de ces nouveaux fidèles.

Tels sont, mon révérend Père, les prémices d'une chrétienté qui ne fait que de naître dans le centre même de l'ignorance et de la barbarie. Je ne doute point que l'exemple de ces premiers chrétiens ne soit bientôt suivi par tant d'autres nations de Sauvages qui sont répandues de tous côtés dans ce vaste continent. C'est à quoi je pensois souvent pendant le séjour que j'ai fait au fort d'Ouyapoc [1], où j'ai demeuré un mois pour donner les secours spirituels à la garnison. Le pays est beau et

[1] Il est à 50 lieues de la nouvelle peuplade de Kourou.

excellent pour toute sorte de plantage; mais ce qui me frappe encore plus, c'est qu'il est très propre à y établir de nombreuses missions.

Un assez grand nombre d'Indiens qui sont dans le voisinage, sont venus me rendre visite, et ont paru souhaiter que je demeurasse avec eux; je les aurois contentés avec plaisir, si j'en avois été le maître, et si mes occupations me l'eussent permis. Mais je les consolai en les assurant que la France devoit nous envoyer un secours d'ouvriers évangéliques, et qu'aussitôt qu'ils seroient arrivés, nous n'aurions rien tant à cœur que de travailler à les instruire et à leur ouvrir la porte du Ciel. Il est à croire que leur conversion à la foi ne sera pas si difficile que celle des Galibis. Quand je leur demandois s'ils avoient un véritable désir d'être chrétiens, ils me disoient en riant qu'ils ne savoient pas encore de quoi il s'agissoit, et qu'ainsi ils ne pouvoient pas me donner de réponse positive. Je trouvai cette réflexion assez sensée pour des Sauvages.

Dans les moments que j'ai eus de loisir, j'ai dressé un petit plan des missions qu'on pourroit établir dans ces contrées, parmi les nations sauvages qu'on a découvertes jusqu'à

présent. J'ai profité des lumières de M. de la Garde, commandant pour le roi dans le fort d'Ouyapoc, qui a beaucoup navigué sur ces rivières : voici le projet de cinq missions que nous avons formé ensemble.

La première pourroit s'établir sur les bords du Ouanari : c'est une assez grande rivière qui se décharge dans l'embouchure même de l'Ouyapoc, à la droite, en allant de Cayenne au fort. Les peuples qui composeroient cette mission, sont les Tocoyènes, les Maroones et les Maourions. L'avantage qu'on y trouveroit, c'est que le missionnaire qui cultiveroit ces nations sauvages, ne seroit éloigné du fort que de trois ou quatre lieues; qu'il y pourroit faire de fréquentes excursions; et que, d'ailleurs, il n'auroit point d'autre langue à apprendre que celle des Galibis. Que si l'on vouloit placer deux missionnaires au fort d'Ouyapoc, l'un d'eux pourroit aisément vaquer à l'instruction des Indiens, et je puis assurer qu'en peu de temps il s'en trouveroit un grand nombre qui seroient en état de recevoir le baptême.

La seconde mission pourroit être composée des Palicours, des Caranarions et des Mayets, qui sont répandus dans les savanes, aux environs du Couripi : c'est une autre grande ri-

vière, qui se décharge aussi dans l'Ouyapoc à la gauche, vis-à-vis du Ouanari. Ces nations habitent maintenant des lieux presque impraticables; leurs cases sont submergées une partie de l'année : ainsi il faudroit les transporter vers le haut du Couripi. Ce qui facilitera la conversion de ces peuples, c'est que, parmi eux, l'on ne trouve point des *Pyayes* (espèce de magiciens) comme ailleurs, et qu'ils n'ont jamais donné entrée à la polygamie. Ces deux missions n'étant pas éloignées du fort, fourniroient aisément les équipages nécessaires pour le service du roi, ce qui seroit d'un grand secours ; car aujourd'hui, pour trouver douze ou quinze Indiens propres à conduire une pirogue, il faut quelquefois parcourir vingt lieues de pays.

En montant vers les sauts de l'Ouyapoc, on pourroit établir une troisième mission à quatre journées du fort ; elle seroit placée à l'embouchure du Camopi, et seroit composée des nations indiennes qui sont éparses çà et là depuis le fort jusqu'à cette rivière. Ces principales nations sont les Caranes, les Pirious et les Acoquas.

A cinq ou six journées au delà, en suivant toujours la même rivière, et entrant un peu

dans les terres, on pourroit former une quatrième mission composée des Macapas, des Ouayes, des Tarippis et des Pirious.

Enfin, une cinquième mission pourroit être fixée à la *crique* (petite rivière) des Palanques, qui se jette dans l'Ouyapoc, à sept journées du fort. Elle se formeroit des Palanques, des Ouens, des Tarippis, des Pirious, des Coussanis et des Macouanis. La même langue, qui est celle des terres, se parlera dans ces trois dernières missions. Je compte amener ici vers Pâques un Indien de la nation carave, qui sait le *galibi*, et avec lequel je commencerai à déchiffrer cette langue.

Nous avons encore dans notre voisinage un assez bon nombre d'Indiens galibis, qui souhaitent qu'on les instruise des principes du christianisme : ils sont aux environs d'une rivière appelée *Sinamari*. Si ma présence n'eût pas été nécessaire à Ouyapoc, je serois allé passer quelques mois avec eux. Le P. Lombard, qui connoît la plupart de ces Sauvages, assure qu'une mission qu'on y établiroit, pourroit devenir aussi nombreuse que celle de Kourou.

Voilà, mon révérend Père, une vaste carrière ouverte aux travaux apostoliques de dix ou douze missionnaires. Plaise au Seigneur

d'envoyer au plus tôt ceux qu'il a destinés à recueillir une moisson si abondante? Comme c'est à vos soins et à votre zèle que nous devons la perfection de ce premier établissement, dont je viens de vous entretenir, les secours abondants que vous nous avez accordés, nous mettent en état d'avancer la conversion de tant de peuples barbares. Je suis avec beaucoup de respect en l'union de vos saints sacrifices, etc.

LETTRE

Du P. Lombard, de la compagnie de Jésus, supérieur des missions des Sauvages de la Guyane, au R. P. Croiset, provincial de la même compagnie dans la province de Lyon.

A Kourou, dans la Guyane, ce 25 février 1730.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Je ne saurois trop tôt marquer à votre révérence combien cette mission lui est obligée d'y avoir envoyé le Frère du Molard. Il est arrivé dans les circonstances les plus favorables, vu le dessein que nous avons formé d'établir au plus tôt plusieurs missions, non seulement à Kourou, mais encore à Ouyapoc. Habile et plein de bonne volonté comme il est, son secours nous étoit très nécessaire pour la construction et l'ornement des églises que nous devons élever dans toutes ces contrées barbares.

La dernière lettre du P. Fauque vous aura déjà fait connoître l'Ouyapoc: c'est une grande rivière au-dessus de Cayenne. Le roi vient d'y établir une colonie, dont il nous a confié le soin pour ce qui regarde le spirituel, en nous chargeant en même temps de faire des missions aux environs de cette rivière, où les nations indiennes sont en bien plus grand nombre qu'à Kourou. Le Frère du Molard va d'abord travailler à l'embellissement de l'église de Kourou, et à la construction d'une maison pour les missionnaires: car jusqu'ici nous n'avons logé que dans de petites huttes à l'indienne. Après quoi, lorsqu'il s'agira de former des peuplades, il n'aura guère le temps de respirer.

Je prévois ce qu'il en coûtera de dangers et de fatigues aux missionnaires, pour aller chercher les Indiens épars çà et là dans les retraites les plus sauvages où ils se cachent, et pour les rassembler dans un même lieu; je l'ai éprouvé plus d'une fois, et tout récemment une excursion que j'ai faite chez les Maraones, m'a mis dans un état où, pendant quelques jours, on a appréhendé pour ma vie. Je croyois ne pouvoir jamais me tirer des bois et des ravines; et pour surcroît de disgrâce, étant tout couvert de sueur, il me fallut essuyer une pluie continuelle

pendant une partie de la nuit. A deux heures du matin, j'arrivai tout transi de froid à la case, et dès le lendemain la pleurésie se déclara: heureusement la fièvre étoit intermittente, et me donnoit quelque relâche.

Ce fut dans un de ces intervalles qu'on m'apprit que deux missionnaires étoient morts le même jour à Cayenne, au service de la garnison qui étoit attaquée d'une maladie contagieuse, et qu'il n'y en restoit plus qu'un seul d'une santé chancelante. Tout malade que j'étois, je pris le parti d'aller au secours de cette colonie, qui se voyoit tout-à-coup privée de presque tous ses pasteurs: je partis donc d'Ouyapoc, et ayant fait ce trajet en moins de vingt-quatre heures, j'arrivai avec le P. Catelin à Cayenne. Quelques Indiens de la mission de Kourou me témoignèrent en cette occasion leur zèle et leur attachement. A peine fus-je abordé, qu'ils se présentèrent à moi pour me porter sur leurs épaules jusqu'à notre maison, qui est éloignée d'une demi-lieue de l'endroit où j'avois débarqué. Le violent accès de fièvre que j'avois eu toute la nuit, m'avoit tellement abattu, que je ne pouvois me soutenir qu'avec peine. L'affection de ces bons Indiens me consoloit; je les entendois se dire les uns aux au-

tres : « Ayons grand soin de notre *Babá*, n'é-
» pargnons pas nos peines : car que devien-
» drions-nous s'il venoit à manquer ? Qui est-
» ce qui nous instruiroit ? qui nous confesse-
» roit ? qui nous assisteroit à la mort ? »

La consternation étoit générale à Cayenne quand j'y arrivai, à cause de la perte qu'on venoit de faire tout à la fois de trois missionnaires. Une pareille mortalité étoit extraordinaire, et l'on avoit rien vu de semblable depuis que nous y sommes établis. La bonté de l'air qu'on y respire et des aliments dont on se nourrit fait que communément il y a très peu de malades. Vous comprenez assez, mon révérend Père, quels sont nos besoins, et combien il est important de remplacer au plus tôt ces pertes. Dix nouveaux missionnaires, s'ils arrivoient, auroient peine à suffire au travail qui se présente.

Le peu de temps que j'ai demeuré à Ouyapoc, ne m'a pas permis de faire autant de découvertes que j'aurois souhaité ; le pays est d'une vaste étendue, et habité par quantité de diverses nations indiennes. On vient depuis peu d'en découvrir une qui est très nombreuse, et qui est établie à deux cents lieues du fort d'Ouyapoc ; c'est la nation des *Amikouanes*,

que l'on appelle autrement les *Indiens à longues oreilles*. Ils les ont effectivement fort longues, et elles leur pendent jusque sur les épaules. C'est à l'art, et non pas à la nature, qu'ils sont redevables d'un ornement si extraordinaire, et qui leur plaît si fort. Ils s'y prennent de bonne heure pour se procurer cet agrément; ils ont grand soin de percer les oreilles à leurs enfants: ils y insèrent de petits bois, pour empêcher que l'ouverture ne se ferme: et de temps en temps ils y en mettent d'autres toujours plus gros les uns que les autres, jusqu'à ce que le trou devienne assez grand à la longue, pour y insinuer certains ouvrages qu'ils font exprès, et qui ont deux à trois pouces de diamètre.

Cette nation, qui a été inconnue jusqu'ici, est extrêmement sauvage : on n'y a aucune connoissance du feu. Quand ces Indiens veulent couper leur bois, ils se servent de certains cailloux qu'ils aiguisent les uns contre les autres pour les affiler, et qu'ils insèrent dans un manche de bois, en guise de hache. J'ai vu à Ouyapoc une de ces sortes de haches : le manche a environ deux pieds, et au bout il y a une échancrure pour y insérer le caillou : je l'examinai; mais bien qu'il soit mince, il me parut peu tranchant : j'ai vu aussi un de leurs pen-

dants d'oreille; c'est un rouleau de feuilles de palmiste d'un pouce de large : ils gravent sur le tranchant quelque figure bizarre qu'ils peignent en noir ou en rouge, et qui, attachée à leurs oreilles, leur donne un air tout-à-fait risible; mais, à leur goût, c'est une de leurs plus belles parures.

En deçà des Amikouanes il y a plusieurs autres nations. Quoiqu'elles soient fort différentes, et même qu'elles se fassent quelquefois la guerre les unes aux autres, il n'y a point de diversité pour la langue, qui est la même parmi toutes ces nations. Tels sont les Aromagatas, les Palunks, les Turupis, les Ouays, les Pirius, les Coustumis, les Acoquas et les Caranes. Toutes ces nations sont vers le haut de la rivière Ouyapoc. Il y en a un grand nombre d'autres sur les côtes, comme les Palicours, les Mayes, les Karnuarious, les Coussaris, les Toukouyanes, les Rouourios et les Maraones. Voilà, comme vous voyez, un vaste champ qui s'ouvre au zèle des ouvriers évangéliques.

Vous souhaitez, mon révérend Père, que je vous informe du progrès que fait la religion parmi ces peuples, et des œuvres extraordinaires de piété qu'on leur voit pratiquer. Il me seroit difficile de vous rien mander de fort inté-

ressant. Vous savez que cette mission n'est encore que dans sa naissance. On vous a déjà fait connoître le caractère de ces nations sauvages, leur légèreté, leur indolence, et l'aversion qu'elles ont pour tout ce qui les gêne. Nous ne pouvons guère espérer de fruits solides de nos travaux, que quand nous les aurons réunis dans différentes peuplades, où l'on puisse les instruire à loisir, et leur inculquer sans cesse les vérités chrétiennes. Le cœur de ces barbares est comme une terre ingrate qui ne produit rien qu'à force de culture.

Il a été un temps où leur inconstance naturelle, et la difficulté de les fixer dans le bien me rebutoient extrêmement. Je craignois de m'être laissé tromper par des apparences, et d'avoir conféré le baptême à des gens qui étoient indignes de le recevoir. Une espèce de dépit qui me paroissoit raisonnable, me fit presque succomber à la tentation qui me prenoit de les abandonner. J'écoutai néanmoins de meilleurs conseils; d'autres pensées, plus justes et plus conformes au caractère des peuples que Dieu avoit confiés à mes soins en m'appelant à cette mission, succédèrent aux premières idées qui me décourageoient; le Seigneur, malgré mes défiances et mes dégoûts, me donna la force de

m'appliquer avec encore plus d'ardeur à cultiver un champ qui me sembloit tout-à-fait stérile, et ce n'est que depuis quelques années que j'ai enfin reconnu, par le succès dont Dieu a béni ma persévérance, que la religion avoit jeté de profondes racines dans le cœur de plusieurs de ces barbares. J'en ai été encore mieux convaincu par la sainte et édifiante mort de plusieurs néophytes que j'ai assistés en ce dernier moment. Je ne vous en rapporterai que trois ou quatre exemples. Je sais, mon révérend Père, qu'ils n'auront pas de quoi vous frapper : vous avez reçu les derniers soupirs d'une infinité de personnes, dont la vie passée dans l'exercice de toutes sortes de vertus, a été couronnée par la mort la plus sainte ; mais enfin quand les mêmes choses se rapportent d'un peuple sauvage et barbare, dont le naturel, les mœurs et l'éducation sont si opposées aux maximes du christianisme, on ne peut s'empêcher d'y reconnoître le doigt de Dieu et la puissance de la grâce, qui des rochers les plus durs, fait, quand il lui plaît, de véritables enfants d'Abraham.

Je commence par un infidèle que je baptisai, il y a quelque temps, à l'article de la mort; c'étoit un Indien plein de bon sens, appelé

Sany. J'allois souvent à *Ikaroux*, qui est le premier endroit où je m'étois établi avec le P. Ramette. Ce bon Sauvage ne manquoit pas de nous rendre de fréquentes visites, et nos entretiens rouloient toujours sur la religion chrétienne, et sur la nécessité du baptême. Nos discours, aidés de la grâce, firent de vives impressions sur son cœur, et ces impressions se réveillèrent aux approches de la mort. Il s'étoit retiré dans un lieu très sauvage, où ses ancêtres avoient demeuré autrefois, et où étoit leur sépulture. Ce fut par un coup d'une providence particulière de Dieu que j'allai le voir dans un temps où ma présence étoit si nécessaire à son salut. Mon dessein étoit d'aller à cinq ou six lieues visiter un Indien, dont j'avois appris la maladie depuis peu de jours. Je passai par un carbet voisin, où la plupart des Sauvages qui l'habitoient étoient chrétiens : à peine fus-je arrivé qu'ils se mirent autour de moi, et me demandèrent où je portois mes pas. Ayant satisfait à leur demande : « Tu vas chercher bien » loin, me dirent-ils, ce que tu as auprès de » toi; ton ami *Sany*, qui demeure à une demi» lieue d'ici, est à l'extrémité; ne ferois-tu pas » mieux de l'aller voir? » J'y consentis très volontiers; et deux Indiennes, parentes du mori-

bond, s'offrirent à être mes guides. Nous nous mîmes en chemin, elles, mon petit Nègre et moi. Nous arrivâmes bientôt à une savane presque impraticable : les herbes et les joncs étoient montés si haut, qu'on auroit eu de la peine à y découvrir un homme à cheval. Ces bonnes Indiennes marchèrent devant moi et me frayèrent le chemin, en foulant aux pieds les joncs et les herbes : enfin elles me conduisirent à la pointe d'un bois épais où le malade s'étoit fait transporter, et où on lui avoit dressé une pauvre cabane. Aussitôt qu'il m'aperçut, il s'écria tout transporté de joie : « Sois le bien » venu, *Baba*, je savois bien que tu viendrois » me voir aujourd'hui; je t'ai vu en songe toute » la nuit, et il me sembloit que tu me donnois » le baptême. » Sa femme et sa mère qui étoient présentes, m'assurèrent qu'en effet il n'avoit cessé de parler de moi toute la nuit, et qu'il leur avoit dit positivement que j'arriverois ce jour là même. Je profitai des moments de connoissance qui lui restoient, et des heureuses dispositions que le Ciel avoit mises dans son cœur; et comme il étoit déjà très instruit des vérités de la religion, je le préparai au baptême, qu'il reçut avec une grande piété. Il expira entre mes bras la nuit suivante, pour aller

jouir, comme il y a lieu de le croire, du bonheur que la grâce de ce sacrement venoit de lui procurer.

Une autre mort, d'un jeune homme nommé Remy que j'ai élevé, me remplit de consolation toutes les fois que j'y pense. Il y avoit peu de temps qu'il étoit marié, et il avoit toujours fait paroître un grand attachement à tous les devoirs de la religion. Attaqué d'un violent mal de poitrine, dont tous les remèdes que je lui donnai ne purent le guérir, je lui annonçai que sa mort n'étoit pas éloignée. « Il faut donc profiter, me répondit-il, du peu de temps qui » me reste à vivre. Oui, mon Dieu, ajouta-t-il, » c'est volontiers que je meurs, puisque vous » le voulez; je souffre avec plaisir les douleurs » auxquelles vous me condamnez : je les mérite, » parce que j'ai été assez ingrat pour vous » offenser. *Aouerle*, disoit-il en sa langue, » *Aouerle Tamoussi ye tombe eüa aroubou* » *mappo epelagame.* » Ce n'étoient pas là des sentiments que je lui eusse suggérés : le Saint-Esprit lui-même, qui les avoit imprimés dans son cœur, les lui mettoit à la bouche : il les répétoit à tout moment, et je ne crois pas m'écarter de la vérité, en assurant qu'il les prononçoit plus de trois cents fois par jour;

mais il les prononçoit avec tant d'ardeur, que j'en étois comme interdit, et je n'avois garde de lui inspirer d'autres sentiments. Dès qu'il se sentit plus mal qu'à l'ordinaire, il me demanda les sacrements. Après avoir entendu sa confession, qu'il fit avec des sentiments pleins de componction, j'allai lui chercher le saint viatique. A la vue de son Sauveur, il parut ranimer toute la ferveur de sa piété : il se jeta à genoux, et prosterné jusqu'à terre, il adora Jésus-Christ, qu'il reçut ensuite avec le plus profond respect : je lui administrai presque en même temps l'extrême-onction, qu'il reçut avec une foi également vive; après quoi il ne cessa de s'entretenir avec Dieu jusqu'au dernier soupir.

A une mort si édifiante, je joindrai celle de Louis Remi Tourappo, principal chef de nos Indiens, et le premier de cette contrée qui ait embrassé la foi. C'étoit un homme d'esprit, parfaitement instruit des vérités de la religion, et qui m'a fourni en sa langue des termes très propres et très énergiques pour exprimer nos divins mystères. Il a été pendant toute sa vie un modèle de vertu pour nos néophytes; presque tous les jours il assistoit au saint sacrifice de la messe. Le soir et le matin il ne

manquoit jamais de rassembler tout son monde, et il faisoit lui-même la prière à haute voix. Un flux de sang invétéré nous l'enleva. Aussitôt qu'il s'aperçut que son mal étoit sans remède, il ne songea plus qu'à se préparer à une mort chrétienne. Il reçut les derniers sacrements avec une dévotion qui en inspira au grand nombre de Sauvages dont sa case étoit remplie; je jugeai à propos, pour l'instruction et l'édification de cette multitude d'Indiens, de lui faire faire sa profession de foi, avant de lui donner le saint viatique. Je prononçai donc à haute voix tous les articles de notre croyance. A chaque article il me répondoit avec une présence d'esprit admirable et d'un ton assuré : Oui, je le crois; ajoutant toujours quelque chose qui marquoit sa ferme adhésion aux vérités chrétiennes. Ce fut dans ces sentiments pleins de foi et d'amour pour Dieu qu'il finit sa vie.

Comme je consolois sa fille aînée de la perte qu'elle venoit de faire, elle m'apprit que son père, peu de jours avant sa mort, avoit assemblé tous ceux sur qui il avoit de l'autorité, pour leur déclarer ses dernières volontés. « Je meurs, » nous a-t-il dit, et je meurs chrétien : aidez-» moi à en rendre grâces au Dieu des miséri-

» cordes. Je suis le premier capitaine qui ai
» reçu chez moi les missionnaires : vous savez
» que les autres capitaines m'en ont su mauvais
» gré, et que j'ai été l'objet de leurs censures :
» mais je me suis mis au dessus de leurs dis-
» cours, et je n'ai pas craint de leur déplaire.
» Imitez en cela mon exemple; regardez les
» missionnaires comme vos Pères en Jésus-
» Christ; ayez en eux une entière confiance, et
» prenez garde qu'une vie peu chrétienne ne
» les oblige malgré eux à vous abandonner. »

J'ai été très touché de cette mort : c'étoit un ancien ami que j'affectionnois fort, à cause de son zèle pour la religion, et qui m'étoit véritablement attaché. Il étoit mon *Banaré*, et j'étois le sien : c'est, après les liaisons du sang, une sorte d'union, parmi les Indiens, la plus étroite qu'on puisse avoir. Nous honorâmes autant que nous pûmes ses obsèques : son cercueil sur lequel on avoit posé son épée et son bâton de commandement, fut porté par quatre capitaines, et conduit à l'église par presque tous les Indiens de la mission, qui tenoient chacun un cierge à la main. Il fut enterré au milieu de la nouvelle église. La reconnoissance demandoit qu'on lui fît cet honneur, parce que c'est

lui qui a le plus contribué à la construction de ce saint édifice.

Je n'ai garde, mon révérend Père, de vous fatiguer plus long-temps par des répétitions ennuyeuses de faits qui sont assez semblables. Je finirai cette lettre par le récit de la mort d'un autre Indien nommé Denys, qui nous a constamment édifiés par une piété exemplaire, par une extrême délicatesse de conscience, et par la plus exacte fidélité à remplir toutes les obligations qu'impose le nom chrétien. Il lui arrivoit souvent de rester dans l'église après la grand'messe, et d'y passer un temps considérable dans un profond recueillement, et comme absorbé en lui-même par la ferveur de sa prière. Je le considérois quelquefois, et je me disois à moi-même : « Que ne puis-je pénétrer » dans le cœur de ce pauvre Sauvage, et y dé- » couvrir les communications intimes qu'il pa- » roît avoir avec Dieu ! » Attaqué d'un flux de ventre sanguinolent, il vit bien qu'il n'avoit que peu de jours à vivre : il ne songea plus qu'à se préparer à ce dernier passage : il purifia plusieurs fois sa conscience par des confessions très exactes, et avec les sentiments de la plus vive douleur. Dès qu'il eut reçu le corps adorable de Jésus-Christ, il n'eut plus d'autres

pensées que celle de l'éternité. Il avoit sans cesse à la main le crucifix. Une fois entr'autres que j'allai le voir, je lui trouvai les yeux collés sur ce signe de rédemption. Plusieurs Indiens l'environnoient dans un profond silence; je m'assis auprès de lui, et contre son ordinaire il ne me salua point, tant il étoit appliqué à l'objet adorable qu'il tenoit entre les mains. « Hé bien, mon cher Denys, lui dis-je, cette » image de Jésus-Christ attachée à la croix » pour ton salut, ne t'inspire-t-elle pas une » grande confiance en ses miséricordes? Oui, » Baba, me répondit-il d'un air serein et » tranquille. » Le lendemain je le trouvai tellement affoibli, que n'ayant plus la force de tenir lui-même le crucifix, il le faisoit tenir par sa femme. Ce fut là le spectacle édifiant qui se présenta à mes yeux, lorsque j'entrai dans sa cabane : sa femme étoit à genoux à côté de son hamac, tenant le crucifix à la main, et le présentant à son mari : les yeux du mourant étoient immobiles, et fortement attachés sur l'image de Jésus crucifié : ils ne m'aperçurent ni l'un ni l'autre, et je fus si attendri de ce que je voyois, que je sortis sur l'heure pour donner un libre cours à mes larmes. Je trouvai le P. Fauque à qui je racontai le consolant spec-

tacle dont je venois d'être témoin, et je m'appliquai en même temps ces paroles du ps. CXXV: *Euntes ibant et flebant mittentes semina sua; venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos.* « Pouvois-je le croire, » lui dis-je, qu'ayant semé avec tant de douleur, je moissonnerois un jour avec tant de » consolation? J'avois parcouru ces lieux sauvages en pleurant; et semblable à un laboureur qui n'ensemence qu'à regret une terre » ingrate, je semois sans presque aucune espérance de récolte : pouvois-je m'attendre à la » joie que je ressens maintenant, de me voir » chargé des fruits de mes peines et de ma patience? »

Je vous l'ai dit, mon révérend Père, et il est vrai que le cœur de nos Sauvages ressemble à ces terres qui ne produisent de fruits que par la patience de ceux qui les cultivent. Un missionnaire, sans avoir ces grands talents que Dieu donne à qui il lui plaît, mais qui sera plein de zèle, et qui, loin de voltiger chez toutes ces différentes nations, s'attachera à une nation particulière de Sauvages, pour les instruire à loisir et leur rebattre sans cesse les mêmes vérités, sans se rebuter, sans se décourager, verra avec le temps sa patience couron-

née par les fruits de bénédiction que produira la semence évangélique qu'il aura jetée dans leurs cœurs. *Fructum afferunt in patientiâ.* Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec un profond respect, etc.

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

Lettre du P. Vivier, missionnaire aux Illinois, au Père ***. . . . . Pag. 1
Lettre du P. Vivier, missionnaire de la compagnie de Jésus, à un Père de la même compagnie. 7
Lettre du P. Margat, missionnaire de la compagnie de Jésus, au Père *** de la même compagnie. 28
Lettre du P. Margat, missionnaire de la compagnie de Jésus, au P. de la Neuville, de la même compagnie, procureur des missions de l'Amérique. 49
Lettre du P. Margat, missionnaire de la compagnie de Jésus, au P. de la Neuville, de la même compagnie, procureur des missions de l'Amérique. 67
Lettre du P. Margat, missionnaire de la compagnie de Jésus, au procureur général des missions de la même compagnie, aux îles de l'Amérique. 101
Lettre d'un missionnaire de la compagnie de Jésus, écrite de Cayenne en l'année 1718. 167
Lettre du P. Crossard, supérieur des missions de la compagnie de Jésus en l'île de Cayenne, au P. de la Neuville, procureur des missions de l'Amérique. . . 174
Lettre du P. Lavit, missionnaire de la com-

pagnie de Jésus, au P. de la Neuville, de la même compagnie, procureur des missions de l'Amérique. 185
Lettre du P. Fauque, missionnaire, au P. de la Neuville, procureur des missions de l'Amérique. 193
Lettre du P. Lombard, de la compagnie de Jésus, supérieur des missions des Sauvages de la Guyane, au R. P. Croiset, provincial de la même compagnie dans la province de Lyon. 203

FIN DE LA TABLE DU DOUZIÈME VOLUME.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

185

193

203
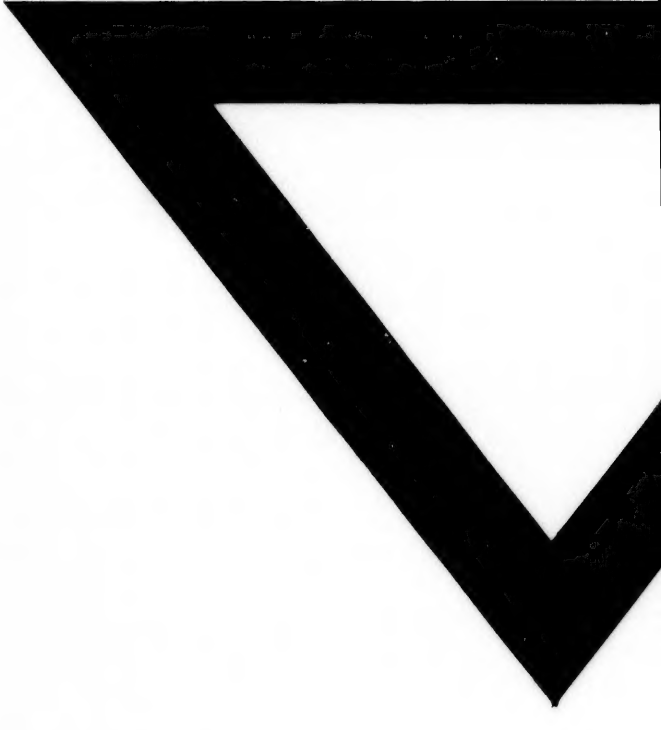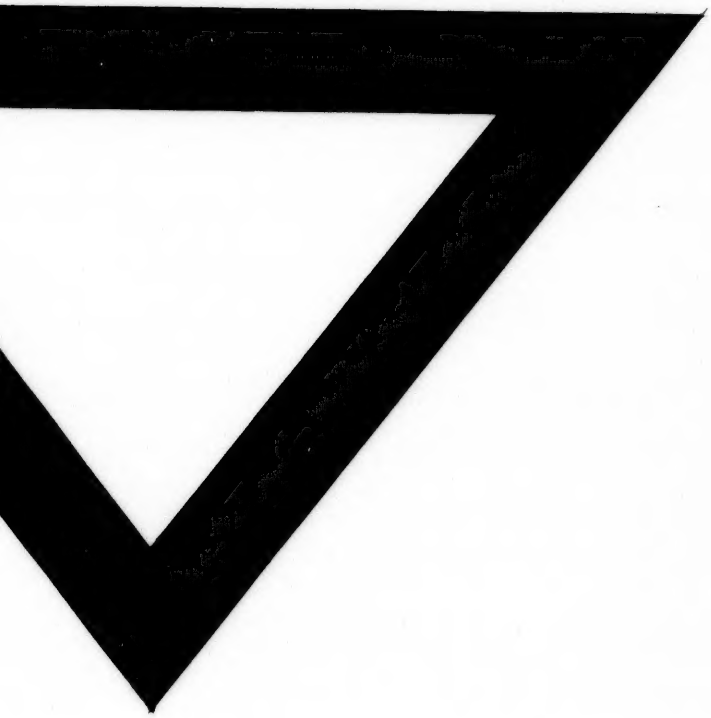
ME.